TEMPERATURE.
Beau ; quelques degrés de gelée seulement.

LE JOURNAL

LUNE ET SOLEIL.
Lever Coucher
Soleil..... 7.40 4.19
Lune..... 7.15m. 4.18 s.

DEUXIEME ANNEE—No 5 MONTREAL, VENDREDI, 21 DECEMBRE 1900 UN SOU LE NUMERO

Achetez l'édition de Noel du "Journal," en vente à bonne heure demain matin dans tous les dépots de journaux.

ILS SIGNENT LA NOTE

Qui sera présentée aux plénipotenriaires chinois

LA SITUATION S'AGGRAVE

Berlin, 20.

La "Gazette de Cologne", dans un article traitant la question chinoise annonce que tous les ministres ont signé la note conjointe préliminaire aujourd'hui (jeudi) et que la note va être immédiatement envoyé au prince Ching et à Li Hung Chang.

Elle déclare de plus que la note comprend les principes des demandes minimum de l'Allemagne et des puissances et qu'il a été convenu, sur la proposition de la Grande-Bretagne, que les troupes ne seraient pas retirées de Pékin ni de la province de Chi-Li tant que les demandes ne seront pas satisfaites.

Ce qu'on pense à Washington

Washington, 19.

Quoique rien n'ait été reçu de M. Conger, jusqu'à neuf heures, ce soir, touchant l'entente à laquelle on dit en être venu à Pékin, à propos de la note conjointe, les fonctionnaires espèrent que la nouvelle est vraie, et que rien n'empêchera maintenant que la note soit présentée aux plénipotentiaires chinois.

Les fonctionnaires ne peuvent dire au juste quelles sont les modifications anglaises dont parlent les dépêches de Pékin, mais on pense qu'elles ont trait à la clause "Irrévocable", que le gouvernement a toujours insisté pour faire exclure du préambule de la note.

ON STIGMATISE LES CAINS

Un télégramme a été reçu hier d'Oom Paul Kruger, par l'entremise de son secrétaire disant qu'il était possible que Kruger vienne en ce pays lorsqu'il aurait épuisé tous les moyens pour obtenir de l'aide en Europe. Le télégramme remercie la "Transvaal League" locale pour ses services dans l'intérêt des Boers. Le télégramme de Kruger a enflammé les membres de la ligue locale, et ils vont faire tout en leur pouvoir pour faire consentir M. Kruger à venir à Grand Rapids.

LES CAINS

Amsterdam, 28

M. Kruger a assisté à une nombreuse assemblée aujourd'hui, au Nieuwe Kerk. Les orateurs ont dit que l'Angleterre avait vendu son droit d'aînesse pour une poignée d'or et que les puissances continentales seront toujours marquées du stigmate de Caïn, à moins qu'elles n'interviennent dans le Sud-Africain.

Subséquemment, M. Kruger s'est rendu au Palais de l'Industrie où 5,000 écoliers ont chanté un chœur en son honneur.

ÇA S'AGGRAVE

Londres, 20

Une dépêche de Pékin, datée du 19, dit que la situation s'aggrave de plus en plus dans les provinces et cause beaucoup d'anxiété. Elle ajoute que si un système bien défini de gouvernement n'est pas installé sans délai une recrudescence de soulèvements anti-étrangers se produira certainement.

Des bandes d'indigènes pillent de tous côtés.

L'AFFAIRE DU CANON FRANÇAIS

On offre la croix de la Légion d'honneur au lieutenant Sims

Paris, 19.

Le gouvernement français a donné le plus sympathique démenti aux journaux français qui ont tenté d'impliquer l'ambassade américaine dans les révélations parisiennes sur la connaissance que le département de la guerre des Etats-Unis a des secrets du canon français. Il l'a fait en offrant la croix de la Légion d'honneur au lieutenant W. S. Sims, ex-attaché naval des Etats-Unis à Paris, que "La Presse" désignait comme coupable d'avoir révélé les secrets du canon.

Mort d'une religieuse

Kingston, 20

Sœur Mary-Leo, des Sœurs de la Providence, qui était depuis dix-neuf ans au couvent de la Providence de cette ville, est morte.

Sir Hibbert serait chef temporaire

Kingston, 20.

Le "Whig" dit qu'il a appris d'Ottawa que sir Charles Hibbert Tupper, à titre de plus ancien conseiller privé des conservateurs, sera le chef du parti à la chambre jusqu'à ce qu'un chef permanent soit nommé.

L'enseignement religieux dans les écoles d'Ontario

Toronto, 20.

Un certain nombre de représentants d'églises protestantes ont rencontré aujourd'hui le premier ministre Ross et lui ont demandé de consacrer une demi-heure, deux fois par semaine à l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

UNE JOURNEE HISTORIQUE

Par 55 voix contre 18, le Sénat des Etats-Unis ratifie le traité Hay-Pauncefote, avec des amendements qui annullent.

LA CONVENTION CLAYTON-BULMER DE 1850.

Et donnent virtuellement à la Republique le droit de faire du futur Canal ce que bon lui semblera en temps de guerre

LES JOURNAUX ANGLAIS.

Washington, 20.

Le traité Hay-Pauncefote tel qu'amendé a été ratifié aujourd'hui par le Sénat, sur un vote de 55 contre 18.

Pour la ratification :—

Aldrich, Allison, Bacon, Beveridge, Burrows, Carter, Chandler, Clay, Cullom, Debœ, Dillingam, Elkins, Fairbanks, Foraker, Foster, Frye, Gallinger, Hale, Hanna, Hansbrough, Harris, Hawley, Hoar, Jones, (Nevada), Kean, Kenney, Lindsay, Lodge, McBride, McComas, McCumber, McEnery, McLaurin, McMillan, Mallory, Morgan, Nelson Penrose, Perkins, Pettus, Platt, (New-York) Pritchard, Proctor, Quarles, Scott, Shoup, Spooner, Stewart, Sullivan, Taliferro, Turner, Thurston, Warren Wetmore, Walcott,—55.

Contre :— Allen, Bard, Bate, Berry, Butler, Cockrell, Culberson, Daniels, Heitfeld, Martin, Mason, Money, Pettigrew, Teller, Tiliman, Turley, Vest, Wellington :—18.

L'Angleterre n'acceptera pas le traiét

New-York, 20.

Une dépêche de Londres à un journal de New-York dit :

Si le traité Hay-Pauncefote est amendé dans le sens dans lequel toutes les dépêches de Washington affirment que le Sénat votera aujourd'hui, il ne sera pas accepté par le gouvernement britannique.

Dans les cercles officiels ici on ne pense pas que le président McKinley pousse l'affaire à une conclusion aussi inévitable, on croit qu'il évitera plutôt des rebuffades inutiles en retirant le document. Ni le gouvernement britannique ni le peuple ne regretterait beaucoup la situation qui en résultera, car ici on prétendra que le traité Clayton-Bulwer reste aussi obligatoire pour les Etats-Unis que pour la Grande-Bretagne.

On s'attend à ce que les Etats-Unis proposent alors une simple abrogation du traité Clayton-Bulwer. Lord Salisbury refuserait d'accepter une telle proposition à moins que certains droits qui y sont garantis ou leur équivalent ne soient transportés de nouveau à la Grande-Bretagne par un autre acte.

J'ai compris par ce qu'en disent ceux qui m'ont donné des renseignements, que la Grande-Bretagne est prête à faire certaines concessions au fort sentiment américain en la matière, en acceptant une légère modofication du traité Hay-Pauncefote — jusqu'à quel point, je n'en sais rien, mais d'après une déclaration non-officielle d'une source officielle, la Grande-Bretagne ne consentira, dans aucune circonstance, à une convention telle que celle qu'on croit que le Sénat enverra au président aujourd'hui. Je donne simplement les faits sans commentaires.

Le texte du traité amendé

Les Etats-Unis d'Amérique et Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Impératrice des Indes, désirant faciliter la construction d'un canal maritime pour relier l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, et, dans ce but, de faire disparaître toutes les objections qui pourraient naître de la convention du 19 avril 1850, communément appelé Traité Clayton-Bulwer, à la construction d'un canal de ce genre sous les auspices du gouvernement des Etats-Unis, sans affecter le "principe général" de neutralisation établi dans l'article VIII de cette convention, ont, à cet effet, désigné leurs plénipotentiaires : Le Président des Etats-Unis, John Hay, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, et Sa Majesté la Reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, Impératrice des Indes, le très honorable Lord Pauncefote, C.C.B., G.C.M.G., ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté aux Etats-Unis, lesquels s'étant mutuellement communiqué leurs pleins pouvoirs qui ont été trouvés en bonne et due forme, sont tombés d'accord sur les clauses suivantes :

Article I. — Il est décidé que le canal pourra être construit sous les auspices du gouvernement des Etats-Unis, soit directement à ses propres frais, soit par don ou prêt d'argent à des individus ou à des corporations, soit par souscription ou achat d'actions ou de parts, et que, sujet aux stipulations de la présente convention, le dit gouvernement devra être en possession et jouir de tous les droits afférant à telle construction, aussi bien que du droit exclusif de pourvoir à la réglementation et à l'administration dudit canal.

Article II. — Les parties contractantes, désirant maintenir et préserver le "grand principe" de la neutralisation établie dans l'article VIII de la Convention Clayton-Bulwer, laquelle est par les présentes abolies, adoptent comme base de telle neutralisation les règles suivantes, qui sont en substance celles contenues dans la convention conclue à Constantinople, le 28 octobre 1888, entre la Grande-Bretagne et certaines autres puissances, pour la libre navigation du canal maritime de Suez, c'est-à-dire :

(1) Le canal devra être libre et ouvert en temps de guerre comme en temps de paix, aux vaisseaux de commerce et de guerre de toutes les nations, sur le pied d'une parfaite égalité, de manière à ce qu'il n'y ait aucune distinction au désavantage d'aucune nation ou de ses citoyens ou sujets, en ce qui concerne les conditions ou charges de trafic ou autrement.

(2) Le canal ne devra jamais être bloqué et aucun droit de guerre n'y devra être exercé ni aucun acte hostile y être commis.

(3) Les vaisseaux de guerre d'un belligérant ne devront ni se ravitailler ni prendre aucuns vivres dans le canal, excepté ce qui pourrait être strictement nécessaire, et le passage de tels vaisseaux à travers le canal devra être effectué dans le plus court délai possible, conformément aux règlements en force et avec les seules interruptions qui pourront résulter des nécessités du service.

Les prises devront sous tous les rapports être soumises aux mêmes règles que les vaisseaux de guerre des belligérants.

(4) Nul belligérant ne devra embarquer ou débarquer des troupes, des munitions de guerre ou du matériel de guerre dans le canal, excepté en cas d'empêchement accidentel du passage, et en tel cas le passage devra être repris avec la plus grande rapidité possible.

(5) Les dispositions de cet article s'appliqueront aux eaux adjacentes au canal, en dedans de trois milles marins de chacune de ses extrémités. Les vaisseaux de guerre d'un belligérant ne devront pas rester dans telles eaux plus de vingt-quatre heures en un seul temps, excepté en cas de détresse, et en tels cas devront partir aussitôt que possible ; mais un vaisseau de guerre d'un belligérant ne devra pas partir dans les vingt-quatre heures qui suivront le départ d'un vaisseau de guerre de l'autre belligérant.

Il est décidé cependant que nulles des conditions et stipulations immédiatement précédentes, dans les sections numérotées 1, 2, 3, 4 et 5 de cet acticle, ne s'appliqueront aux mesures que les Etats-Unis pourront juger nécessaire de prendre pour assurer, par leurs propres forces, la défense des Etats-Unis et le maintien de l'ordre public.

(6) Les appareils, établissements, bâtisses et toutes œuvres nécessaires à la construction à la conservation et à la mise en œuvre du canal, seront pour les fins de la présente convention, considérés faire partie du dit canal, et en temps de guerre comme en temps de paix, devront jouir d'un immunité complète contre toute attaque ou dommage de la part des belligérants et contre tout acte destiné à nuire à leur utilité comme partie du canal.

(7) Nulles fortifications ne devront être érigées commandant le canal ou les eaux adjacentes. Les Etats-Unis auront cependant le droit de maintenir le long du canal telle police militaire qui pourra être nécessaire pour protéger le canal contre les désordres et la violence.

Article III. — La présente convention devra être ratifiée par le Président des Etats-Unis, par et de l'avis et du consentement du Sénat des Etats-Unis et par Sa Majesté Britannique ; et les ratifications devront être échangées à Washington ou à Londres, dans les six mois à partir d'aujourd'hui, ou plutôt si possible.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé cette convention et y ont appliqué leurs sceaux.

Fait en duplicata, à Washington, le 5e jour de février, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

JOHN HAY
PAUNCEFOTE.

La discussion

Washington, 20

Après avoir dépensé la plus grande partie des derniers quinze jours à considérer le traité Hay-Pauncefote pour la modification de la convention Clayton-Bulwer de 1850, le sénat n'a pris qu'une heure aujourd'hui, à l'amender et à le ratifier tel qu'amender. Dans cet espace de temps il y a eu six appels des noms et plusieurs votes de vive voix. Les cinq premiers appels des noms ont été sur des amendements présentés par des sénateurs et le dernier, sur la resolution de ratifier le traité tel qu'amendé. Tous les amendements, excepté celui que le sénateur Foraker a présenté et qui a été rapporté par le comité des relations étrangères ont été rejetés par des majorités d'environ 19. La résolution de ratification a été adoptée par un vote de 55 contre 18.

Le sénat a été en séance exécutive environ une heure avant que le temps de voter soit arrivé, écoutant les discours des sénateurs Thurston, Gallinger, Wolcott et Bard, expliquant leur attitudes.

Après qu'on eut disposé de tous les amendements suggérés et adopté ceux du comité, le sénateur Allen demanda la lecture du traité tel qu'amendé. Cette demande fut accordé et le vote fut pris, sur le traité lui-même.

L'Angleterre n'acceptera pas

Londres, 21.

Presque tous les journaux du matin ont des premiers-Londres sur l'action du Sénat des Etats-Unis à l'égard du traité du canal Hay-Pauncefote. Ils expriment tous le regret plutôt que la surprise à la suppression du traité Clayton Bulwer, et ils sont unanimes à déclarer qu'il est impossible que la Grande Bretagne accepte le traité tel qu'amendé.

(Dernière heure)

Le commandant Cuignet, l'un des témoins du procès de Rennes, devra subir un procès pour avoir accusé Delcassé d'avoir menti à la Chambre et pour avoir révélé un document confidentiel.

La Reine-Mère des Achantis et le roi rebelle ont été arrêtés.

(Dernière heure.)

Un nommé Emery Corisse, 80 ans, a tué ce matin, à Ottawa, Joseph Laurencelle, 36 ans. Il prétend avoir agi à son corps défendant et n'avoir pas eu l'intention de tuer Laurencelle.

FEU PARTOUT

Les Boers attaquent le Natal et Botha menacerait Komati Poort

La marche sur le Cap continue

L'activité des Boers

Les Boers font preuve d'une grande activité entre Kaalfontein et Zuerfontein, stations situées entre Prétoria et Johannesberg.

Vers le Natal cette fois

Londres, 20.

Les dernières dépêches du sud africain annonçant une deuxième invasion de la Colonie du Cap par les Boers et une petite incursion dans le Natal augmentent l'anxiété dans laquelle Londres vit depuis quinze jours.

Une attaque qui a été repoussée par une garnison anglaise, dans le Natal, mardi, semblerait être une sinistre reprise d'hostilités dans les anciens champs d'opérations du général Buller, tandis qu'on prétend que le général Botha, avec l'armée du Transvaal, a l'intention d'attaquer les forces impériales à Komatipoort, près des frontières portugaises.

C'est ainsi que l'ennemi harasse lord Kitchener de tous les côtés. Il y a de plus en plus d'indications que le gouvernement de Sa Majesté reconnait l'importance de la résurrection des Boers.

Kitchener admet

Londres, 20.

On a reçu la dépêche suivante du général Kitchener, datée de Prétoria, le 19 :

"Cinq cents à huit cents Boers ont traversé la rivière Orange à Rhenester Hack.

"On rapporte qu'une seconde bande a traversé près de Sand Drift. On les a suivis. J'ai envoyé un nombreux corps de cavalerie qui essaie de les cerner.

"Depuis Venterstardt, qu'ils ont quitté hier, à 8 heures du soir, se dirigeant vers Steynsburg, les Boers seront suivis de près.

"Les points importants du chemin de fer et le voisinage sont bien gardés. J'espère que la bande sera bientôt repoussée au nord."

Londres, 20.

Une dépêche particulière de Johannesburg datée du 19, dit qu'une forte canonnade a été entendue, hier matin, au nord de Krugersdorp.

A Colesberg

Le Cap, 20.

L'invasion de la Colonie du Cap se propage. On rapporte que les Boers ont occupé Colesburg, au sud de Philippopolis, près des frontières de l'Etat d'Orange. La population est très inquiète. Hier soir, une troupe mixte de mille hommes a été envoyée au nord.

6,000 hommes et 18,000 chevaux pour De Wet

Bloemfontein, 18.

D'après un monsieur qui était emprisonné à DeWetsdorp, le général DeWet avait 6000 hommes et 18,000 chevaux lorsqu'il s'est emparé de DeWetsdorp. Le commandant boer a alors déclaré qu'il n'était pas pour se rendre sans un pardon complet pour tous ses hommes et plusieurs Hollandais du Cap.

La force de 6000 est maintenant divisée en trois sections.

Ca va mal

Londres, 21.

D'après le correspondant du "Daily Mail" au Cap, la cour qui siégeait à Colesberg pour juger les Hollandais accusés de trahison a été obligée de se retirer précipitamment sur le Cap avec tous ses documents, vu le voisinage des envahisseurs.

"Le district de Colesberg, continue-t-il, est très monté contre les Anglais. On perçoit une recrudescence de rébellion dans les districts immédiatement au sud de l'Orange. Mardi matin, on se battait à Philipstown, probablement avec le commando qui a traversé à Sand Drift."

En l'honneur de Sir Charles

(Spécial au "Journal".)

Winnipeg, 20.

Le banquet qui a eu lieu ici hier soir, en l'honneur de Sir Charles Tupper, a obtenu un très vif succès.

L'illustre homme d'état a été acclamé.

$100,000 d'honoraires

New-York, 20

L'ex-président Harrison a été payé de ses honoraires dans la cour d'arbitrage du Vénézuéla. Il a reçu $100,000.

Tempêtes sur les côtes d'Angleterre

Londres, 21

On signale des tempêtes sur toutes les côtes de l'Angleterre. Nombre de sinistres maritimes ont été rapportés, et le vent du sud-ouest continue à souffler avec la plus grande violence sur la côte de l'Irlande.

On est très inquiet sur le sort des steamers qui traversent la Manche et sont partis hier soir, malgré la tempête.

$1,000,000 EN FUMEE

La plus grande fabrique de meubles du Canada détruite par le feu

—x—

On craint des pertes de vie

Hanover, Ont., 20.

La manufacture de meubles Knechtel, la plus grande du Canada, est réduite en cendres à cinq heures ce soir, le feu a été découvert et quelques minutes plus tard des nuages de fumée et de flammes sortaient de toutes parts. La manufacture couvrait environ deux acres de terre et pas un seul de ses murs n'est resté debout. Environ dix millions de pieds de bois de sciage dans la cour et la scierie ont été sauvés. On ne connait pas l'origine du feu. On ne connait pas maintenant le montant des pertes ni des assurances, vu que M. Daniel Knechtel, le chef de la société, et M. J. S. Knechtel, le secrétaire-trésorier, sont tous les deux à Toronto.

Le feu s'est communiqué aux bâtisses voisines et les places suivantes ont été complètement brûlées : la manufacture de meubles Knechtel ; la compagnie Creutzner, meubles et entrepreneurs de pompes funèbres ; T. Poellman et Cie, farine et grains ; B. F. Ahrens, quincailleries ; Graff et Wepler, nouveautés générales ; W. Roloff, photographe ; H. Maurer, forgeron et carrossier ; Charles Doepel, farine et grains. On estime que les pertes sont d'environ un million. M. Pipler, un des associés, a été gravement brûlé et on craint que plusieurs personnes n'aient perdu la vie. Car on a vu plusieurs hommes entrer dans des bâtisses en feu et on ne les a pas vu depuis. Un petit garçon a eu une jambe cassée. La place n'a pas d'appareils à incendie et Walkerton a eu l'obligeance d'envoyer sa compagnie de pompiers, Palmerston et Chesley ont aussi offert d'envoyer leurs pompes.

Le village de Neustadt a envoyé sa pompe à bras qui a rendu service en sauvant le bois.

La nuit était calme, autrement tout le village aurait brûlé. M. D. Knechtel a passé sa vie à bâtir la manufacture et c'était un magnifique édifice remplie de machines perfectionnées. En quatre heures, rien n'en restait que des murs en ruine. Plus de deux cents hommes se trouvent sans emploi à cause du feu. Aussitôt que M. Knechtel a appris la nouvelle à Toronto, il a loué un train spécial et on l'attend cette nuit.

ASSAUT MEURTRIER A OTTAWA

Un ancien pompier est arrêté

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 19.

—La police a arrêté un nommé O'Reilly, ancien pompier, qui est accusé d'avoir commis un attentat meurtrier sur une femme de vie, May Atchison, au No 392, rue St-André. L'aggression a été commis la nuit dernière, vers une heure, dit une voisine du nom de Smith. La femme Atchison a été trouvée sans connaissance et conduite à l'hôpital où elle git encore sans connaissance.

Une révolte se prépare au Kurdistan

(Spécial au "Journal.")

Chicago, 20

D'après une dépêche spéciale de Londres au "Record", Osman Pacha, fils de l'ancien émir du Kurdistan, est actuellement à faire un tour d'Europe dans le but d'obtenir la neutralité des grandes puissances dans la lutte qu'il est décidé à entreprendre tout prochainement pour arracher le Kurdistan à la domination turque.

La mairie à Sherbrooke

Sherbrooke, 20

Les candidats à la mairie sont MM. G. A. LeBarron, marchand et C. W. Côté, avocat.

ECHOS D'OTTAWA

Mme Atchison n'a pas repris connaissance Déchéance d'une victime de l'alcool

Ottawa, 20

—Ce soir tard, la femme Atchison, dont le "Journal" a parlé hier, n'avait pas encore repris connaissance. On désespère de ses jours. Son prétendu agresseur, l'ex-pompier Reilly, est toujours en prison. La malheureuse a été battue à coups de pieds dans les parties abdominales et les blessures sont horribles. Elle a aussi le crâne fracassé.

—Ab. Hudson, un des plus beaux types d'hommes qui soit, qui fut à un moment donné président canadien de la fraternité des mécaniciens de chemin de fer et vice-président de la fraternité internationale, qui fut plusieurs fois candidat à l'échevinat ici, mais qui s'est mis à boire quand un accident de chemin l'a privé d'une main l'a forcé au chômage. M. Hudson, dis-je, a été condamné ce matin, à un an de pénitencier pour faux. Il faisait partie d'un syndicat qui venait d'ouvrir un magasin sur le système de la coopération dans la rue Rideaux. Son arrestation a causé la fermeture de cet établissement. Il escomptait le crédit d'un de ses amis, Bannerman, mécanicien sur le C. P. R.

Le juge l'aurait condamné à sept ans de détention, mais des personnes influentes ont écrit au juge pour implorer sa clémence.

Les Elections Municipales d'Ontario

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 20.

L'organisateur libéral pour la partie est d'Ontario vient de lancer une circulaire qu'il a adressée à tous les partisans de cette section, leur demandant de faire les prochaines élections municipales sur les divisions de parti. La circulaire se lit comme suit :

(Privé et confidentiel.) Je vous envois, pour être distribuées dans votre comté, cent circulaires mettant à jour un truc du "Mail & Empire," pour battre M. Ross, premier ministre.

Dans nos efforts pour arriver à notre but, nous avons contre nous le fait que depuis longtemps les tories ont en mains les conseils municipaux. J'ai des rapports de 161 municipalités. J'y remarque que sur 161 reeves, il y a 111 tories et 50 libéraux ; 426 conseillers sont conservateurs et 265 sont libéraux ; 104 greffiers tories, 57 libéraux ; estimateurs, 100 tories, 65 libéraux.

On ne doit plus tolérer cela. Nous devons faire tous nos efforts pour contrôler les conseils municipaux. Il n'y a qu'un moyen pour y arriver : élire des reeves et des conseillers libéraux, non pas des tories.

Espérant que ceci se fera en janvier prochain.

Je suis, etc.,
(Signé) GEO. W. DAWSON.

Suit alors le prétendu truc du "Mail." C'est une circulaire que le "Mail" aurait adressée aux conservateurs, leur demandant de préparer la défaite de M. Ross, en n'élisant que des conservateurs aux prochaines élections municipales.

Karl Becker mort

Berlin, 20

Le professeur Karl Becker, peintre historique allemand, est mort d'influenza aujourd'hui.

L'Affaire Fulford-Wallace

Toronto, 20.

Clarke Wallace a produit, ce matin, sa défense dans l'action pour libelle intentée contre lui par le sénateur Fulford, pour avoir dit que le sénateur Fulford avait payé pour son siège dans la Chambre haute. M. Wallace dit dans la clause principale que ses mots, sans l'interprétation qu'en a faite le plaignant, ne sont pas libelleux, que si le défendeur les a dits, ils étaient vrais en substance et en fait ; que le plaignant a payé au gouvernement du Canada soit directement ou par l'entremise de quelqu'un des membres du parlement inconnu au défendeur, ou à quelque personne ou personnes inconnues du défendeur pour le compte du gouvernement, la somme de $50,000, afin qu'il (le plaignant) pût être nommé sénateur de la Confédération Canadienne. M. Wallace déclare que si la cause est plaidée, son plaidoyer sera comme suit :

"Aux élections générales, la politique du gouvernement touchant les nominations au Sénat était en question, et était matière d'intérêt public et général. On discutait aussi la réputation du gouvernement et sa position dans l'estime publique et aussi la réputation de ceux qui avaient été nommés au Sénat." Si le défendeur a prononcé les mots, il les a prononcés en parlant de l'existence d'une rumeur qui était généralement acceptée comme vraie, montrant que la réputation du gouvernement était si basse que le public en général le croyait capable d'un tel acte et que la réputation du plaignant était telle qu'une rumeur disant qu'il était capable d'une telle action était généralement crue. Après d'autres déclarations, la défense conclut en disant que M. Wallace avait parlé de bonne foi et croyant raisonnablement à la vérité de ce qu'il a dit dans l'exécution de son devoir public, ayant été membre de l'ex-gouvernement canadien et pendant longtemps député à la Chambre des Communes, et à cette date, candidat à la réélection. Pourquoi il prétend que l'occasion était privilégiée et plaide privilège en conséquence.

LA GREVE D'ANVERS

Anvers, 20.

On estime à 18,000 le nombre des grévistes; cela comprend les porteurs de charbon et les matelots qui se sont joints aux débardeurs.

La plupart des ouvriers importés ont été induits à entrer dans les Unions.

Les fonctionnaires de la ligne "Red Star" ont offert des conditions spéciales aux hommes, espérant pouvoir faire charger les steamer Nederland à temps pour qu'il parte samedi.

En consultant les annonces du "Journal" de Noel, vous épargnerez votre temps, économiserez votre argent et vous saurez où aller pour avoir l'objet désiré.

Le Vôtre pour $15

Un pardessus "Chesterfield" comme votre tailleur ne pourrait vous en faire un pareil en-dessous de $25—soit que vous considériez l'étoffe, la main-d'œuvre ou le fini.

Vous ne trouverez jamais un "Chesterfield" parmi les hardes faites pour aucun prix.

"Semi-ready" ne pourrait pas le vendre du tout à $15, s'il n'avait huit grands magasins faisant un commerce énorme dans six villes différentes.

Venez immédiatement voir ces pardessus, dans nos magasins ou nos vitrines, prêts pour votre commande.

Le pardessus "Chesterfield" est le favori de la saison en fait de pardessus.

Vendu prêt à essayer.

Fini sur commande et livré le même jour.

Votre argent remboursé sous n'importe quel prétexte.

Commandes reçues par la malle—écrivez pour un catalogue.

Ouvert tous les soirs de cette semaine.

Semi-ready

231, Rue St-Jacques, 1551, Rue Ste-Catherine.
2364, Rue Ste-Catherine.
TORONTO. WINNIPEG. LONDON. OTTAWA 1—1

Souffrez-vous
d'Insomnie ?
Pris le soir au coucher le
VINS MICHEL
Donne un sommeil paisible et doux comme celui de l'enfant.

Il réchauffe l'estomac et facilite le travail de la digestion, il calme les nerfs, repose les muscles, fait disparaître les sueurs froides et donne un sommeil profond et un repos complet qui est le réparateur des forces. Il purifie, fortifie, enrichit le sang et par là assure une santé parfaite à ceux qui font usage de cet énergique tonique.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, seuls Agents pour l'Amérique du Nord
DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS :
WEEKS, POTTER CO'Y, 360 RUE WASHINGTON, BOSTON, MASS. WALTER CARON, 109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO, ILL.

POLICE D'ASSURANCE CONTRE
LA MALADIE et les ACCIDENTS

Ocean, Accident & Garantie

CORPORATION (Limitée)

CAPITAL - - - - $5,000,000.00

Rénumère tous dommages causés par la Maladie ou les Accidents.

LA POLICE LA PLUS LIBERALE ET LA PLUS ENGAGEANTE EMISE JUSQU'ICI

BUREAU GENERAL AU CANADA: - TEMPLE BUILDING, MONTREAL

ROLLAND, LYMAN & BURNETT, Gérants Généraux.

The Canada Sugar Refining Co.
Redpath (Limited),
MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres raffinés de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de la plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part

Sucre en Pain, par boites de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être faite.
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops de première classe, en boites de 2 et 5 livres.

LA MARINE ESPAGNOLE

Un échec pour le gouvernement

Madrid, 19.

Pendant la discussion qui a eu lieu hier à la chambre des députés du budget spécial, pour l'augmentation de la marine, le gouvernement a éprouvé un léger échec. M. Inclan prétendait que des difficultés surgiraient au moment de la liquidation. Le ministre des finances, M. Alende San Lazar, a répondu que les craintes, de ce chef, étaient sans fondement.

L'opposition a proposé une résolution hostile au gouvernement qui a été adoptée par 117 voix contre 116. Grande agitation, bruyants applaudissements à gauche et au centre.

M. Silvela, ancien président du conseil, qui est président du comité naval, a retiré le rapport.

On croit que, malgré le vote contraire, le cabinet ne donnera pas sa démission, mais il est possible que le ministre de la marine se retire.

Manchons à la mode!

Nos nouveaux manchons, en riche fourrure, attirent, chaque jour, des légions d'acheteuses à la grande maison Chs. Desjardins et Cie.

Courrier des Sports

La Boxe---Bicycle---Hockey

THIBAULT-BRIERE

Ces deux boxeurs s'entraînent avec ardeur pour leur prochaine rencontre qui aura lieu le 27 décembre prochain à Maisonneuve.

Thibault fait son entraînement au club St-Denis et pratique avec le professeur Thomas.

Quant à Brière, il est déjà en très bonne condition et se contente de légers exercices.

Tous les amateurs connaissant la science de ces deux boxeurs et sans doute que la bataille sera chaudement contestée. Plusieurs paris ont déjà été faits, toutefois, les admirateurs des deux hommes offrent leur argent au pair.

En outre de ceci, il y aura plusieurs luttes superbes. Le fameux Provensal viendra encore une fois aux prises avec Tommy Mooney, cette bataille sera très intéressante, vu la grande rivalité qui existe entre eux.

Beaucoup d'intérêt est donné à ce tournoi athlétique par les sportsmen montréalais.

On s'attend à ce qu'une foule se rende à Maisonneuve, le 27, s'il faut en juger par les nombreux billets déjà vendus.

LE GRAND TOURNOI DE SAMEDI

McCarthy, de Toronto, le champion lightweight du Canada rencontrera samedi, au théâtre Bijou, rue St-Maurice ; notre jeune boxeur local, Jack Flanagan.

La bataille sera de quatre rondes de deux minutes. Cette lutte sera très rapide et scientifique, car ce sont certainement les deux meilleurs boxeurs amateurs du Canada dans leur classe. Le professeur Thomas sera referee et M. Fred. Richard, chronométreur.

Il y aura aussi plusieurs autres luttes, ainsi qu'un joli programme musical.

PLUS DE BATAILLES A CHICAGO

Chicago, 20.

Le maire Harrison a révoqué hier tous les permis de batailles émis avant la passation de l'ordre en conseil de lundi soir.

L'action du maire met fin aux histoires disant qu'il n'approuverait pas la nouvelle loi.

JACK SCHOLES IRA EN ANGLETERRE

Toronto, 20.

M. John F. Scholes, accompagné de son fils, s'embarquera au mois de février, pour l'Angleterre, où le champion amateur light weight du monde prendra part à plusieurs tournois importants, particulièrement à celuide la English Athletic Union, au mois de mars.

Après cela, le père et le fils feront un long voyage en Irlande, et reviendront au Canada au commencement de l'été.

Le voyage projeté signifie que pour la deuxième fois, Jack Scholes ne prendra pas part au tournoi amateur canadien, qui a lieu au commencement de mars.

ECHOS DE LA COURSE DE SIX JOURS.

IL Y AURAIT EU ENTENTE ENTRE McEACHERN ET McFARLAND.

Buffalo, 20.

Une dépêche spéciale à l'"Express" de New-York, dit :

"Archie McEachern, de l'équipe Pierce et McEachern, qui a obtenu le deuxième prix dans la course de six jours, à Madison Square Garden, la semaine dernière, déclare que Floyd McFarland, vainqueur de la course, s'est entendu avec lui pour joindre ensemble le premier et le deuxième prix et le partager en deux parts égales.

Cette déclaration est démentie par le Californien, son associé Harry Elkes, et son gérant, Tom. Cooper. Ils sont unanimes à dire que cette histoire est ridicule.

McFarland et Elkes, d'après les dires du trio, peuvent battre l'équipe canadienne dans un premier élan, et comme ils étaient certains que le premier prix serait gagné dans l'élan final, une telle proposition aurait été absurde.

Les organisateurs de la course, Jim Kennedy et P. T. Powers, nient avoir eu connaissance d'un tel arrangement et disent que s'ils en avaient eu connaissance, ils auraient empêché l'entente d'avoir aucun résultat.

LE [illegible]NARD

Il y aura samedi soir à sept heures, une pratique pour le club Le Montagnard.

Tous les joueurs sont priés d'être présents.

A WINNIPEG

Les Victoria de Winnipeg, qui doivent venir à Montréal, à la fin de janvier, afin de rencontrer les Shamrocks pour la Coupe Stanley, ont perdu leur nouveau cover point Carruthers. Ce dernier souffre d'une attaque de bronchite aigue, qui ne lui permettra pas de se mettre à jouer cet hiver.

Johnson, qui occupait cette position l'an dernier mais qui se disposait à jouer comme "avant" cette année, reprendra son ancien poste et Marshall jouera à l'attaque.

LES CLU[illegible]NA

Les clubs de la ligne intermédiaire qui jouent leurs parties à l'Arena, ont arrangé comme suit l'ordre de leurs parties qui consisteront en deux mi-temps de 25 minutes chacun.

20 Décembre—Montréal vs Victoria, 2,30.
29 Décembre—Shamrock vs Westmount, 4.
5 Janvier—Montréal vs Shamrocks, 2,30.
12 Janvier—Westmount vs Victoria, 4.
12 Janvier—Shamrock vs Victoria, 4.
12 Janvier— Montréal vs Westmount, 2,30.
19 Janvier—Victoria vs Montreal, 4.
26 Janvier—Victoria vs Westmount, 2,30
26 Janvier—Shamrock vs Montréal, 4.
Février 2—Montreal vs Westmount, 4.
Février 2—Victoria vs Shamrock, 2,30.

Les parties se jouent les samedis après-midi à 2,30 heures et 4 heures.

LES PROFITS CLAIRS DE YALE SONT DE $4,950.83

LES RECETTES SONT DE $68,813.56

New Haven, Conn., 20.

Le rapport de M. Walter Camp, trésorier de la Yale Field Corporation, qui réunit les diverses sommes provenant des quatre principales branches d'athlétisme cultivées par Yale, a été publié hier.

La somme totale des recettes pour l'année a été de $68,816.54.

Les dépenses dans toutes les branches de l'athlétisme ont été de $64,656.71, ce qui laisse un profit de $4,959.83.

UN DEFI AUX JEUNES HOMMES FORTS

Henry Messier, de Fitchburg, fils de Louis Messier, autrefois hôtelier à Coaticook, né en 1870 et pesant 98 livres, est prêt à se rencontrer avec n'importe quel homme de son poids, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

Dans une exhibition donnée au mois d'août dernier, il a soulevé 240 livres de terre d'un seul doigt.

Son entraîneur est Joseph Poisson, champion de la Nouvelle-Angleterre.

Voici ses tours de force :

1—Soulever un haltère d'une seule main.
2—Lever d'un seul élan.
3—Lever un haltère à l'épaule et au bout du bras, en se tenant sur une seule jambe.
4—Lever au bout du bras, se coucher et se relever.
5—Lever une barre à sphères d'une seule main, à l'épaule, et de là au bout du bras, sans toucher aucune partie du corps.
6—Lever au bout du bras, d'une seule main, en se tenant assis sur une chaise.
7—Lever un haltère de chaque main.
8—Lever une barre à sphères d'un seul élan, au-dessus de la tête.
9—Lever une barre à sphères de terre à l'épaule et de l'épaule au bout des bras, sans toucher au corps.
10—Lever de terre d'un seul doigt.

A.A.A. MASCOTTE

Il y aura une grande assemblée de tous les actionnaires de l'A.A.A. Mascotte, dimanche le 23 courant, à 2 heures p. m., dans la salle du club Tarte, 1058 rue Ontario.

Tous les actionnaires sont priés d'être présents.

Par ordre,
A. DUFAULT,
Secrétaire

NOTES DE LA POLICE

Une scène mouvementée s'est déroulée hier matin en cour du Recorder.

Un nommé Charles Bélanger avait porté plainte contre un nommé Jackson, qu'il accusait d'avoir gêné la circulation des passants. M. le recorder Weir, après avoir entendu la preuve, renvoya l'action. Bélanger, en entendant prononcer le jugement, fut pris d'une colère noire et oubliant le decorum qu'il devait observer dans une cour de justice, il se mit à critiquer à haute voix le tribunal. L'huissier-audiencier, M. Bertrand, ayant voulu rétablir l'ordre, fut assailli par Bélanger.

Bélanger, amené à son tour devant M. Weir, fit des excuses à qui de droit et le juge le renvoya absout.

Un nommé Joseph St-Pierre, commerçant de poisson, a été condamné par le recorder Weir à $5 d'amende ou un mois de prison pour avoir vendu du poisson sans licence.

Verdict de mort accidentelle dans le cas du jeune Octave Gagné, écrasé par un train du Grand Tronc à la traverse de la rue Hibernia.

M. Saul Desjardins, de Ste-Thérèse, âgé d'une trentaine d'années, est disparu de sa demeure depuis trois jours. Desjardins, étant allé faire une commission pour sa mère à quelques milles en dehors de Ste-Thérèse, n'est plus revenu. Le malheureux était sujet à des attaques d'épilepsie. On craint qu'il ne soit mort de froid.

Les nommés Alexandre Monette, William Gervais et Raoul Lescarbeau ont comparu hier en cour de police sous l'accusation d'avoir assailli M. Joseph Marcotte, rue St-Timothée.

Après avoir cruellement battu leur victime à coups de poing, les trois copains se sont emparés de sa casquette en mouton de Perse. Les accusés se disent innocents. Procès mercredi prochain.

LA REVUE DE EA POLICE

Comme nous l'avons annoncé hier, nous assisterons, samedi matin, à la salle militaire de la rue Craig, à la revue annuelle de la police de Montréal. La fanfare municipale, sous la direction de M. Henri Cordenier, sera présente.

Le lieutenant-colonel Hughes, surintendant de la police, accompagné des membres de la commission de police et de plusieurs officiers de la milice, fera l'inspection.

Après la revue, constables et militaires paraderont par les principales rues de la ville, précédés de la fanfare municipale.

NOCES D'ARGENT

De Messire Adolphe Bérard, curé de Verchères

Hier, 18 décembre 1900, ont été célébrées avec pompes les noces d'argent de notre vénéré Pasteur le Révérend Messire Adolphe Bérard, qui chanta lui-même la messe assisté de messire Ecremont, cure de Ste-Cunégonde comme diacre et de Monsieur R. Sylvestre, ecclésiastique et neveu de messire Bérard, comme sous-diacre Le sermon de circonstance, magnifique morceau d'éloquence fut prononcé par le Révérend messire Jobin, Prêtre du collège de l'Assomption.

Les anciennes élèves du couvent de Verchères ont chanté avec grand succès une messe de Conconne qui a été accompagnée sur l'orgue par Madame Victor Cusson. Après la messe, monsieur Félix C. Larose, pour les citoyens de Verchères et monsieur F. Xavier Bouvier pour les Forestiers et les Artisans-Canadiens-Français présentèrent chacun une adresse à monsieur le curé qui a répondu avec émotion. Ces adresses ont été accompagnées de riches cadeaux. Dix-huit prêtres étaient présents à cette magnifique fête.

Dans l'après-midi fut chanté par les mêmes anciennes élèves du couvent un salut solennel avec le chant du Te Deum. L'église était magnifiquement décorée et tous les citoyens de Verchères ont assisté à ces cérémonies qu'ils n'oublieront jamais.

La part du "Cordon Bleu"

COEUR DE BOEUF A LA CASSEROLE. — Le cœur étant bien frais, fendez-le, retirez le sang coagulé qui s'y trouve, lavez et essuyez avec un torchon. Il faut alors larder le cœur; pour cela, coupez dans du gras de lard, des languettes de l'épaisseur d'un gros crayon et longues de 3 ou 4 pouces roulez-les dans un mélange de sel, poivre et persil finement haché, et introduisez-les dans des trous faits à travers le cœur soit à l'aide d'une lardoire, soit, à défaut, à l'aide d'un couteau étroit et pointu.—Ficelez le cœur afin de tenir les deux moitiés rapprochées, et mettez-le dans une cocotte ou une casserole en fonte avec un bon morceau de beurre. Faites jaunir de tous les côtés, puis ajoutez deux tasses de bouillon, salez, poivrez, couvrez, et faites cuire deux heures à petit feu.

AVIS

NOUS INVITONS CORDIALEMENT LES SECRETAIRES DES DIFFERENTS CLUBS SPORTIQUES, DE MONTREAL ET DES ENVIRONS, DE VOULOIR BIEN SE METTRE EN RELATIONS AVEC NOUS. TOUTE COMMUNICATION SERA REÇUE AVEC PLAISIR PAR LE REDACTEUR DU SPORT: "LE JOURNAL."

L'exterminateur des vers de la mère Graves se vend en plus grande quantité que n'importe quelle autre préparation de ce genre en Canada. Il donne toujours satisfaction en ramenant les petits enfants à la santé. 1-6

NOTES MUNICIPALES

L'administration municipale de la voirie perd deux bons employés dans les personnes de M. Arthur McDonald, des ateliers de la rue McCord, et de M. H. M. Giles, inspecteur des pavages, décédés hier matin.

LA NATALITE A MONTREAL.

Voici le tableau statistique des naissances, mariages et décès enregistrés à Montréal depuis 1885 :

Année.	Population.	Décès.	Par mille.	Naissances.	Par mille.	Mariages.	Par mille.
1885.	167501	7825	40.71	6803	37.62	1395	8.92
1886.	183504	4655	25.36	68326	45.37	1931	10.52
1887.	189741	5236	27.96	8249	43.63	1984	10.46
1888.	201743	5824	28.86	8638	42.91	2204	10.93
1889.	213000	5588	26.60	8680	41.33	2107	10.03
1890.	216300	5665	24.80	8672	40.09	2080	09.61
1891.	218268	5301	24.24	9576	43.87	2107	9.65
1892.	224816	5397	24.49	9454	42.05	2149	9.55
1893.	231566	5702	24.96	10080	23.53	2273	9.81
1894.	241748	6704	27.27	10714	44.29	2188	9.05
1895.	249000	6179	24.81	10055	40.38	2011	8.07
1896.	256470	5629	21.92	4592	37.40	1902	7.40
1897.	261164	6035	22.48	9184	34.76	1885	7.13
1898.	272088	5622	20.66	9303	34.66	2179	8.00
1899.	280251	6671	24.51	9655	34.45	2277	8.12

On voit que la proportion des naissances et des mariages diminue au lieu d'augmenter. Ainsi, en 1886, lorsque la population était de 183,504, les naissances étaient de 45.37 par 1,000 habitants, en 1899, il n'y avait que 34.45 de naissances, bien que la population fût de 280,251. Quant aux mariages, la proportion par 1,000 habitants, qui était de 10.52 en 1886, n'a été que de 8.12 seulement en 1899.

L'ANNEXION DE LA BANLIEUE

A la dernière séance de la commission de l'annexion, les échevins Faucher, Hart et Bumbray ont voté contre la proposition de soumettre au conseil les règlements préparés par l'échevin Lavallée pour l'annexion des municipalités de Sainte-Cunégonde et de St-Henri à Montréal.

Ces échevins ne sont pas opposés en principes à l'annexion des municipalités suburbaines : ils estiment au contraire qu'il faudra en venir là dans un temps plus ou moins éloigné; mais ils ne croient pas le temps venu pour la Ville d'assumer les charges de deux villes dont les dépenses selon eux, excèdent annuellement les recettes de plusieurs milliers de piastres.

L'HOPITAL CIVIQUE

Le Rév. M. E. McManus, qui depuis deux ans visite les malades protestants de l'hôpital civique en qualité de chapelain, se prononce contre l'idée de construire deux hôpitaux pour le traitement des maladies contagieuses. Dans une lettre adressée à l'échevin Ames, il dit:

"J'aime beaucoup votre projet de faire construire quatre ailes dont chacune serait contacrée au traitement d'une maladie en particulier, avec une construction centrale pour les bureaux de l'administration.

Une dépense de $100,000 n'est pas énorme pour une ville dont la population est de trois cent mille habitants. Je serais aussi très favorable à un bureau de direction où les protestants et catholiques seraient justement représentés.

Il y en a, je le sais, qui seraient en faveur de la construction de deux hôpitaux, l'un pour les protestants, l'autre pour les catholiques; mais je crois que s'en tenir à cette idée serait le bon moyen de ne rien obtenir. La dépense qu'occasionnerait le maintien de deux institutions de ce genre serait presque double, et je ne pense pas que les avantages à en retirer justifieraient une telle augmentation des frais d'entretien".

MAISONNEUVE A OTTAWA

Le conseil municipal de Maisonneuve à délégué le secrétaire Ecrement et l'échevin Gilbert à l'assemblée du comité parlementaire des chemins de fer qui se tiendra bientôt à Ottawa.

Le comité, à cette assemblée, entendra les demandes de la Compagnie du Tramway de Montréal qui veut traverser la ligne de la Belt Line à l'avenue Lasalle.

A LACHINE

Le conseil municipal de Lachine a nommé M. Léon Forest, notaire, président de l'élection municipale qui se prépare dans cette localité. Il y a quatre conseillers à remplacer; MM. Gareau et Leblanc, dans le quartier Est; M. Métayer, dans le quartier Centre ; et M. Thomas White, dans le quartier Ouest.

On parle de MM. J. A. Gagné, marchand; Adolphe Gauthier, contremaître chez McLaren Bros., et E. A. Sarabonnet, mécanicien, comme candidats probables.

LES TROTTOIRS A ST-HENRI

Dame Rose-Alma Vernier, réclame à la ville de Saint-Henri $300 de dommages-intérêts pour un accident qui lui est arrivé le 21 novembre dernier, au coin des rues Bourget et Sainte-Emilie.

Le conseil de cette municipalité a voté $25 à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse de Sainte-Elizabeth.

LES CANDIDATS DE LA LIGUE

La Ligue des Citoyens de Saint-Henri a entrepris la lutte contre les conseillers municipaux sortant de charge.

M. Arthur Renaud est son candidat dans le quartier Saint-Henri, contre l'échevin Leclerc et M. C. Fortier.

M. O. Patenaude fera la lutte à l'échevin Sénécal, dans Saint-Antoine.

M. Alfred Leduc a consenti à se présenter contre l'échevin Taillefer.

L'échevin Gagné sera seul élu sans opposition.

On parle de M. Trudel, ancien échevin, comme candidat en opposition au maire Guay.

LE TRAMWAY A STE-CUNEGONDE

Les habitants de Sainte-Cunégonde se plaignent de l'insuffisance des tramways dans cette municipalité.

Le conseil municipal a décidé de prendre des procédures pour faire respecter le règlement par la compagnie.

LE MARIAGE DELPIT-COTE

Le théologien de la "Vérité" corrige une erreur bien involontaire du "Journal"

Nous lisons dans la "Vérité" :

Dans son numéro du 17 décembre, le "Journal", de Montréal, en parlant de l'affaire Delpit, emploie des termes inexacts, des termes tellement inexacts qu'ils peuvent faire naître dans bien des esprits une idée très fausse.

Notre confrère dit : "Rome vient de ratifier le jugement de l'officialité de Québec, "invalidant" le mariage de M. Albert Delpit, avec Mlle Marie Jeanne-Berthe-Aurore Côté." Et plus loin : "M. Delpit prend actuellement des procédures pour faire reconnaître civilement son "divorce."

L'Eglise n'a jamais "invalidé" un mariage valide et consommé. Elle ne "peut pas" le faire.

Plutôt que d' "invalider" le mariage du roi Henri VIII, elle a laissé l'Angleterre s'en aller dans le schisme et l'hérésie.

Quelquefois l'Eglise déclare que tel pseudo-mariage n'a jamais été un mariage valide.

C'est le cas de M. Delpit et de Mlle Côté. Etant tous deux catholiques, ils ont prétendu se marier devant un ministre protestant. Dans cette province, de tels prétendu mariages sont nuls de plein droit.

L'officialité de Québec a déclaré qu'il n'y a jamais eu mariage valide entre M. Delpit et Mlle Côté.

Ce n'est pas du tout la même chose que d' "invalider" un mariage.

Les tribunaux civils de cette province reconnaîtront sans doute le jugement de l'officialité de Québec, confirmé par Rome.

Mais le "Journal" nous apprend que Mlle Côté fait appel aux protestants, par l'entremise du "Witness", de l'aider à porter l'affaire devant le Conseil Privé, en Angleterre. Elle y aura peut-être gain de cause. Et l'on constatera alors que la situation de l'Eglise en ce pays n'est pas aussi satisfaisante que certains optimistes l'ont prétendu.

Dont acte.....

Le "Witness", dans les colonnes duquel la mère de Mme Delpit avait fait appel à la générosité publique, annonce qu'il n'a reçu jusqu'ici qu'un dollar. Il fait maintenant un appel personnel à ses lecteurs, les engageant à souscrire libéralement pour la revendication de ce qu'il appelle "les droits du citoyen britannique."

Funérailles de M. Panneton

MORT DE DEUX EMPLOYES

Très simples ont été les funérailles de Mme veuve André Panneton, née Marie-Anne Gordon à l'église Saint-Jacques, hier matin. La défunte avait exprimé le désir de n'avoir aucun déploiement de pompes autour de sa tombe, et on a respecté son vœu suprême.

Le deuil était conduit par ses trois fils, MM. Emile, Wilfrid et Emery Panneton, et par cinq de ses petits-fils, Arthur, Paul, et Jean Panneton et Jean et Joseph Barcelo.

Dans le cortège funèbre on remarquait: MM. Alphonse Desjardins, M. Desjardins, George Panneton, Adolphe Panneton, Alphonse Panneton, neveux; M. Couture, père; Guy Couture, Joseph MacKay, M. Cusson M. Papineau, G. DeMontigny, M. Ducharme, A. Pelletier, D. S. Moffatt, Louvigny DeMontigny, Gaston DeMontigny, etc., etc.

La levée du corps a été faite à l'église par le Rév. Paul Brey, de l'église Notre-Dame, qui a aussi chanté le service. Madame Panneton laisse pour déplorer sa perte quatre fils et quatre filles.

Démission d'un Maitre d'équipage

Le major George R. Hooper, maitre d'équipage du Montréal Hunt Club", a décidé de donner sa démission lors de l'assemblée annuelle du club.

Il occupe ce poste depuis cinq ans, pendant lesquels les affaires du club ont marché dans la voie de la prospérité.

Encouragement des lettres, Suffrage universel, Vote obligatoire

Les littérateurs du Canada — surtout les littérateurs en herbe — ont trouvé un champion dans la personne de M. J. B. Prévost, le nouveau député de Terrebonne. Celui-ci, en effet, a annoncé mercredi soir au Club Libéral de la Partie Est qu'il demanderait au gouvernement provincial d'offrir en primes une somme de $300 pour le meilleur drame et une somme égale pour la meilleure comédie, dans un concours ouvert à tous les auteurs de la province.

Au nombre des réformes que M. Prévost veut prêcher, citons l'extension du suffrage à tous les citoyens mâles âgés de plus de 21 ans et l'institution du vote obligatoire.

Le Syndicat Conners

M. Smith, gérant du syndicat Conners à Montréal, nie avec indignation que le syndicat ait l'intention d'abandonner la construction de son élévateur à la Pointe-au-Moulin-à-Vent.

Les agriculteurs d'Hochelaga

A son assemblée annuelle, qui a eu lieu mercredi, la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a élu les directeurs suivants :

MM. W. V. Henderson, Sault au Récollet ; Z. Ménard, Bordeaux ; A. Beau, Rivière des Prairies ; Louis Roy, fils, St-Lenoir ; George Gervais, Pointe aux Trembles ; James Fletcher, Longue-Pointe ; James Snowdon, Westmount ; Michael McEvoy, Petite Côte, et Pascal Sarazin, Côte des Neiges.

M. J.-D. Décarie a décliné, pour des raisons de santé, l'honneur d'une réélection à la présidence.

Mort de M. Henshaw

M. Joshua Henshaw, citoyen fort estimé, est décédé hier à l'âge de 72 ans.

Il était né en 1828; son père était M. George Sage Henshaw, avocat, qui brilla au barreau de Montréal au commencement de ce siècle.

M. Henshaw avait pendant longtemps fait le commerce de bois sur la rivière Ottawa.

Il avait aussi été à l'emploi du Grand-Tronc comme paie-maitre, position qu'il quitta il y a une dizaine d'années.

En 1860, il avait épousé Mlle Fayer. Il laisse deux fils et une fille.

Pas de pièges !

Nous n'avons pas besoin de tendre de pièges pour attirer les foules d'acheteurs qui viennent chaque jour à notre magasin, se choisir de belles et bonnes fourrures, aux plus bas prix possibles.

La maison Chs. Desjardins et Cie a su mériter, depuis longtemps, la confiance du public et celui-ci la lui accorde largement.

5—1

BILLARDS

The Brunswick-Balke Collendar Co.

Les premiers manufacturiers de Tables de Billard et de "Pool" de matériel de billard et fournitures de toute sorte au plus bas prix qu'il y ait au monde. Le véritable drap "Ivan Simonis." La célèbre bande rapide "Monarch," la plus stable et celle qui est préférée par les experts et les joueurs de profession.

Fournitures de jeu de quille, etc. Tables neuves ou de seconde main, grandeur anglaise ou régulière, à des conditions raisonnables. Pour catalogue et liste de prix, écrivez à

THE BRUNSWICK-BALKE COLLENDER CO.
88, Rue King ouest. Toronto.

ALF. CLOUTIER, agent local, 2086 rue Notre-Dame, Montréal.

FETE EN L'HONNEUR DU CAPORAL BAILEY

Le caporal John Bailey, de la compagnie "E", du premier contingent canadien en Afrique, a été l'objet d'une jolie démonstration à l'Unity Hall.

M. Bailey est un employé de la Compagnie de Gaz de Montréal. Ce sont ses camarades qui lui ont offert cette petite fête, dont M. S. Skinner, gérant de la compagnie, avait été l'un des organisateurs.

Le président, H. S. Holt, président de la compagnie de Gaz, était présent, et il a présenté au héros de la fête une jolie médaille en or.

Il y a eu ensuite un dîner entrecoupé de discours patriotiques, puis de la musique instrumentale et du chant.

L'eau du fleuve

Comme résultat de la formation du pont de glace entre Sorel et Montréal, l'eau du fleuve a monté depuis mercredi jusqu'au niveau des vieux quais. Elle est encore, cependant, de 16 pieds au-dessous du niveau des quais neufs.

La médaille fénienne

Une seconde distribution de médailles féniennes aura lieu à Montréal vers le 15 janvier prochain.

Quel beau manteau!

Voilà ce qu'on ne peut s'empêcher de dire en voyant une dame portant l'un des superbes manteaux de la maison Chs. Desjardins et Cie.

Ces manteaux font la joie de nos plus élégantes Montréalaises.

5—1

COMPLETEMENT SOURD — M. S. E. Crandell, de Port Perry, écrit : J'ai contracté un gros rhume l'hiver dernier, qui m'a rendu complètement sourd d'une oreille et en partie sourd de l'autre! Après avoir essayé de plusieurs remèdes et avoir consulté plusieurs médecins, sans obtenir de soulagement, on me conseilla d'essayer l'Huile Electrique du Dr Thomas. Je fis chauffer l'Huile et m'en versai un peu dans l'oreille, et avant d'en avoir dépensé une demi-bouteille, ma surdité avait complètement disparu. J'ai entendu parler de d'autres cas de surdité guéris par ce remède. 1-6

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

Tarif d'Excursion!

Des billets pour aller et retour seront vendus entre les stations à l'Est de Port Arthur et du Sault Ste-Marie, Mich., comme suit:

Vacances de Noel — Au prix d'un billet de première classe, pour un demi-passage, les 22, 23, 24 et 25 décembre. Bons pour revenir jusqu'au 26 décembre 1900.

Au prix d'un billet de première classe pour un passage, plus un tiers, les 21, 22, 23, 24 et 25 décembre 1900. Bons pour revenir jusqu'au 27 décembre 1900.

Vacances du Jour de l'An — Au prix d'un billet de première classe pour demi-passage, les 29, 30 et 31 décembre 1900, et le 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 2 janvier 1901.

Au prix d'un billet de première classe pour un demi-passage, plus un tiers, les 28, 29, 30 et 31 décembre 1900, et le 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 3 janvier 1901.

Vacances Scolaires — Au prix d'un billet de première classe, plus un tiers, du 3 au 31 décembre 1900. Bons pour revenir jusqu'au 29 janvier 1901.

Prix spéciaux pour les points dans les Provinces Maritimes

S'adresser aux Agents du Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour les billets et plus amples informations.

Le train du dimanche laisse la Place Viger à 9.15 a.m. pour St Jérome et les stations intermédiaires au retour, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

TARIF DES FÊTES

Passage simple de première classe.
Aller 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite pour retour 26 décembre 1900.
Aller 21, 30, 31 décembre et 1er janvier 1901. Limite pour retour 2 janvier 1901.
Prix d'un passage de première classe plus un tiers.
Aller 21, 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite pour retour 27 décembre.
Aller 28, 29, 30, 31 décembre et 1er janvier 1901. Limite pour retour 3 janvier 1901.

VACANCES SCOLAIRES

Aux instituteurs et élèves des écoles et collèges sur remise de la forme type du certificat de chemin de fer de vacances scolaires. Prix d'un seul passage de première classe plus un tiers, pour aller et retour. Départ du 8 au 31 décembre inclusivement. Limite pour retour le 29 janvier 1901.

Taux spéciaux aux commis-voyageurs.

Bureau des billets de la ville, 137, rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure. 27-1a

COMMON SENSE tue les Coquerelles, les Punaises, les Rats et les Souris. Chez tous les pharmaciens et 381 QUEEN ST. W., TORONTO. Défiez-vous des imitations sans valeur

COUPON D'ASSURANCE

Tout abonné qui part en voyage doit inscrire son nom dans cet espace et laisser le journal à la maison.....

.....

afin d'avoir droit, en cas d'accident, à l'assurance dont bénéficient les abonnés du "Journal",

(voir Votre police d'assurance).

LE BEBE L'AIME

Le RESOLUTIF CUTICURA est si pur, si doux, si sain que grands et petits le prennent avec plaisir. Il rafraîchit et purifie le sang dans l'eczéma et autres humeurs torturantes et défigurantes, pendant que les bains chauds avec le SAVON CUTICURA nettoient la peau des croûtes et des gales et que les applications douces d'ONGUENT CUTICURA adoucissent et guérissent la démangeaison et le brûlement de la peau.

En vente partout. POTTER CORP., seuls propr., Boston. E. U. "La peau des bébés," gratis. 12

"Argenterie Durable"
FAITE et CARANTIE par
MERIDEN B. COMPANY

Une ligne très complète de cette marque authentique, dans Services à Thé, Porte-Gateaux, Porte Plats, Etc., et aussi les derniers modèles pour

"1847 Rogers Bros."
Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Etc.

MAGIC SODA F. W. GILLETT

Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

LONDON, ENG. E. W. GILLETT, CHICAGO ILL.
TORONTO, ONT.

Compilation et Receuil des Lois
SUR L'ENREGISTREMENT
DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Nous avons l'honneur d'informer les hommes de loi, de la finance, et les propriétaires, que nous avons maintenant en mains, pour en disposer à notre bénéfice, l'ouvrage si important sur l'Enregistrement que vient de publier M. J. C. Auger, Notaire et Régistrateur de Montréal-Est, lequel ouvrage a reçu l'approbation des juges de toutes les Cours et des hommes de profession en général. Nous en disposerons aux termes et conditions les plus favorables aux acheteurs, persuadés que nous sommes, que cetouvrage sera d'une grande utilité aux notaires pratiquants et à tout le public en général.

GRANGER & FRERE
Montréal, 1er octobre 1900.

Avant. Après.
Phosphatine de Wood,
Le Grand Remède Anglais
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets guérissent entièrement toutes formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyé sur réception du prix, un paquet, $1.00, six, $5.00. *Un nous plaira, six guériront.* Pamplets gratis à n'importe quelle adresse.

The Wood Company, Windsor, Ont.

La Phosphatine de Wood est vendue à Montréal par E. B. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et par tous les pharmaciens en Canada.

LA GAZETTE DES DAMES

LA FEMME ECONOME

Je ne serai démentie par personne, en affirmant qu'il est aussi utile de savoir bien réparer les dommages causés par l'usure ou par les accidents, que de confectionner d'une façon irréprochable les ouvrages neufs.

Le raccommodage est absolument indispensable dans tout intérieur bien tenu.

On ne doit pas attendre qu'un objet soit très déchiré pour le raccommoder ; c'est lorsque l'on y aperçoit le moindre accroc, la plus petite partie claire que l'on doit songer à sa réparation. Loin de moi, l'idée de vous dire, chères lectrices, réparez votre linge jusqu'au dernier fil, non. Quand le linge est devenu usagé, ce serait une économie mal entendue que de vouloir faire reprise, ou mettre morceaux, les uns à côté des autres ; mieux vaudrait alors employer son temps à confectionner quelque chose de neuf.

Le raccommodage est un travail ingrat, qui demande beaucoup de temps, mais dont la connaissance ne devrait être étrangère à aucune main de femme.

On raccommode soit en remplaçant les fils usés par des fils nouveaux : c'est la reprise ; soit en comblant, au moyen d'une pièce nouvelle, le vide qui s'est produit dans l'étoffe : c'est le rapiéçage.

Lorsqu'un objet est trop usé ou trop déchiré pour être réparé au moyen d'une reprise il est préférable d'y mettre un morceau.

La pièce doit être en étoffe semblable à celle de l'objet à réparer ; en lainage il faut se procurer un morceau identique. Mais si la nouvelle pièce doit être appliquée à un objet de lingerie, on aura soin de choisir un tissu un peu plus léger que celui qui a servi à confectionner l'objet. Il ne faut jamais mettre une pièce en toile neuve dans un drap ou une chemise déjà amincis par l'usage ; mais il ne faut pas non plus mettre une toile trop usée qui aurait le grand inconvénient de ne pas durer aussi longtemps que l'objet raccommodé ; ne mettez jamais de pièces en étoffe neuve sans avoir soin de la laver avant de la poser, sans cette précaution (et si l'objet a déjà subi un blanchissage) vous seriez tout étonnée après le premier lavage de constater que le morceau tire ; cela proviendrait de ce que la toile a rétréci au lavage.

La pièce doit être plus grande que le trou qu'elle est appelée à dissimuler, à moins qu'elle ne soit mise dans un objet neuf, troué par un accident et qui, par conséquent, n'est pas sujet à s'user autour de la pièce.

Quand on a affaire à un objet usé, on doit donc faire tomber toutes les parties claires ; on égalise le trou pour qu'il présente une forme régulière rectangle ou carré, en suivant les fils du tissu.

Prenez le morceau que vous venez d'enlever et placez-le sur l'étoffe qui est destinée à le remplacer ; ayez soin de bien le mettre dans le même sens, et coupez-le, sans oublier de laisser tout autour une largeur d'environ 2 centimètres, de façon à pouvoir faire un rempli de chaque côté.

On place la nouvelle pièce de manière à ce que les bords dépassent,—régulièrement tout autour—ceux du vide produit par la partie enlevée. On replie un peu plus d'une ligne du côté de la pièce et un peu moins d'une ligne du côté du trou, ce qui, pour ce dernier, ne peut être fait qu'en taillant en biais chacun des angles. C'est faute de couper les coins que l'on ne parvient pas toujours à bien poser un morceau ; la seule difficulté consiste à les placer à angles parfaitements droits, sinon la pièce forme des fronces ou une petite poche à chacun d'eux. On coud le morceau à points arrière sur l'objet même, ce qui facilite l'exécution des coins, puis on rabat la pièce sur l'étoffe au moyen de point de côté. Si le morceau est mis dans la lingerie fine, on aura soin de recouper légèrement les rentrés, de manière à n'avoir que la largeur nécessaire pour faire un petit rempli.

Certaines étoffes s'accorderaient mal d'une pièce en coutures rabattues. Les étoffes épaisses, par exemple, sont mieux accommodées si l'on pose les morceaux en surjet, dans les tissus à rayures ou à carreaux, cela permet d'assortir les raies avec plus de précision, ce qui n'est point à dédaigner, n'est-ce pas, Mesdames.

La pièce en surjet se pose comme celles à coutures rabattues, mais le rempli est égal des deux côtés, on réunit les deux parties par un surjet fait de droite à gauche et bien serré, mais en ayant soin de ne pas trop tirer le fil pour que les deux parties puissent ensuite être aplaties à l'envers avec le dé, elles doivent se toucher sans cependant chevaucher, c'est-à-dire reposer l'une sur l'autre.

Nous reviendrons prochainement sur ce sujet, en vous parlant des autres sortes de racommodages.

Baronne de TREVES.

La part du "Cordon Bleu"

PATES DE NOEL.

Faites cuire une langue de bœuf fraîche, jusqu'à ce que vous puissiez la peler ; hachez-là avec une demi-livre de suif bien fin, ajoutez une livre de sucre pilé, une de gros raisins, dont vous extrairez les graines et couperez avec autant de raisins de Corinthe, que vous aurez soin de bien laver, éplucher et sécher sur un linge, en les frottant avec la main, pour ôter les petites saletés, pelez dix-huit pommes fameuses, que vous hacherez bien fines, pilez une muscade, un bâton de canelle, du macis, du clou, de la tête de clous mettez encore deux pincées de sel fin, l'écorce de deux citrons râpés, une chopine d'eau-de-vie, et une de vin blanc ; brassez le tout comme il faut, ça se conservera couvert, et au froid, pendant plusieurs mois, et vous vous en servirez au besoin.

On en fait des pâtés couverts dans des vaisseaux plats.

On y ajoute sucre et épices au goût.

On les fait cuire au four ou fourneau et on les mange toujours chauds.

AU DOUX PAYS DES ANGES

A M. J. A. de Carufel, à l'occasion de la mort de sa fillette

"Oh ! comme on souffre et comme on pleure sur cette terre d'exil, quand Dieu vient chercher un de ses anges pour parer son Ciel."

Z. FLEURIOT.

Elle souriait à la nature, aux fleurs, à la vie ; la joie suivait son chemin. Devant elle tous les fronts se déridaient. Comme un rayon lumineux chasse les ténèbres, elle chassait loin d'elle les ennuis, les douleurs, les amers souvenirs, tout le triste cortège des sentiments et des pensées sombres. Son sourire était plus doux que la suave mélodie, et il y avait un charme ineffable à contempler son regard, à suivre le naturel de son geste, l'harmonie de sa grâce enfantine.

Pourquoi donc est-elle partie ? Pourquoi ? Oh ! parce que le Divin Jardinier eut peur pour elle de la triste vie de ce monde. IL appela ses anges ; IL leur dit de cueillir cette petite fleur mieux faite pour le ciel que pour la terre, et de la transplanter, de l'abriter dans les jardins ombreux de son beau Paradis.

Les petits anges radieux, les ailes frémissantes de bonheur, prirent leur vol et se pressèrent autour de Mariette, et Mariette avec ses yeux si profonds et si doux, son délicieux sourire, rayonna de bonheur à la visite de tous ses petits frères du Ciel. Son âme prit des ailes d'azur et s'envola... Oh ! comme fut broyé le cœur des bons parents !

Ils couchèrent dans les lis et les lilas blancs le petit corps qui leur restait, et quand, après l'heure inexorable, même le petit corps leur fut enlevé, il leur sembla que tout le bonheur s'en allait, sans plus laisser d'espérance. Leur cœur tire au Ciel où est la petite... Et souvent, avec le poète sublime, ils redisent :

"Je viens à vous, Seigneur, père auquel il faut croire ;
Je vous porte, apaisé,
Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire,
Que vous avez brisé.....

Depuis lors autour d'eux, le jour, la nuit, sans cesse, Mariette vole, avec les anges gardiens de ses sœurs. Elle est toujours là... si près... Mais c'est la triste condition de notre humaine nature de ne pas entendre les douces paroles que les célestes messagers disent à notre cœur, de ne pas sentir autour de nous l'amour de nos chers âmes disparues.

M.-L. D.

M. P. V. SAVARD

Serait créé sous-ministre des Travaux Publics

(Spécial au "Journal".)

Ottawa, 19.

Je crois pouvoir vous annoncer avec certitude que M. Savard, l'ancien député de Chicoutimi et Saguenay, est désigné pour remplacer M. Gobeil et qu'il a même actuellement dans sa poche sa commission de sous-ministre des travaux publics. Ce qui donne une couleur de vérité à cette nouvelle, c'est que M. Savard n'a pas contesté l'élection de M. Girard, son concurrent élu. On sait que l'ex-whip français a promis à ses amis d'Ottawa, au lendemain de l'élection, qu'il serait aux Communes à la prochaine session. Il n'a pas même fait enregistrer son protêt. Pourquoi ?

Pour ramener les cheveux gris à leur couleur naturelle, servez-vous du "Luby's Hair Renewer." Pour les empêcher de tomber et les faire pousser, servez-**LUBY'S** et ne vous vous du... laissez pas tromper par une chose toute aussi bonne.

Sirop Calmant de Mme Winslow.

Ce remède a été employé pendant soixante ans par des millions de mères de familles pour leurs enfants, et a obtenu un parfait succès. Il attendrit les gencives et guérit les coliques, diarrhées. En vente par les pharmaciens dans toutes les parties du pays. Soyez certain de demander le vrai Sirop de Mme Winslow, et n'en prenez aucune autre sorte. 25 cts la bouteille. Tranquillité et bonheur pour la mère et l'enfant.

L'HISTOIRE D'UN NAUFRAGE

Comment a péri le "Gneiseman"

Londres, 17.

Une dépêche de Gibraltar au Lloyds dit que le "Gneisenau" était dans le port de Malaga depuis le 1er novembre pour des exercices de tir pratique.

Hier, à dix heures du matin pendant l'inspection des élèves, le vent commença à souffler avec violence. Le capitaine donna ordre aux mécaniciens de mettre sous pression aussi promptement que possible, mais la frégate a chassé sur ses ancres et se perdit. Avant qu'elle sombrât, l'équipage sauta par-dessus bord, et plusieurs matelots furent noyés.

Une petite embarcation fit des efforts héroïques pour sauver les marins ; après en avoir recueilli quinze, le bateau trop chargé fut englouti. Trois des marins qui avaient été dans le bateau furent sauvés avec des cordes.

Madrid, 17.

Au sénat, aujourd'hui, M. Polanco a fait l'éloge des marins qui ont péri en cherchant à sauver l'équipage du "Gneisenau". Il a présenté une résolution invitant le ministre des affaires étrangères, le marquis Aguilar Campos, à communiquer au gouvernement allemand les sentiments du sénat.

Le ministre des affaires étrangères a répondu qu'il avait déjà envoyé un télégramme de condoléances ajoutant que le gouvernement serait représenté aux obsèques des victimes.

La résolution a été adoptée.

Des dépêches de Malaga confirment le rapport disant que le capitaine de port avait averti le capitaine Kretschmann de l'approche de la tempête et lui avait recommandé d'entrer dans le port, mais ce fut en vain.

Des témoins oculaires disent que le choc sur les rochers fut terrible, l'avant du bateau fut ouvert et il sombra immédiatement.

Le capitaine refusa tout secours. Un marin espagnol s'approcha à peu de distance de lui et lui lança une corde ; le capitaine était si agité qu'il jeta son épée sur le marin.

Le premier maître lutta pendant une heure contre les vagues accroché à une pièce de bois et finit par couler.

Madrid, 18.

Une dépêche officielle du préfet de Malaga dit que le nombre des personnes qui ont péri dimanche dans le naufrage de la frégate-école Gneiseman, près de Malaga, est moins considérable qu'on ne l'avait rapporté. 35 personnes seulement ont péri et 100 ont été blessées.

La lutte contre la Consomption

Ottawa, 20

Une conférence générale de médecins et autres intéressés à la question aura lieu en cette ville en janvier, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour considérer les mesures à prendre pour diminuer le grand nombre de cas de consomption.

En septembre dernier un comité de la "Dominion Association for the prevention of Tuberculosis" a été formé avec des officiers provisoires, et ce comité s'est assemblé à Ottawa dernièrement sous la présidence de sir James Grant pour rédiger un programme pour la conférence générale. Le programme et des invitations seront envoyés non seulement aux médecins membres de l'Association, mais aussi aux membres des gouvernements fédéral et provinciaux et à d'autres qui ont pris un intérêt spécial aux mesures destinées à diminuer le nombre des cas de consomption. On s'attend à des résultats importants de la conférence de l'Association qui aura lieu ici le mois prochain.

Lord Minto a accepté la présidence honoraire de l'Association.

Robe de drap rouge bordé en noir, et garnie de soie noire, avec boutons en jais.

Principe essentiel

Règle générale, il faut toujours avoir une bouteille de BAUME RHUMAL chez soi pour être prêt à recevoir l'ennemi.

MORT A 105 ANS

Whitefield, N.-H. 20.

Joseph Boucher, le vieux Canadien qui se disait âgé de 105 ans, est décédé ici, chez un de ses fils, rue Water. M. Boucher était originaire de Québec, où il avait vécu un siècle. Il habitait les Etats-Unis depuis quatre ans.

Le "Roslin Castle" arrivera à Halifax le 5

Halifax, 20

La dépêche suivante a été reçue du War Office: "Le "Roslin Castle" est parti de Cape Town le 13 décembre, et devra arriver à Halifax le 5 janvier avec 45 officiers et 793 soldats du contingent canadien. Le soldat Hanbrook a perdu la raison.

A HULL

Ottawa, 19.

(Spécial au "Journal")

La ville de Hull, est éclairée ce soir à l'électricité, avec des lampes de deux mille chandelles.

—Assemblée orageuse du conseil municipal à Hull.

Après une longue et acrimonieuse discussion, il a été décidé de soumettre à l'arbitrage la réclamation de douze mille piastres de M. Bourque pour excavations de l'aqueduc.

Le conseil a reçu cinq mille piastres du gouvernement fédéral, pour sa réclamation et celle de la Pointe Gatineau, relatives à l'entretien du pont de la Gatineau.

Chemin de fer terminé

Le chemin de fer de Pékin à Takou est maintenant terminé. Il faut généralement vingt heures pour faire le trajet qui comprend 80 milles.

Les Français lancent une invitation pour une excursion par chemin de fer à Paoting Fou qui aura lieu le 15 janvier.

LE "LAKE CHAMPLAIN"

L'arrivée des volontaires

Ottawa, 20

Un câblogramme reçu au département de la milice dit que le steamer "Lake Champlain" viendra à Halifax, y déposera la malle, et quelques tonnes de fret, puis ira à St-Jean.

Il est entendu que par cet arrangement les hommes du colonel Otter qui demeurent à la Nouvelle-Ecosse et à l'Ile du Prince-Edouard, débarqueront à Halifax et iront dans leurs foyers par voie ferrée.

Ceux du Nouveau-Brunswick, de Québec, Ontario et de l'Ouest, continueront par le "Lake Champlain" jusqu'à St-Jean, et là, mettront pied à terre pour regagner leurs foyers, après la réception civique.

Un imbroglio politique au Chili

New-York, 20

Une dépêche au "Herald" dit :

Valparaiso, Chili, viâ Galveston, Tex., 18

L'impossibilité pour les divers éléments politiques de former un nouveau cabinet a pratiquement paralysé l'administration des affaires publiques. Il en est résulté de grans dommages au pays et la crise a causé beaucoup de mécontentement.

Le président Errazuriz est à sa résidence de campagne, attendant la résulte des efforts prolongés des chefs politiques pour arranger leurs différents.

Choates ne partira pas

Londres, 19

M. Choates, ambassadeur des Etats-Unis, en Angleterre dit qu'il n'a jamais manifesté l'intention d'abandonner son poste. Il dit que la mort de son associé Chas. C. Besman, comme avocat, a donné naissance à la rumeur de sa démission.

La législature d'Ontario

Toronto, 20

On s'attend à ce que la législature locale soit ouverte entre le 6 et le 10 février prochain.

L'attitude des Etats-Unis

St-Pétersbourg, 20

Le Novoy Vremya dit que la Russie n'est pas intéressée dans la question du canal du Nicaragua, mais qu'elle se range du côté des Américains.

POURQUOI ÇA VA MAL

Les embarras de l'Angleterre en Afrique expliqués

Une correspondance du Cap donne, sur les difficultés que rencontrent les Anglais dans la guerre contre les Boers, des détails dont l'intérêt est accru par les dernières nouvelles du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange. Nous en détachons ce qui suit:

Le pays et le climat concourent beaucoup à rendre cette guerre insoutenable pour les Anglais. Les voies ferrées partant du Cap de East London, de Port-Elisabeth sont gardées par plus de 50,000 hommes. La ligne de Durban à Prétoria et celle de Komatipoort demandent 60,000 hommes; trois hommes sur quatre sont employés à garder le chemin de fer. Toute station est occupée par un minimum de 300 hommes, tout pont par 150 hommes, l'embranchement d'Elandsfontein immobilisait dernièrement 1,500 hommes et 12 canons. Les soldats, pour pouvoir se maintenir, ont creusé des tranchées qui, à la saison des pluies, deviendront inhabitables et se domoliront d'elles-mêmes. Entre les points défendus la ligne est complètement libre, aussi de faibles patrouilles boers suffisent à faire dérailler des trains chargés de soldats, de munitions ou d'approvisionnements, comme cela s'est produit si souvent aux environs du Rhenoster Spruit.

La dynamite, les instruments manquent, il faut se presser si on ne veut être surpris par une forte colonne anglaise; comment détruire la voie? Les Boers ont trouvé une réponse, un certain nombre de bœufs sont attelés à un rail et la ligne saute comme le dit une dépêche anglaise. Devet a employé ce moyen plusieurs fois dans l'Etat libre.

Si l'Anglais quitte ces grandes lignes de communication, il faut qu'il emporte tout avec lui; de plus, il ne peut quitter son convoi, s'il ne veut pas risquer son enlèvement. Aussi, la colonne manœuvrant dans le "veldt" marche très lentement; le Khaki, lui, reste contre ses chariots qui cheminent péniblement, tandis que le Transvaalien tourne autour de lui sans se laisser approcher; le terrain de campement est donc le seul point occupé effectivement.

Les attaques de flanc ou de queue se succèdent quand et où le Burgher veut; il conserve de plus la faculté de se dérober. La colonne anglaise doit fatalement retourner à la ligne du chemin de fer pour se ravitailler quand les chariots sont vides, car il faudrait des escortes trop nombreuses pour sauvegarder les envois de vivres. Le seul terrain auquel les Anglais peuvent prétendre, d'après le droit d'occupation, est donc une étroite zone le long de la voie et autour des villes; et combien de fois ont-ils été forcés de déclarer leur impuissance à s'y maintenir! Combien de fois les communications ont-elles été interrompues, combien de fois les villes de Heilbronn, Wimbourg, Ficksbourg, Wepener, Senekal ont-elles changé de maître!

Sur l'Intercolonial

Québec, 20

On parle d'un certain nombre de changements dans le haut personnel de l'Intercolonial. M. Pottinger, le gérant-général serait nommé sous-ministre des chemins de fer, en remplacement de M. Schreiber, lequel serait mis à la retraite, et M. T. C. Burpee, fait gérant-général.

Le pont de Québec

Québec, 20

Les travaux du pont de Québec sont suspendus pour l'hiver, mais on emploira ce délai à amener sur les lieux tous les matériaux nécessaires à la prompte reprise des travaux au printemps. $70,000 ont déjà été dépensés en cette entreprise.

Elections municipales et politiques

Winnipeg, 20

L'élection de Winnipeg-Sud aura lieu dans les premiers jours de janvier.

A. C. Fraser a été élu maire de Brandon, hier, et W. J. Cooper, maire de Portage La Prairie.

La question du pain à Toronto

Le projet de formation d'une grande compagnie pour la fabrication du pain à Toronto prend des formes précises et il est probable que des lettres d'incorporation seront accordées la semaine prochaine.

Le capital de la compagnie sera de $850,000, et à part le contrôle de la plupart des boulangeries de la ville, elle aura de grands moulins.

Une fabrique monstre sera établie dans le comté de Renfrew

Toronto, 20

Le plus gros moulin à poudre de corindon du monde, situé dans le township de Raglan, comté de Renfrew, sera mis en opération vendredi. Il produira plus de corindon que toutes les autres fabriques en existence.

Benj. Craig, le vice-président de la compagnie est venu en ville aujourd'hui et a dit que la semaine prochaine le corindon serait expédié en quantités de six à douze tonnes par jour.

Le moulin peut produire 15 tonnes de corindon par jour, extrait de 100 tonnes de pierre.

Les commandes viennent principalement des grands établissements industriels de l'Europe et des Etats-Unis.

LA SITUATION CE MATIN

Londres, 20.

Suivant le "Daily Mail," des télégrammes privés reçus à Londres hier dépeignent la situation dans la Colonie du Cap comme assez menaçante. Il semble que les envahisseurs reçoivent des colons hollandais un appui considérable et les troupes anglaises ne sont pas assez nombreuses pour permettre de façon sérieuse l'extension des opérations militaires.

On croit que le gouvernement se rend enfin compte de la gravité de la situation et fait les plus grands efforts pour pourvoir Kitchener de chevaux et de mules.

INVALIDES

Ottawa, 20

Parmi les soldats récemment renvoyés en Angleterre comme invalides sont le sergent W. Bessette et le soldat D. Daoust, des Dragons Royaux Canadiens.

L'instruction obligatoire sera proposée au Manitoba

Winnipeg, 20

Le premier Roblin a annoncé aujourd'hui son intention de présenter à la législature du Manitoba, à sa prochaine session, un acte pour rendre obligatoire l'assistance à l'école, des enfants de six à quatorze ans.

Droits sur les successions

Kingston, 20

Les droits sur les successions du gouvernement d'Ontario, pour 1900 seront de $200,000.

C'est $50,000 de plus que l'an dernier.

Les victimes de Fredonia

Fredonia, N.-Y., 19

Les funérailles des sept victimes de l'incendie de l'Ecole normale ont eu lieu ici aujourd'hui avec beaucoup de pompe.

Les soldats se plaignent

Saint-Pétersbourg, 20

Le "Novoy Vremya" fait observer qu'il y a des signes de mécontentement parmi les troupes alliées, en Chine. On se plaint de la brutalité du général Von Waldersee. Ce journal demande que chaque corps d'armée soit autorisé à agir sous sa propre responsabilité.

Le boycott des Hollandais du Cap

La politique des Hollandais est de "boycotter" les manufactures anglaises. Ils ont déjà amené la ruine à la porte des marchands anglais et leur ligne de conduite est calculée pour rendre le gouvernement des colonies impossible tant qu'on ne sera pas entendu avec les Boers.

Manzoni retire sa proposition

Berne, 18.

Le député Manzoni a retiré sa proposition adressée au conseil national, aux termes de laquelle la Suisse devrait offrir sa médiation dans la guerre de l'Angleterre avec le Transvaal. Il en a donné pour raison qu'aucune des puissances signataires de la convention de la Haye n'avait exprimé le désir qu'il fût donné suite à la proposition.

Pressés, les libéraux

Toronto, 20

Bien que le parlement provincial fait encore quinze mois d'existence régulière, devant lui, les libéraux d'Ontario commencent déjà à choisir leurs candidats pour la prochaine lutte.

Pas assez de réguliers

Londres, 20

Des rumeurs disent que le gouvernement ne peut envoyer en Afrique les réguliers demandés par Kitchener.

Bruxelles, 19.

La dépêche suivante, datée de Vladivostock le 18 décembre, a été reçue aux quartiers-généraux des missions de Schent ici : "Dans le district de Pins, toutes nos propriétés ont été détruites, excepté le palais épiscopal. L'évêque, dix-neuf missionnaires belges, quatre prêtres chinois et trois cents chrétiens ont été sauvés par les troupes russes qui sont arrivées rapidement en cinq colonnes.

"Le commandant Eletz est arrivé le premier avec une colonne volante, le 28 octobre et a fait une héroïque défense durant cinq jours. Dans ce terrible siège, il a perdu en morts et en blessés, un tiers de ses hommes. Quoique deux fois blessé, il a refusé d'abandonner son poste avant l'arrivée des renforts.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

L'INTENDANT.

(Suite).

Celui-ci examina une à une chaque ligne de l'écrit, puis, satisfait sans doute, il le plia et le mit dans le portefeuille qui contenait les millions.

Le procureur avait quitté la table et tendait lebrilement son verre en répétant avec une ardente impatience :

—Verse, verse, verse !

Colard déboucha lentement la fiole et, d'une main ferme, il en vida la moitié dans le verre.

—Sauvé ! cria Brichet.

Et, d'un seul coup, il avala le liquide.

Puis il marcha menaçant sur Colard, en disant :

—Maintenant que je ne cours plus de danger, nous allons compter ensemble !

Loin de s'émouvoir, l'intendant fit entendre un rire tout vibrant de haine satisfaite.

—Imbécile ! dit-il, le kirsch était inoffensif ; c'est le vrai poison que tu viens d'avaler. Meurs comme un chien, car je n'ai plus besoin de toi.

Il n'avait pas achevé que Brichet, sans un cri, tombait mort à ses pieds.

IX

Décidément le nom de Brichet était sérieusement destiné à défrayer la curiosité parisienne. Pour la troisième fois, on se le répétait par toute la ville ; car, dans chaque coin, il était question de ce qu'on appelait ; Le drame de l'hôtel Brichet.

Les gens bien informés, ceux qui puisent la vérité à ses plus authentiques sources, racontaient qu'au milieu d'un souper un duel avait eu lieu entre le capitaine Fouquier, beau-père de Brichet, et celui qui allait devenir le gendre du procureur, le chevalier de Lozeril.

Quatre amis, qui avaient assistés au repas, prétendaient n'avoir pu prévenir cette sanglante catastrophe ; car les deux adversaires tout à coup, s'étaient précipités l'un sur l'autre avec une telle rage, qu'ils s'étaient mutuellement transpercés avant qu'on parvint à les séparer.

Cette exaspération des combattants remontait à une cause antérieure et ne pouvait s'attribuer à la fureur de l'ivresse, puisque les quatre témoins du duel affirmaient, sur leur honneur, qu'il n'avait pas été vidé plus de trois bouteilles entre six convives.

Après avoir inutilement tenté de secourir les blessés, qui leur avaient presque subitement expiré entre les bras, ces désolés témoins disaient avoir passé le reste de la nuit dans les larmes.

Et, de fait, ils étaient encore bien pâles et bien abattus quand, le surlendemain, ils avaient comparu devant M. de Badières, le juge chargé de l'enquête. Ils semblaient être encore abrutis par cette douloureuse émotion.

Comme si ce n'était pas assez de deuil sur cette maison, la chronique de la ville ajoutait qu'à la même heure à l'étage au-dessous le doux, bon, et honnête procureur Brichet avait succombé à une seconde attaque de la congestion cérébrale qui, quinze jours auparavant, l'avait épargné en le laissant si faible d'intelligence.

Le matin, ajoutait-on, en pénétrant chez son maître, le fidèle Colard l'avait trouvé mort et déjà froid, en chemise, étendu sur le parquet. Sans doute que le regretté vieillard avait senti venir l'attaque et qu'il s'était lancé du lit pour appeler au secours.

Quelques personnes, encore mieux renseignées, disaient que cette seconde attaque n'était pas venue sans cause... et que cette cause était l'intrigue.

La vérité avait percé, malgré tous les efforts du dévoué Colard pour conserver sans tache la mémoire de son maître.

On affirmait que le vieux serviteur, en entrant chez Brichet, l'avait relevé gisant au milieu de bouteilles vidées. Le docteur Gardie, appelé trop tard par l'intendant pour le secourir, n'avait pu que constater le décès, résultant d'un excès de boisson.

C'était ainsi que, dans le public, on expliquait le drame de l'hôtel Brichet.

Et il n'en pouvait être autrement.

Rien n'était plus logique, pour de Lozeril et Fouquier, que la supposition d'un duel acharné qui s'était terminé par un coup fourré.

Quant à Brichet, mort d'un excès de boisson, Colard s'était arrangé pour donner crédit à cette veversion.

Dès qu'il avait vu le procureur tomber sur le parquet, terrassé par le foudroyant poison, sans perdre de temps, avait aussitôt déshabillé le cadavre, de manière à faire croire que la mort avait frappé le vieillard au saut du lit. Il s'était lui-même étendu sur la couche intacte pour en affaisser les matelas et donner au lit l'apparence d'avoir été foulé par le défunt.

Puis, sur la table, à côté du flacon, de kirsch à demi plein, il avait placé huit ou dix bouteilles encore humides de vin, prises à la cave, où il les avait préalablement vidées.

—On croira que le défunt s'est livré à son péché mignon, s'était-il dit.

Alors il s'était retiré dans sa chambre pour y attendre le jour.

Excepté le pauvre capitaine, qui maintenant, était bien incapable de le trahir, nul au monde n'aurait pu dire que Colard avait passé une nuit blanche.

—Enfin! se disait-il avec une sombre joie, Pauline ne sera pas dépouillée!

Avec un cruel sourire il ajoutait:

—Tous les trois... morts en une seule nuit, je ne m'attendais pas à une pareille réussite!

Car l'intendant n'ignorait pas le double duel. Quand il avait pénétré dans la chambre déserte de Brichet, sa première pensée avait été que le procureur, avec de Lozeril et Annibal, devait être monté à l'étage supérieur.

—Ils l'ont emmené par l'escalier secret, s'était-il dit.

Et, à son tour, il avait gravi doucement les marches assez haut pour écouter ce qui se faisait et se disait chez Annibal. Il n'avait pu voir par quelle traîtrise le capitaine était tombé sous le coup.

du chevalier, mais il savait que de Lozeril, après avoir frappé Annibal, avait été à son tour tué par Brichet.

Le jour n'était pas encore grand arrivé, qu'un domestique matinal accourait, blême et effaré, frapper à la porte de l'intendant.

—Monsieur Colard, voici les quatre invités du capitaine qui se retirent ! lui annonça-t-il tout tremblant.

—Eh bien, François, ouvre la porte à ces messieurs. Je ne comprends pas en quoi ce départ peut te troubler si fort, fit Colard, qui s'habillait comme s'il venait de se lever.

—C'est que vous ne savez pas ce qu'ils disent en s'en allant ?

—Non, quoi ? demanda Colard, feignant le calme.

—Que, cette nuit, le capitaine et le chevalier se sont tués en duel ; ils sont encore sur le carreau.

A ces mots, Colard eut un bond de surprise douloureuse.

—Que personne n'entre dans la chambre pour toucher aux corps. Toi, court vite chercher M. de Badières. En t'en allant, recommande bien aux autres domestiques de ne pas faire un vacarme qui éveille M. Brichet. Il sera toujours temps de lui apprendre une aussi affreuse nouvelle.

Un quart d'heure plus tard, le juge arrivait à l'hôtel et Colard l'introduisait dans la chambre. Au seul aspect des cadavres, son premier mot fut celui-ci :

—Ils se sont enferrés ! !

Après avoir pris toutes les notes utiles à la rédaction de son rapport, le juge demanda au majordome :

—Brichet connait-il ce drame ?

—Je n'ai pas osé le lui annoncer. Si monsieur voulait apprendre la vérité à mon maître, il le ferait mieux que moi.

—J'y consens.

—Je vais aller l'éveiller en lui disant seulement que vous désirez lui parler.

—Va ; je me charge du reste.

Deux minutes après, Colard sortait de l'appartement du procureur, la figure bouleversée et tremblant d'émotion. Sur son passage, il rencontra le domestique François, encore essoufflé de sa marche chez le juge.

—Vite, vite, va chercher le docteur Gardie... il y a peut-être encore un espoir ! Après, tu iras quérir le notaire, maître Baudoin, commanda l'intendant d'une voix brisée.

—Que se passe-t-il donc ? fit le juge effrayé par ces ordres.

—Ah ! monsieur de Badières, quelle épouvantable catastrophe ! balbutia Colard, qui, sans pouvoir en dire plus, entraîna le magistrat devant le corps de Brichet, gisant au milieu de cette chambre toute pleine des âcres senteurs de vin répandu.

Le premier qui les rejoignit fut le docteur Gardie. A la vue des bouteilles sur la table, Maurice s'écria :

—Le malheureux a encore bu, malgré ma défense... et il a succombé à cette seconde attaque dont je l'avais menacé.

Comme la première fois, la face du procureur accusait une congestion cérébrale. Mais quand Maurice, aidé par Colard, eut placé le corps sur le lit pour l'examiner de plus près, quelque chose dans l'aspect du visage, appela sans doute l'attention du médecin, qui, vivement, se pencha surpris vers cette tête immobile.

Après dix secondes d'examen, Maurice vint prendre sur la table un couteau et, s'en servant pour écarter les mâchoires contractées, il examina l'intérieur de la bouche, dont la langue lui apparut noire et corrodée.

—Oh ! se dit-il, je vois que Colard ne casse pas les fioles comme il le prétend.

Profondément affligé de la perte de son ami M. de Badières, tout à son chagrin, n'avait pas remarqué la courte émotion de Maurice.

—C'est bien une congestion qui a tué mon vieil ami, n'est-ce pas, docteur ? demanda le juge.

—Oui, monsieur, prononça nettement le docteur malgré la découverte qu'il venait de faire.

Et tout en répondant, Maurice rapprocha les deux mâchoires pour que la langue ne fût plus visible.

Quand il se releva, son regard surprit un éclair de joie dans l'œil de Colard, qui, pâle et anxieux, avait attendu la réponse du médecin.

—Cet homme est un empoisonneur et il croit que je n'ai rien deviné, se dit le jeune homme.

A ce moment, arriva le notaire Beaudoin Sa rancune contre Brichet oubliée et il accourait désolé pour voir une dernière fois son camarade d'enfance.

Après avoir laissé donner cours à sa douleur Colard vint au notaire.

—Monsieur Beaudoin, lui dit-il, toute la fortune de mon maître est dans ce bahut. Voulez-vous la prendre encore en dépôt ?

—Ce bandit en a sans doute volé la moitié! pensa Maurice.

Il achevait à peine cette réflexion, que Colard, qui avait tiré le portefeuille du bahut, le présentait au notaire en ajoutant :

—Comptez, je vous prie.

Beaudoin feuilleta les liasses.

—Rien ne manque, dit-il.

Gardie écoutait étonné. Dans sa pensée, le vol devait avoir été le mobile de l'empoisonnement. La réponse du notaire lui prouvait son erreur.

—Quel est donc le motif du crime ? se demandait-il, dérouté par cette preuve de la probité de Colard.

Il crût être sur la piste quand il entendit l'intendant dire encore au tabellion :

—Mon maître m'avait confié avoir refait son testament ; le nouvel acte doit être parmi ces papiers.

—Ah ! j'y suis, pensa Maurice ; il a tué après qu'on a eu testé en sa faveur.

Beaudoin avait trouvé le testament, qu'il ouvrit et lut promptement.

—Oh ! s'écria-t-il, mon pauvre Colard, tu as perdu au changement. Car le premier acte stipulait en ta faveur une pension dont celui-ci ne contient pas un mot.

—Bast ! fit l'intendant ; le bonheur de voir deux jeunes gens heureux me consolera...Montrez à M. Maurice le passage qui le concerne.

Beaudoin tendit l'acte au docteur.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE

MILTON McDONALD, - Administrateur

ABONNEMENT (avec primes):

A Montréal, (livré à domicile)....$5.00 par année
Hors Montréal.....5.00 " "
Edition Hebdomadaire.....1.00 " "

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tél. Bell: Main 613.
Rédaction—Nuit: No 2, rue St-George, Tél. Bell Main 3834.

Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.

Bureau à Paris (France): N. LACROIX, 10 rue de Rome.

MONTREAL, 21 DECEMBRE 1900

LE PARTI CONSERVATEUR

Nous n'avons aucune objection à laisser les libéraux jouir en paix de leur triomphe ; nous sommes même disposés à ne point leur disputer l'illusion de croire que le parti conservateur est mort, puisqu'ils semblent avoir besoin de cette assurance pour se promettre un long règne ; mais nous devons à la vérité de les arrêter lorsque l'enthousiasme les emporte au delà des limites du bon sens pour affirmer que le parti conservateur n'a rien fait.

Le pays n'est pas parvenu à cet état de prospérité et de grandeur uniquement par l'impulsion du parti libéral.

Avant le règne Laurier à Ottawa et l'administration Marchand-Parent à Québec, le Canada et notre province ont vu quelques entreprises, quelques progrès, quelques développements. C'est de Québec surtout que la "Patrie" parle lorsqu'elle dit que le parti conservateur n'a rien fait. Eh bien, c'est un mensonge. Le chemin de fer du nord, le chemin de fer du Lac St Jean, qui a ouvert une immense région à la colonisation ; le Québec Central qui a fait de la Beauce l'un des centres importants de la province ; le chemin de fer Témiscouata, qui a ouvert la vallée de la Madawaska ; le chemin du Grand Nord qui relie l'Ouest à Québec ; l'industrie laitière qui a répandu la richesse dans la province ; les cercles agricoles qui ont révolutionné l'agriculture, etc., etc., ne sont pas des œuvres étrangères aux conservateurs. L'éducation, aussi, a reçu d'un gouvernement conservateur, le gouvernement Flynn, une aide efficace que les libéraux trouvaient insignifiante, mais qu'ils n'ont pas augmentée.

Le parti conservateur n'a songé qu'à jouir sans s'occuper des intérêts de la province, dit la "Patrie". Ce n'est pas le parti conservateur, mais le parti libéral, qui n'a songé qu'à jouir, au pouvoir, à Ottawa comme à Québec. A Ottawa, les dernières cinq années ont vu une extravagance sans précédent dont les favoris ont profité, mais dont le peuple n'a pas goûté. La prospérité dont le peuple a joui ne doit rien à la politique libérale, si la prospérité découle en quelque manière de la politique fiscale d'un pays, puisque après cinq années de régime libéral, la protection subsiste encore. A Québec, ça été la même chose. Le régime Mercier a valu bien des jouissances aux gardiens de barrière, aux pillards, aux entremetteurs, aux rançonneurs de contrats, aux agents de lettres de crédits, etc., mais le peuple n'a jamais touché l'argent ainsi soustrait de la caisse publique. Le peuple a-t-il eu sa part des cent mille piastres de la Baie des Chaleurs, des cinquante mille piastres du contrat Langlais, des trois mille piastres données à M. Tarte pour des impressions qu'il n'avait pas faites ; des centaines de mille piastres englouties dans le Palais de Justice de Québec, que l'entrepreneur lui-même était obligé de remettre à des tiers pour corrompre l'électorat ; des milliers et des milliers de piastres payées pour obtenir le règlement de subsides aux voies ferrées ; des carottages de toutes sortes tirées ici et là pour assurer bombance à tous les petits affamés qui ne vivaient que du trésor public. Le peuple, enfin, a-t-il, vu sa part des dix millions de dettes accumulés pendant ces six années d'extravagance.

Et depuis le retour des libéraux à Québec, de quels avantages le peuple a-t-il profité dont il ne bénificiait pas auparavant?

Les livres gratuits, dit-on. Joli mot qui sert à leurrer son esprit peut-être, mais qui ne soulage aucunement sa bourse. Car, enfin, c'est lui, c'est le peuple qui paie cette gratuité, et non pas le parti libéral.

La gratuité existait aussi avec la loi Flynn, mais la gratuité pour le pauvre seulement, tandis que la gratuité Marchand coûte plus cher aux pauvres, puisque les pauvres sont et seront toujours le grand nombre. Et encore si cette gratuité était entièrement l'œuvre du parti libéral, ses partisans pourraient s'en vanter, mais où est la loi qui défraie cette dépense? C'est la loi Flynn détournée dans son intention. C'est à même les fonds créés par cette loi pour encourager les municipalités pauvres, et les instituteurs compétents que l'on se fait un fonds destiné à payer grassement certains imprimeurs qui y trouvent leur avantage plutôt que les pauvres obligés de payer.

Depuis le 7 décembre, les libéraux se croient tout permis, même de nier à leurs adversaires tout mérite dans le progrès du pays et de la province.

Cette mesquine tactique ne peut réussir, que si l'esprit public est complètement aveuglé, et nous ne croyons pas qu'il soit à ce point fermé au souvenir des grandes choses accomplies par le parti conservateur dans le passé.

Tout est rouge aujourd'hui, et c'est tâche facile pour les charlatans de triompher des hommes de valeur. Cela s'est déjà vu, mais cela n'a pas duré et le peuple a rappelé pour guérir les entailles faites à son bien, ceux qui placent le devoir au dessus de l'intérêt.

L'histoire peut se répéter plus tôt que ne le pensent certaines gens.

On annonce comme probable la nomination de M. Savard, au poste de sous ministre des Travaux Publics à Ottawa. M. Savard mérite bien quelque chose de son parti, pourvu que le pays n'en souffre pas, mais nous doutons de sa compétence en fait de travaux publics. Avocat de profession, politicien de métier, il n'est guère préparé à diriger les entreprises nationales. Cependant tout est permis aux libéraux par le temps qui court.

L'UNION FAIT LA FORCE

Il n'y a pas à dire, il est extrêmement difficile pour les échevins qui ont à cœur le bien de la Cité de réussir à la tâche.

Non seulement, ils ont à combattre les partisans de l'ancien ordre de choses, mais ils ont à s'entendre avec leurs propres collègues sur les moyens à prendre pour le réformer. Et pour peu que l'entêtement s'en mêle, la division a bientôt fait de paralyser les meilleures volontés et de laisser le champ libre aux adversaires des plus louables desseins.

D'un autre côté, on ne doit pas espérer qu'il peut suffire de dix ou douze mois pour changer de fond en comble un système qui dure depuis des années. Chaque chose doit se faire en son temps.

Ces réflexions nous sont suggérées par la tournure qu'a prise le travail incomplet quoique très méritoire du Comité spécial, concernant les employés de l'Hôtel de Ville.

Le, "Journal," sur le mérite même de la question a pris une attitude nette et précise; établissement d'un système d'examens, fixation d'un minimum et d'un maximum des salaires ; et quant aux recommandations du Comité au sujet des employés inutiles ou indignes, user de clémence envers les pères de famille et de fermeté envers les autres.

La réforme à accomplir devrait avoir pour but la réorganisation du service municipal sur un pied d'efficacité véritable, en même temps qu'une économie bien entendue sur l'ensemble des salaires.

Malheureusement, le Conseil n'a pas paru se trouver dans la disposition voulue pour aborder et régler cette difficile et importante question. Quelques échevins se sont trop pressés, et il nous semble que la proposition si sage de M. l'échevin Laporte de référer le rapport du Comité spécial à celui des finances aurait dû rallier la majorité du Conseil.

Rien ne pressait ; une foule d'autres questions sont sur le métier, et celle des salaires n'aurait certainement rien perdu de sa gravité à attendre son tour.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les ordres du jour du Conseil pour se convaincre de la multiplicité de sujets déjà discutés, étudiés et mûris qui n'ont plus besoin que de la sanction générale des échevins pour être définitivement réglés, et qui cependant sont retardés par toute espèce de questions soi-disant plus urgentes.

Ainsi, par exemple, où en sont les enquêtes déjà commencées, et les règlements si nécessaires à l'inspection des bâtisses, et les règlements touchant la perception des taxes et des arrérages, etc., etc.

La charge de président de la Commission des finances a toujours été considérée comme celle qui entraîne avec elle la confiance de la majorité du Conseil. Il est, en effet, absolument indispensable que, dans toute organisation du genre des conseils municipaux, il y ait un homme entouré plus que qui que ce soit du respect et de la considération de ses collègues et qui en soit digne par son intégrité, sa capacité, son dévouement et son travail. M. Laporte a succédé à M. Rainville, et ce choix fait par le Conseil élu le premier février dernier a été ratifié par l'opinion publique, par la masse des citoyens de Montréal.

Voilà près d'une année que M. Laporte est à l'œuvre, et sa réputation n'a fait que grandir dans l'estime de tous ceux qui veulent voir des réformes sérieuses s'opérer dans la gestion des finances de la ville.

Un nouveau régime a été inauguré dans les divers départements du service civique et les citoyens en doivent les bienfaits au travail incessant de M. Laporte comme aux autres présidents des Commissions permanentes, comme à tout le groupe des échevins qui ont le même programme.

L'exécution de ce programme suppose avant tout la confiance mutuelle, beaucoup de bonne volonté et une dose peu commune d'abnégation et d'amour du bien public chez ceux qui s'en sont fait un drapeau commun. Le "Journal" regretterait avec tous les citoyens que, sous le prétexte d'aller plus vite en besogne, certains échevins fourniraient à l'opposition l'occasion désirée de créer la zizanie parmi la majorité et d'entraver par là même les bonnes mesures en voie d'exécution.

LE CHEMIN DE FER DU KLONDIKE

Le "Dawson News", se basant sur la statistique du consulat américain, estime à 20 millions de piastres la production des mines d'or du Klondike pour l'année courante. Elle sera de 25 millions l'an prochain, prétend le principal commis du Commissaire canadien.

Ces chiffres sont plus que confirmés par l'hôtel de la Monnaie de San Francisco où, paraît-il, on aurait reçu du Klondike durant la dernière saison un montant d'or de $21,-358,339.

Et cependant c'est dans ce territoire que M. Sifton voulait tailler 4 millions d'acres pour les donner à Mann et McKenzie qui s'engageaient en retour à bâtir cent cinquante milles de tramway inférieur !

Or, le Klondike possède aujourd'hui un véritable chemin de fer qui ne coûte pas un sou au trésor canadien ; nous avons retenu la propriété de cet immense morceau de terrain aurifère,—et tout cela est dû à ceux qui ont combattu le scandaleux projet de M. Sifton et l'ont fait avorter au grand mécontentement des libéraux.

De quel côté était la saine politique ?

Le temps s'est chargé de le démontrer.

NOUVEAUX MARCHES

Sir W. Laurier, au banquet d'Halifax, n'a pu s'empêcher de faire sa courbette accoutumée à la république des Etats-Unis.

C'était mal choisir son temps, puisque le sénat de Washington s'occupait précisément à la même heure de répudier le traité Hay-Pauncefote, et de faire essuyer à l'Angleterre un affront des plus humiliants.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre avait probablement l'intention de ne déplaire ni aux uns ni aux autres. Ce à quoi il visait évidemment c'était de rendre plus facile la reprise de la Conférence internationale qui nous a coûté si cher et qui a produit si peu

Sir W. Laurier voudrait ouvrir de nouveaux marchés aux produits agricoles et industriels du Canada; c'est un des articles de son ancien programme auxquels il paraît tenir davantage. Le malheur veut que jusqu'à ce jour toutes ses tentatives ont échoué de la façon la plus misérable. Il s'est surtout acharné à négocier avec les Etats-Unis, et les Etats-Unis semblent avoir mis la même persistance à refuser ses avances.

Est-ce que des arrangements de réciprocité de tarif entre le Canada et les colonies anglaises de ce côté de l'Atlantique n'auraient pas été plus aisés à accomplir et tout aussi avantageux pour le pays?

Il y a deux ans que notre commerce aurait pu s'implanter à la Jamaique et dans les autres possessions anglaises des Indes occidentales si le gouvernement de M. Laurier en avait pris les moyens. On a laissé passer l'occasion favorable, et Dieu sait quand elle se présentera de nouveau

C'est du moins ce que le "Journal of Commerce" disait la semaine dernière en parlant d'un rapport reçu au département du commerce à Ottawa de M. Edgar Tripp, agent commercial du Canada à Trinidad.

ECHOS D'EUROPE

LA CORPORATION DES VOYOUS A LONDRES

On mande de Londres:

La ville de Londres est, en ce moment, occupée d'une grave question, celle de sa propre sécurité. Jamais les millions d'habitants qui peuplent l'immense et misérable cité de l'East End n'avaient manifesté telle violence et telle brutalité. Non pas que le crime proprement dit, assassinats et outrages, ait considérablement augmenté. Mais les rixes, les batailles, les attaques nocturnes, les déprédations commises par des jeunes vauriens se multiplient dans des proportions effrayantes.

Cette maladie, Londres l'appelle le "hooliganisme", du nom du type de voyou, qui a été récemment créé par un journaliste. Une assemblée de laïques et de membres du clergé s'est réunie deux fois depuis quelques semaines pour étudier la question.

On n'a pas oublié les scènes désolantes et scandaleuses qui se sont produites à Londres, les jours de la délivrance de Ladysmith et de Mafeking, surtout au retour des volontaires de la Cité.

Des bandes d'hommes et de jeunes gens ont occupé le Stand et n'ont pas, pendant plusieurs heures, laissé passer une seule femme ou une seule jeune fille, accompagnée ou non, sans la saisir, l'enlever, l'embrasser en se la passant de main en main.

Il faut avouer que l'atmosphère dans laquelle a vécu l'Angleterre depuis un an ne peut que favoriser le développement des pires instincts.

CONFERENCE DE M. HANOTAUX

La "Croix du Havre" rend compte en ces termes de la conférence faite par M. Hanotaux sur : "Le port du Havre dans l'histoire."

M. Hanotaux a mis en lumière les développements successifs du port du Havre en les rattachant à l'histoire du pays tout entier. Il a rendu hommage à François Ier, le fondateur du Havre-de-Grâce, et esquissé en traits heureux la grande figure de Richelieu qui avait compris que la grandeur maritime était une nécessité géographique et qui avait pressenti la grandeur de notre ville. Richelieu, a-t-il ajouté, a été le précurseur des idées d'expansion coloniale. Il semait pour l'avenir et c'est de bonne graine qu'il semait.

L'orateur a cité tour à tour Colbert, le duc de Saint-Aignan, Bernardin de Saint-Pierre et Napoléon Ier. Il dit qu'il fut l'ami de Félix Faure et fait un superbe éloge de la population havraise dont il a souligné l'intelligente activité, la vigueur, l'esprit d'entreprise et la hardiesse des conceptions.

Cette conférence, agrémentée d'aperçus ingénieux, était écrite en un style très châtié et a été à maintes reprises couverte de chaleureux applaudissements.

M. BRUNETIERE ET BOSSUET

M. Ferdinand Brunetière va reprendre la série de ses conférences sur Bossuet inaugurée l'an dernier à Rome, Paris, Besançon et Soissons.

Le produit des entrées à ces conférences est versé à la souscription ouverte en vue de l'érection du monument qui sera érigé à Meaux à la mémoire de Bossuet.

C'est à l'Institut catholique de Paris qu'on entendra la première conférence de l'éminent orateur qui prendra pour thème : l'Apologétique de Bossuet.

Les deux autres conférences de cette saison sur l'œuvre et sur l'homme, auront lieu à Nice et à Cannes.

UNE EXPOSITION.

Une intéressante exposition s'est ouverte, le 1er décembre à une heure, au hall de la Plume, 31 rue Bonaparte ; elle se terminera le 14 décembre.

C'est l'exposition de tableaux organisée par l'Association mutuelle des femmes artistes de Paris.

Les fines et délicates miniatures de Mme Camille Isbert ; les enluminures si pieuses et si charmantes que Mlle Valentine Isbert a consacrées aux sanctuaires français de la Vierge Marie ; les paysages pleins de vie, comme le "Chemin du four à chaux", de Mme Marie Garnier, les fleurs si fraîches et les fruits si savoureux de Mme E. Muraton, etc., etc., sont bien faits pour caresser les regards.

Mais on admirera tout particulièrement les larges et puissantes aquarelles de Mlle Magdeleine Popelin. Les quatres paysages, exposés par cette excellente artiste ont une ampleur vraiment remarquable accompagnée d'une poésie ravissante. Mlle Popelin se plait au charme exquis et mélancolique des natures agrestes, à moitié sauvages, et elle met beaucoup d'art à en exprimer la grâce un peu austère et la douceur profonde.

C'est au milieu d'un bois, un étang solitaire où se noie un ciel gris ; c'est une campagne ensevelie, sous la neige, où se lève un soleil pâle et brumeux ; c'est une forêt désolée par l'hiver, où se couche un jour frileux et triste... Il y a, dans ces peintures, un talent sincère et habile en même temps.

LA DOUANE ET LE CHAMEAU

Quand un chameau se présente à la douane pour pénétrer sur le territoire français, que fait la dite douane ?

Elle applique au chameau le tarif des "animaux dangereux."

Cette classification a de quoi rendre rêveur.

La chèvre a des cornes, et s'en sert au besoin. Elle n'est pas dangereuse.

Le cheval a des sabots, et s'en sert aussi pour ruer, trop souvent peut-être, il n'est pas dangereux.

Le chien a des dents, et il lui arrive de les essayer sur les mollets de l'homme. Il n'est pas dangereux non plus.

Le chameau, lui, n'a ni cornes, ni sabots, ni dents capables de mordre. C'est un animal essentiellement pacifique, autour duquel, en Orient et en Afrique, s'ébattent sans crainte les enfants.

Seule, la douane a peur de la pauvre bête Le chameau, ça vient du pays où il n'y a des tigres, des lions..Donc, ça doit être méchant..

Et la réputation de l'honnête animal à déjà subi de telles atteintes que, depuis quelque temps, l'argot commence à acclimenter

REMARQUES SUR LA LUMIERE AUER
No. 4.

Une Source de Dividendes

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il faut placer un montant d'argent considérable pour réaliser un bon profit, et ainsi elles dépensent beaucoup de petites sommes qui ne leur rapportent aucun dividende. Ces personnes ne se servent pas de la LUMIERE AUER. Actuellement, une LUMIERE AUER épargne en un an 3,000 pieds de gaz, ou $3.60, et voici comment cela se fait :

Economie, 3,000 pieds à $1.20..... $3.60
Dépense, 1 Lumière Auer..... 1.25
Profit net..... $2.35

Ou exactement 188 pour cent du placement. Et de plus il y a l'augmentation considérable de lumière. Est-ce que nous vous intéressons ? Envoyez-nous une carte postale.

AUER LICHT CO., 1682 Rue Notre-Dame
LUMIERES POUR ESSAI, 5-1 REPARAGES GRATUITS.

chez nous cette injure "modern style": "Eh! va donc ! chameau !"

—Un journal anglais raconte l'anecdote suivante :

Un monsieur avait l'habitude de donner tous les jours une friandise à son chien avant de partir pour la Cité. Un jour, il oublia de le faire. Le chien saisit alors doucement entre ses dents les pans de l'habit de son maître et le mena dans le jardin devant une corbeille de fleurs. Les fleurs étaient des myosotis. (On sait qu'un myosotis en anglais se traduit par "ne m'oubliez pas" : (Forget me not...)

La Vie Littéraire

ALPHONSE DAUDET

Premier Voyage, Premier Mensonge, (œuvre posthume). — Alphonse Daudet, par le docteur B. Diederich. — Pages choisies d'Alphonse Daudet.

On vient de publier une nouvelle œuvre posthume d'Alphonse Daudet: "Premier voyage, Premier Mensonge." Ce sont des souvenirs de jeunesse, écrits d'une plume facile et amusée. Celle-ci devait frétiller un peu, à ce qu'il semble, en nous détaillant cette vieille histoire dont Daudet—alors collégien—fut le héros. Histoire très véridique? Je n'oserais le jurer. Ce n'est pas pour rien que l'auteur du "Nabab" est né en plein Midi, et qu'il a reçu, durant ses prime années, quelques forts coups de ce grand soleil de Provence qui électrise, chauffe, met en ébullition toutes les cervelles. Si sa narration est vraie, c'est de cette vérité relative dont parle Daudet lui-même, "une vérité d'Outre-Loire qui enfle, exagère, ne ment jamais, et tarasconne tout le temps."

Daudet nous conte comment, partant pour le lycée de Lyon où il allait finir ses études, et ayant pris à Baucaire un de ces bateaux à vapeur qui remontent le Rhône, il avait déclaré à des matelots et à d'autres gens plus ou moins crédules, qu'il était élève de l'Ecole navale, et quelle cascade de mésaventures cette vantardise de gamin lui avait occasionnées. Certes, il n'est guère possible qu'en l'espace de cinq jours, il se soit passé tant d'événements malencontreux. Aussi on peut se demander si, dans la composition de ce volume, c'est l'imagination de Daudet, ou sa mémoire, qui a joué le grand rôle.

Quoi qu'il en soit, ce petit livre a des qualités de charme et de vie que ne possèdent pas, en général, les autres œuvres posthumes de ce romancier. Le style y a cette allure vive, et, si je puis ainsi dire, cette gesticulation animée, qu'on remarque dans certains ouvrages de Daudet et surtout dans "Tartarin" de "Tarascon." L'écrivit-il au déclin de son existence, alors que son clair talent, sous la tristesse et la pesée d'une longue maladie, s'assombrissait et commençait à sentir la fatigue? S'il la composa à cette époque, ce fut, sans doute, en un moment d'apaisement et de répit, Ce volume a bien l'éclat d'une douce gaité, L'auteur y sourit, maintes fois, joliment et sans effort.

—ooo—

Il y a quelques jours, je lisais dans un journal qu'on discutera toujours l'œuvre de Zola, que celle des Goncourt tombera de plus en plus dans l'oubli, mais que celle d'Alphonse Daudet semble, au contraire, assurée de l'immortalité. Daudet est considéré maintenant presque comme un classique et, à coup sûr, comme un grand écrivain; on lui assigne une des premières places parmi les auteurs de notre époque; plusieurs critiques ne sont pas loin de croire que, pour nos arrière-neveux, il sera le grand romancier français du dix-neuvième siècle.

C'est ce que pense un Allemand, le docteur B. Diederich, qui faisait paraître, ce mois-ci, à Berlin, un copieux ouvrage, consacré tout entier à Alphonse Daudet. M. Diederich fait de ce dernier une biographie serrée et complète, puis il juge son œuvre en critique entendu et plein d'admiration. On dit—et je ne puis que vous le répéter, puisque je ne sais pas l'allemand et qu'il m'est impossible de contrôler la chose—, on dit que, dans les 425 pages de ce volume, il se trouve tout ce qu'il y a d'essentiel à exprimer sur Alphonse Daudet et que cet étranger a de fines et heureuses analyses des ouvrages de cet écrivain. M. Diederich a la plus vive sympathie pour son modèle, et l'auteur du "Petit Chose" est, à son avis, une des plus pures gloires littéraires de la France contemporaine.

Telle est aussi l'opinion énoncée par M. Gustave Toudouze, dans la longue introduction qu'il a mise en tête des "Pages choisies d'Alphonse Daudet". D'après M. Toudouze, Daudet est un des plus puissants "créateurs d'humanité" que l'on ait eus en France. Il avait l'ardent amour de la vie, et celle-ci envahit ses livres, y coule à pleins bords. Son éternelle et renaissante obsession, c'était de faire vrai et de peindre toujours d'après nature. Mais s'il voulait que son œuvre eût ce que M. Toudouze appelle "le cri de vérité", il voulait pourtant que l'imagination eût sa part dans la composition de ses ouvrages. C'était un contemplateur perspicace de la vie, mais c'était également un artiste.

Et M. de Toudouze loue en Daudet l'incomparable artisan de la forme, le Méridional amoureux de la phrase comme un joaillier du bijou qu'il cisèle, le Latin épris de sa langue et soucieux de la signification exacte des moindres mots. Il ne sait trop dire combien il est ravi par les productions de cet écrivain, où il remarque "une harmonie parfaite, une mélodie caressante, une orfèvrerie délicate et musicale du style". Avec quel enthousiasme il fait ressortir " les qualités de force, d'énergie, de puissance, les réalités implacables, les détails saisissants dont elles sont pleines"!

Le ton se hausse de plus en plus et devient même lyrique, lorsque M. Toudouze déplore la perte de ce grand écrivain, enlevé trop tôt par la mort. "Il n'est plus", s'écrie-t-il, "mais son âme merveilleuse nous reste; cette âme vivante, alerte, ailée, cette âme profonde et charmeuse, cette âme compréhensive, nous la retrouvons éparse et variée dans chacun de ses livres, qui sont une parcelle lumineuse de lui-même, de ce qui survit de son être"; là il a fait mouvoir, avec une intense vérité, "les hommes et les femmes dans le tumulte de leur cœur, de leur vie, de leurs passions, dans le tourbillon disparate de leurs vices, de leurs vertus, de leurs joies, de leurs peines, de leurs plaisirs, de leurs douleurs".

Cette étude de M. Toudouze n'est, en somme, que l'apothéose d'Alphonse Daudet. Jamais plus fervent thuriféraire n'a fait monter vers un auteur de si odorants nuages d'encens. Dans son dithyrambe, la vérité n'a pas la force de se montrer, étouffée qu'elle est sous le riche amas des louanges, et c'est une guirlande de roses sans épines qu'il a tressée à la mémoire du célèbre romancier. Son étude est un "éloge", au sens académique du mot; ce n'est pas de la vraie critique.

Aussi, lorsqu'on a lu cette série abondante de compliments, on sent le besoin de faire voir ce qu'ils ont d'outré, et de parcourir à son tour l'œuvre de Daudet pour dire sur elle son sentiment tout cru et tout sincère. Cette œuvre considérable, qu'a-t-elle de caduc et de peu digne de vivre? Quelles sont, au contraire, ses parties belles et durables? Voilà ce que nous tâcherons de déterminer.

II

De l'œuvre d'Alphonse Daudet, qu'est-ce que la postérité retiendra? Voilà une question qu'il n'est point facile de résoudre. La postérité agira comme font beaucoup de jolies femmes, elle qura des caprices, et qui pourrait les prévoir? Tout ce qui nous est possible de faire, c'est de déterminer, avec plus ou moins de certitude, quels sont les ouvrages de Daudet où il y a un tel coup de griffe du talent, une si remarquable maîtrise, un tel épanouissement de qualités, que nos arrière-neveux feront bien de les lire encore.

Ce n'est pas, certes, la plupart des volumes qu'il publia dans les dernières années de sa vie, car là, en général, se révèle tristement sa décadence. Alors il ne soutint plus, pas la beauté de ses livres l'éclat de sa renommée. Il composa l'"Immortel," le roman satirique du monde de l'Institut, une œuvre, qui est complètement manquée; "Tartarin sur les Alpes" et "Port-Tarascon." deux suites, l'une pleine d'agrément, l'autre très malheureuse, du premier "Tartarin"; "Rose et Ninette", "la Petite Paroisse", "Soutien de Famille," trois romans ou, malgré les efforts de l'écrivain, se rencontrent bien des défauts et bien des faiblesses; "La Fédor," "Le Trésor d'Arlatan," nouvelles incolores et et médiocres; "Premier Voyage," "Premier Mensonge," qui est vraiment une jolie chose; "La Lutte pour la Vie," l'"Obstacle" et "la Menteuse," des pièces de théâtre qui n'ont pas grande valeur et dont le succès a été nul ou fort éphémère. Tel est le bilan d'Alphonse Daudet pour le déclin de son existence. De tout cela, il n'y a guère à mettre hors de rang que "Tartarin sur les Alpes" et "Premier Voyage." " Premier Mensonge", le reste, sans doute, s'enfoncera dans l'oubli.

Arivons aux œuvres de sa belle maturité, aux grands romans qui ont fait da gloire et qui lui ont assuré une des meilleures places parmi les romanciers contemporains. Il nous a décrit dans "Fromont jeune et Risler aîné," la vie agitée et laborieuse des commerçants pans "Jack," l'existence souffreteuse d'un enfant chétif qui succombe en sa lutte constante, contre la misère, Il s'est aussi attaqué aux sujets les plus hauts ou les plus délicats que lui offraient les mœurs modernes: il a étudié le monde du second Empire dans "le Nabab;" les souverains détrônés et leur entourage dans "les Rois en exil;" la fanatisme religieux des protestants dans l'"Evangéliste;" la classe des femmes légères dans "Sapho;" le monde politique et les gens du Midi dans "Numa Roumestan."

Oui, Daudet nous introduit dans toutes sortes de mondes, dans celui des vicieux comme dans celui des honnêtes gens, et je me plais à dire qu'il a, pour dépeindre ces derniers, des couleurs particulièrement vivaces. Dans presque tous ses ouvrages, il y a certains coins réservés aux personnes de conduite droite et loyale qu'il prend presque toujours dans la classe moyenne, et à qui il donne un charme de bravoure et de vertu qu'il sait très bien décrire, Il nous initie à leurs façons d'être. à leurs joies et à leurs chagrins. Car ils ont des peines, et Daudet, qui aime à faire jaillir l'émotion, a des façons variées et bien dures de leur briser le cœur.

Mais la principale caractéristique de quelques-uns de ses livres, c'est qu'ils sont des romans essentiellement parisiens. Ce qu'il y a, dans l'immense Paris, de plus propre à cette ville, ce par quoi elle se distingue des autres capitales; l'attrait un peu mêlé, mais capiteux, et la griserie légère de la vie parisienne, l'aspect particulier de cette vie sous le second Empire et la troisième République, voilà ce qui, maintes fois, a tenté la plume souple et aigue d'Alphonse Daudet. Il se plaît à nous montrer le bariolage de la société parisienne où se pressent — formant une foule confuse et hétéroclite — de pauvres journalistes à côté de millionnaires, des hommes irréprochables à côté de financiers véreux, des auteurs sifflés à coté d'écrivains en vogue, des dames du meilleur ton à côté des courtisanes adulées, des ménages réguliers à côté de faux ménages, des jeunes gens blasés de tout à côté d'étrangers avides de jouissances, voulant mener l'existence à grandes guides et ayant les yeux pleins d'éblouissements devant les séductions dorées et les fascinations de Paris.

Il excelle à rendre la vibration intense, le frémissement, le vide, l'inquiétude, la trépidation constante de cette existence de Paris; il nous raconte, en une série de chapitres curieux, poignants par endroits, les bouleversements, les ruines, les événements tragiques qui viennent parfois troubler et ternir la surface brillante du monde parisien, et qui sont le résultat de ce mélange des classes, de ces coudoiements singuliers, de cette poussée d'hommes qu'on voit se ruer, avec frénésie, vers la richesse et les plaisirs, se nuire mutuellement, lutter les uns contre les autres pour assouvir leurs convoitises et satisfaire leurs appétits. Car la vie de Paris, cette fleur d'épicurisme, cette orchidée aux tons chatoyants, ne croît que sur un terrain fangeux, arrosé de sang et de larmes.

On peut signaler dans les meilleurs romans de Daudet bien des choses à reprendre. Mais les défauts les plus saillants de cet écrivain, dérivent peut-être de son mode de travail. Il travaillait sur le vif, d'après des modèles qu'il avait pu étudier de près. Les personnages qu'il dressait et faisait vivre dans ses volumes, c'étaient ceux dont il avait noté les gestes, les attitudes, les intonations, les paroles, ceux pour l'étude desquels il avait noirci de nombreux petits carnets qui étaient pour ce romancier, à ce qu'il semble, comme les albums de croquis où les peintres dessinent des silhouettes, des poses, des raccourcis saisissants, des mouvements de bras ou de pieds, dont ils se serviront plus tard pour leurs tableaux.

Or, quand on observe autour de soi, on va plus aisément aux types d'exception qu'à ceux qui sont frappés à l'effigie commune et chez lesquels ne se remarque rien de particulier. De même, quand on observe les choses, on s'attache naturellement à celles qui sont les plus singulières, et non à celles qui sont banales et qui arrivent ordinairement. C'est pourquoi presque tous les personnages de Daudet sont des originaux qui étonnent parfois par leur bizarrerie, et dont le caractère n'est pas toujours bien cohérent ni bien soutenu. Et c'est pourquoi aussi beaucoup des incidents qui se heurtent dans ses histoires ont je ne sais quoi de rare et même de peu vraisemblable. Quoique la plupart du temps, ils soient vrais et que Daudet les ait empruntés à la vie réelle, ils ne laissent pas, à l'occasion, de paraître fantasques et exagérés, car le vrai — vous ne l'ignorez pas et Boileau l'a dit déjà — manque souvent de vraisemblance.

Enfin, si l'on excepte "Sapho" et l' "Evangéliste," où il y a un louable effort de rassemblement de l'intrigue et une tendance marquée vers l'unité de sujet, la composition de ces romans est assez défectueuses. Daudet s'efforce de faire entrer trop de choses dans chacun de ses livres, et cette accumulation de richesses empêche l'œuvre d'avoir l'unité nécessaire. Puisque les incidents qu'il raconte sont des incidents épars qui l'ont frappé, qu'il qu'il a transcrits dans ses carnets, et dont il tâche de tirer profit en les rassemblant, comment voulez-vous que Daudet en serre fortement la chaine! Ils ne peuvent être unis que par des liens assez lâches et peu consistants. Et puisque les personnages qu'il nous présente ont tous été, par lui, minutieusement observés, il arrive, d'une manière presque fatale et à cause même du scrupule apporté, par Daudet, à nous donner de tous une image fidèle, que les acteurs de premier plan ne ressortent pas assez sur les acteurs de moindre importance, et que ceux-ci s'imposent, s'étalent, encombrent l'intrigue, absorbent notre attention jusqu'à la détourner, maintes fois, des protagonistes et des chefs de file. Et c'est un grave défaut que les personnages essentiels se perdent ainsi et paraissent presque noyés dans la foule des personnages secondaires.

Le style lui-même, dans ces ouvrages, ne mérite pas que des louanges. Depuis "le Nabab", Daudet avait adopté une manière d'écrire, d'un modernisme aigu ressemblant assez bien à celle des Goncourt.

J. DEVALLEE.

A Ste-Thérèse

MESSE DE MINUIT

Entrée—Marche Pontificale—Gagnon.
Graduel—Grand chœur—Puer natus est.
Kyrie—Bazin.
Gloria et Credo de la Messe Royale.
Epitre—Pastorale—Damian.
Offertoire—Christus natus est—Melvil.
Sanctus—Besançon.
Agnus—Eykens.

MESSE BASSE.

G. chœur—Noëls anciens harmonisés.

MESSE DU JOUR

Même programme que la nuit.

SALUT

Offertoire et sanctus de la messe.
O Salutaris (solo de bariton)--Wiegand.
O sanctissima..... .....
Tantum,—Blin.
Orchestre, Marche des Prêtres,—M.
Maître de chapelle, T. Arbour.

L'opinion d'une dame de Chicago

Une dame de la haute société de Chicago écrit comme suit à Fred. T. Hopkins, 37, Great Jones Street New-York, concernant sa célèbre Crème Orientale de Gouraud.

"J'ai employé votre remède contre les rousseurs et les boutons et je puis le recommander avec plaisir à toutes les dames ainsi affectées.

C'est certainement un grand remède qui purifie en même temps qu'il embellit la peau.

CHICAGO JOURNAL.

Un Trésor

Pour les femmes faibles, les jeunes filles pâles et sans courage, les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin, donnent force beau Teint et grande énergie.

Prenez-les dès que vous vous sentez atteint par le mal. 5-1

PENSEZ-Y

$5.00 vous ASSURENT un coffre-fort dans nos voûtes pour une année entière, absolument à l'abri du feu et des voleurs.

On peut avoir accès entre les heures de 9.30 et 5.30, excepté le samedi, lorsque les voûtes se ferment à 1.30 p.m.

Département spécial pour Dames.

POUR la SOMME de $5.00

Et plus, suivant la grandeur de la voûte, vous pouvez placer vos diamants et autres objets précieux, ainsi que les actes importants, etc., dans ces voûtes, à l'abri de tout risque de vol ou de feu. Emmagasinage pour valises, argenteries et tableaux.

TRUST DEPARTEMENT

L'attention des banquiers, avocats, hommes d'affaires, marchands de gros et de détail, est, respectueusement attirée sur ce fait que cette compagnie agit en qualité de :—

Curateur aux successions Insolvables—Administrateur de Successions, Caution Judiciaire dans les Cours Civiles, Exécuteur Testamentaire, Gardien des Registres ou Agent de Transfert pour les Corporations; Placement d'Argent in Trust.

Sous la direction de son bureau, la compagnie garantissant le capital et l'intérêt.

BUREAU DE DIRECTION.

George Hague, président, Hon L. J. Forget, vice-président, R. Wilson-Smith, Edwin Hanson, Hector Mackenzie, Allan R. Macdonell, Frank W. Ross, and H. A. L. Strathy.

Montreal Trust and Deposit Co'y,
1707 RUE NOTRE-DAME.
La plus ancienne compagnie du genre dans cette ville.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS.

F. J. BISAILLON, C.R. ARTHUR BROSSARD, LLB
HECTOR ROANNIS BISAILLON, LLB.
Bisaillon & Brossard
AVOCATS.
No 11 ET 17 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES.
-1a MONTREAL.

F. D. MONK, C. R.
AVOCA
No. 58, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL.
Tél. Main 1713. 18-1a

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell,
AVOCATS,
Bâtisse de la Canada Life

...NOEL DANS NOS EGLISES...

A la Cathédrale

MESSE DE MINUIT (11.45 p.m.)

Eugène Gigout.—Rhapsodie sur des Noëls. Solo d'orgue, par M.R.O. Pelletier.
Paul Lacome—(Noël) "Il est minuit" Solo (M. J. Saucier) et chœur.
A. Thomas—Messe solennelle.
Solistes:
Gloria; 1er ténor, M. Ed. Lebel; 2me ténor, A. Destroismaisons.
Credo; M. A. Plamondon.
Sanctus; M. J. Saucier.
Agnus: M. Ed. Lebel.
C. W. Widor,—Offertoire, pastorale. Solo pour orgue.

MESSE DE L'AURORE

G. Faure—(Noël) "La nuit descend". Solo chanté par M. J. Saucier.
H. Berlioz—"Votis pater. annuit", chœur Bourgault-Ducoudray—(Noël). "O doux, ô tendre Enfant" Solo (M. Destroismaisons) et chœur.
C. Gounod—(Noël) "Montez à Dieu!" Solos (MM. E. Lebel et Bertrand) et chœur.
F. Thomé—(Noël) "Que béni soit le jour." Solo (M. A. Plamondon) et chœur.
C. Gounod—"Jésus de Nazareth." Solo (M. Jos. Saucier) et chœur.

MESSE DU JOUR

Messe pontificale à 10 heures a.m.
Même musique qu'à la messe de minuit.

VEPRES PONTIFICALES ET SALUT SOLENNEL A 3.15 p.m.

Leonardo Leo,—(Antienne) "Tecum principium."
Solo chanté par M. J. Saucier.
Air antique, (hymne) "Jésu Redemptor". Solo (M. A. Plamondon) et chœur.
Carissimi—Magnificat. Solo (M. A. Destroismaisons) et chœur.

SALUT SOLENNEL

J. S. Bach—"Cor Jésu," chœur.
P. Benoit—"Adeste Fideles." Solo (M. A. Destroismaisons) et chœur.
Angelo Mariani—"Alma Redemptoris". Solo chanté par M. Ed. Lebel.
Rinck—"Tantum Ergo," grand chœur.
A. Thomas "Laudate Dominum", grand chœur.
Maître de chapelle, G. Couture.
Organiste, R. O. Pelletier,

A Notre-Dame

MESSE DE MINUIT

A 11,45, entrée,—Offertoire sur des Noëls.—Guilmant.
A. Adam—Cantique de Noël, "Minuit, Chrétiens."
A. Pilot—Messe de Noël sur des Noëls anciens avec le "Credo" de la messe en ut de Beethoven.
Offertoire—"Adeste fidèles."

MESSE DE L'AURORE.

Gounod—Jésus de Nazareth.
Cantiques populaires.

MESSE DU JOUR

Même programme que la nuit.
Sortie—"Allegro", 7ème Sympgonie de Widor.

VEPRES ET SALUT à 3 h. 30

Entrée—Marche de fête—Neils Gode.
K. Kretchner—Psaumes.
De Witt—Magnificat.
"Adestes fideles."
Th. Dubois—"Ave Maria."
Fr. Riga—"Tantum ergo" en si. mineur.
Kretchner—"Laudate Dominum."
Sortie—"Allegro" en si. Hallins.
Solistes—MM. Létourneau, Viau, Morin, Bruyère, Plamondon. Bourdon, M. Langlois, Dupuis, F. Langlois.
Organiste, M. J. D. Dussault.
Maître de chapelle, M. Ed. MacMahon.

Noel au Gesu

MESSE DE MINUIT

"Minuit, chrétiens"..... Adam
Dr. F. Fleury.

Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus et Agnus Dei de la messe de Saint-François d'Assise de E. Paladihle.
Credo de la troisième messe solennelle de Gounod.
Solistes: Dr F. Fleury, R. Masson, ténors; A. Lavoie, A. Brossard, R. Dionne, barytons; H. Landry et H. Jodoin, basses.
Epitre:—Orgue, "Chrismas.-Musette." A. Mailly.
Offertoire—"Adeste fideles", Th. Dubois. Soliste, M. A. Brossard.

MESSE DE L'AURORE.

"Montez à Dieu"..... Gounod.
Solistes: MM. R. Masson et H. Jodoin, et chœur.
Vieux Noëls harmonisés à quatre voix d'hommes, A. Letondal.
"Jésus de Nazareth"... Gounod.
M. H. Jodoin.

MESSE DU JOUR.

Entrée—Orgue, Marche religieuse sur un thème du "Messie" de Handel—Guilmant.
Messe—Même programme qu'à minuit.
Sortie—Orgue, variations sur un Noël..... Lefebvre—wely.
Organiste, M. A. Letondal.
Maître de Chapelle, M. Alex. M. Clerk.

A St-Jacques

A LA MESSE DE MINUIT

1—"Minuit, chrétiens", solo et chœur Adam.
2—Kyrie de la Ve messe de Dietsch.
3—Gloria de la messe de Riga.
4—Credo de la messe de Noël de Fauconnier.
5"Pastores errant vigilantes", offertoire, Nicou Choron.
6—Sanctus de la messe solennelle de Gounod.
7—Agnus de la 13e messe de Nicou Choron.
8—3e messe (pendant la communion) — Reyschori.

A LA MESSE DE L'AURORE

9—Vieux Noëls, de Pelletier.
10—Jésus de Nazareth, solo et chœur — Gounod.

A LA MESSE DU JOUR

Même programme qu'à la messe de minuit.

A VEPRES

Magnificat, grand chœur et solo—Dubois.

AU SALUT

O Salutaris, solo—Rossini.
O Prae Mulieribus—soli et chœur—Dubois.
Tantum ergo—soli et chœur—Rossini.
Laudate Dominum—grand chœur—Faure.
Solistes—MM. J. P. L. Bérubé, Alfred Lortie, Denis Poliquin, Alm. Langlois, Théo. Lortie.
Organiste—S. Duval.
Maître de chapelle—M. J. E. Drolet.

A St-Louis de France

MESSE DE MINUIT

A minuit précis, "Noël"—Adam
Soliste, M. H. A. Cholette.
Messe en sol mineur.—Lemmens.
Graduel,—"Berceuse" (orgue)—Chauvet.
Offertoire,—"Oratorio de Noël... St-Saëns

MESSE BASSE

"Montez à Dieu" ..... Gounod.
Soliste, M. J. E. Monday.
Vieux Noëls harmonisés... ... ...A. Pelletier.

MESSE DU JOUR

Entrée,—Rhapsodie sur les airs de Noël (orgue), Eug. Gigout
Messe en sol mineur.—Lemmens.
"Graduel—"Puer natus est nobis" (orgue), symphonie gothique pour orgue—Widor.
Offertoire,—3e Noël,—Reysschoot.
Sortie,—"Menuet gothique," orgue ..... L. Boëllmann.

VEPRES ET SALUT
(3,30 hrs.)

Entrée,—Marche religieuse, (orgue)—C. St-Saëns.
Magnificat.—L'abbé Soreau.
"Noël",—L. Boëlmann.
Soliste, M. H.A. Cholette.
Sanctus et Benedictus,—Lemmens.
Oratorio de Noël,—C. St-Saëns.
Abua..... .....Hommey
Soliste, M. Armand Labelle.
Tantum ergo,—..... .....Wagner.
Sortie—"Tollite Hostias" (chœur final de l'oratorio de Noël de St-Saëns), transcription paraphrasée pour orgue. Eug. Gigout.
Solistes,—Ténors, MM. H. A. Cholette, J. E. Monday, G. Bertrand; basses, MM. L. H. Renaud, Armand Labelle, L. Trudeau.
Maître de chapelle, M. Charles Labelle.
Organiste, Mlle Victoria Cartier.

A St-Joseph

MESSE DE MINUIT

"Minuit, chrétiens!" à trois voix inégales... A. Adam
Messe pour trois voix d'hommes. J. Callaerts
Offertoire, 3e Noël ... .D. Van Reysschoot

MESSE DE L'AURORE

"Noël ! Noël ! Noël !", arrangé par O. L.
"Dans le calme de la nuit"..... S. of M F.
"Les anges dans nos campagnes"..... .....

MESSE DU JOUR

Entrée—Orchestre ....
Messe pour trois voix d'hommes. J. Callaerts
Offertoire, 3e Noël ... .D. Van Reysschoot
Sortie,—"Les anges dans nos campagnes".

Cette belle messe de Callaerts sera chantée pour la première fois au Canada. Un orchestre composé des meilleurs artistes de Montréal a été retenu pour cette grande fête.

VEPRES

Psaumes en faux bourdons.—"Cor Jesu", 3e Noël de Reysschoot ....
"Tantum ergo" ... ... L'abbé Blin

A St-Patrice

Le chœur de St-Patrice, chantera la XIIe messe de Mozart, à la messe de minuit.
Solistes: MM. G. A. Carpenter, J. F. Rowan, W. F. Crowe et J. H. Maiden.
M. J. P. Kelly, tenor, chantera "Minuit chrétiens!" en anglais. "Nazareth", de Gounod, sera aussi chanté.
M. le professeur Fowler accompagnera à l'orgue. Un orchestre complet a été retenu pour cette grande solennité.
Le même programme sera exécuté à la messe du jour.

A St-Jean-Baptiste

Malgré toute l'énergie que M. le curé Auclair a déployée pour activer les travaux de construction de l'église St-Jean-Baptiste, il ne sera pas possible de célébrer la fête de Noël dans le soubassement, comme on l'espérait. Mais la solennité de Noël n'en sera pas fêtée avec moins d'éclat. La messe de minuit aura lieu dans la chapelle de l'Hospice; il y aura grand'messe en musique. A la messe de l'aurore et à la messe de 10 heures, on chantera des cantiques de Noël de Gagnon, et à la messe de 11 heures on répètera des extraits de la messe de minuit.
Les Vêpres solennelles auront lieu à 3 heures, et seront suivies du salut du Très S.-Sacrement.
Voici le programme musical de la messe et des vêpres:

MESSE DE MINUIT

Minuit moins 10—Chant du "Minuit, Chrétiens"—M. le Dr Marchildon.
Messe des Orphéonistes de Gounod.
Cette œuvre, exécutée pour la première fois à St-Jean-Baptiste, est d'un caractère tout particulier. Cette masse de voix, soutenue du commencement à la fin, sans aucun solos, lui donne une expression de foi inébranlable, aussi bien que de détermination virile, dans le service divin.
A l'offertoire—"Laetundus" — Van Reychoot.—M. le notaire Proulx.
"Benedictus" de Riga.
Quatuor—MM. Villeneuve, Labelle, Paquette, Beauchamp.
A la Communion—O Salutaris, de Gounod.

A LA MESSE DE L'AURORE

Chant de Cantiques de circonstance.

AU SALUT DES VEPRES

Sanctus de Gounod:
Ave Maria, chœur, Dubois.
Solo de basse: M. Ernest Beauchamp.
Tantum, "Tempia".—
Duo de chœur:
MM Villeneuve et Paquette.

La messe sera exécutée par un chœur de 50 voix d'hommes, sous la direction de M. J. B. Boucher, maître de chapelle, assisté d'un orchestre à cordes et accompagné à l'orgue par le professeur Contant.

A l'Immaculée-Conception

MESSE DE MINUIT

Cantique de Noël ..... Adam
Kyrie et Gloria messe de Noël de Fauconnier.
Credo—messe de Ste Cécile..... Gounod
Offertoire—Adeste Fideles... ... — Dubois
Sanctus—messe de Ste Cécile... ... Fauconnier

A LA MESSE DE L'AURORE

Noëls anciens... ..... Pelletier

A LA MESSE DU JOUR

Même programme qu'à la messe de minuit.

VEPRES SOLENNELLES ET SALUT

Cor Jesu Sacratissimum... — — Piel
Adeste Fideles... ... . Dubois
Alma Redemptoriste Mater... ... ...Dubois.
Tantum Ergo... ... . Gounod

Solistes—Soprani: MM. Durand, Tanguay, Dubé et autres, alto: MM. Barrette, Leblanc et Durand, ténors; MM. Tanguay, Jobin, Corbeil et Crépeau; basses: MM. Duquette, Bourret et Gélinas.
Organiste: M. E. Nap. Hébert; directeur: M. F. T. Crépeau, M.D.

Chapelle du Très Saint Sacrement

A MINUIT

Messe solennelle, (pour 4 voix d'hommes) Noël, B. C. Fauconnier.
Offertoire, "Adeste Fideles," (pour 4 voix d'hommes), J. Wiegand.

MESSE DE L'AURORE

Cantiques de Noël.

MESSE DU JOUR

Même programme qu'à la messe de minuit.

AU SALUT A 4 HEURES P.M.

Hodie Christus, natus est (4 voix d'hommes, ...S. Rousseau.
Adeste Fidèles... ... .J. Wiegand
Ave Maria ... .N. Luc.
Tantum Ergo ... .R. Wagner.

Solistes: Emile Bélanger, J. O. Martineau, E. Campeau, Alf. Lacroix, Armand Lacroix, T.A. Morin, ténors; O. Hotte E. Loiseau, Dr J.A. Charette, E. Deslauriers, Dr Z. Monté, basses.
Maître de chapelle, M. le professeur J. J. Goulet.
Organiste, M. Romain Pelletier.

A l'Enfant Jésus (Mile-End)

On exécutera dans cette paroisse le programme suivant:

MESSE DE MINUIT

1. Entrée, "Ça bergers, en variations..... L. Wily
2. "Minuit chrétiens," en 4 parties, avec solo par Horace Gervais ....
3. Kyrie et Gloria, messe Fauconnier de Noël
4. Graduel, "Il est né le divin Enfant", en variations ....L. Roques
5. Credo, messe de Noël de Fauconnier .....
6. Offertoire, "Pastores errant vigilantes," chœur à trois voix .... .Riga
7. Sanctus et Agnus de la messe de Noël de Fauconnier ....

MESSE DE L'AURORE

Cantiques populaires de Noël en quatre parties, par .... Pelletier

MESSE DU JOUR

Entrée—Fantaisie sur les airs de Noël..... R. Barrette
Répétition de la messe de Fauconnier .....

A 3 HEURES

Vêpres solennelles.

AU SALUT

1. O Cor Jesu .... .Mendelssohn
2. Gloria .... .Fauconnier
3. Pastores erant vigilantes ....Riga
4. Inviolata .... .Gounod
. Tantum Ergo .... .Riga

Solistes: Horace Gervais, G. Vallières, A. Morache, 1ers tenors; J. E. Lapointe, 2e ténor; J. B. Fyfe, baryton; J. S. Bilodeau, basse.
S. Sylvestre, maître de chapelle; Charles E. A. Houde, organiste.

A St-Henri

Un chœur de 80 voix d'enfants et de 40 voix d'hommes exécutera le programme suivant:

MESSE DE MINUIT

Entrée—Rhapsodie sur des Noëls. E. Gigout.
11.45 heures—"Minuit Chrétiens," solo et chœur ....A. Adam.
Kyrie..... ... . Kalliwoda.
Gloria et Credo ... .A. Thomas.
Offertoire—"Cantate Domino" (solo et chœur) ... ...E. Bouchère.
Sanctus ....A. Thomas.
Agnus ....Kalliwoda.

MESSE DE L'AURORE

Adeste Fideles ....Novello.
Vieux Noëls.

MESSE DU JOUR

Même programme qu'à la messe de minuit.

AU SALUT

Sanctus ....A. Thomas.
"Cantate Domino" ....E. Bouchère.
Ave Maria ....Rheinberger.
Tantum .... Mendelssohn
Sortie—"Finale" ....Lemmens.

Solistes: Soprano, A. Normandin, alti, J. Gagné et A. Sigouin, ténors, R. Tourangeau, A. C. A. Bissonnette, E. Barolet et J. Laviolette, basses, J. Nantel E. Dufresne, E. David.
Maître de chapelle, J. A. Payette.
Organiste, J. A. Lavallée-Smith.

Chapelle de Nazareth

Salut à 4 heures.
No 2, récit et chœur de l'Oratorio de Noël, par C. Saint-Saëns.
Alma—Chœur à 4 voix, par F. Riga.
Tantum—Solo de Soprano et chœur à 4 voix, avec accompagnement de violon, piano et orgue, par L. Boëllmann.
La collecte sera faite au profit de l'institution.

Maisonnueve

MESSE DE MINUIT

Entrée, minuit moins vingt. Fantaisie, pastorale par Lefebvre-Wely (orgue).
Noël d'Adam.—Solo et chœur.
Messe de Durand, 2ième messe solennelle.
Graduel—"Ça, bergers" en variation, solo d'orgue.
Offertoire—Solo de violon et orgue obligato, par A. Desjardins.

MESSE DE L'AURORE

Cantiques de Noël harmonisés par M. Oct. Pelletier.
Sortie—Grand chœur par Guilmant.

MESSE DU JOUR.

Entrée—Réminiscence sur les airs de Noël. Répétition du programme de la messe de minuit.

VEPRES

Entrée—Airs de Noël.
Psaumes en faux bourdon.
Magnificat de Mozart.
Salut—Sanctus de Denaud, Ave Maria de Leitz; Tantum Ergo de Dubois.
Sortie—Grand chœur de Dubois.
Solistes:—MM. Albert Adam, Elz. Lacasse, L. P. Vadeboncœur, Georges Pichette, R. Renaud, R. C. Fournier et Henri Lafontaine.
Organiste, M. A. A. Dufour.
Le sermon sera donné par M. l'abbé A. Curotte.
M. le curé Dugas officiera à la messe du jour, avec diacre et sous-diacre.
L'église sera magnifiquement décorée.

Eglise de la Nativité, Hochelaga

MESSE DE MINUIT.

Avant la messe, "Minuit Chrétiens", Solo de ténor par M. Henri Laflèche.
Messe complète de Fauconnier.
Offertoire, "Adeste Fideles", de Th. Dubois avec solo et grand chœur.

MESSE DE L'AURORE.

Vieux cantiques de Noël.

MESSE DU JOUR.

Même messe qu'à minuit.
Les solistes pour la messe seront MM. Léon Tanguay, Alf. Valade, Gus. Hogue, Ed. Thériault et V. Ruffier.

VEPRES ET SALUT.

Vêpres harmonisées.
"Adoremus" de ....Rink.
Ave Maria de ....Dubois
"Tantum Ergo, de .... Palestrina
Madame Dufort, accompagnera à l'orgue.
M. Léon Braün, directeur.

A la Chapelle de l'Hôtel-Dieu

Par une faveur spéciale obtenue de Sa Grandeur Monseigneur, les RR.SS. de l'Hôtel-Dieu auront la messe de minuit à Noël cette année.
Le public sera admis à cet office de la nuit.
Le matin, il y aura à 8.30 heures la messe de règle de la chapelle. Pour cette circonstance, il y aura grand'messe en musique par le chœur de St-Jean-Baptiste, sous la direction de M. J. B. Boucher.
M. Emilien Renaud présidera à l'orgue.
On exécutera des extraits des messes de Gounod, Riga et Nicou-Choron.
La chapelle sera également ouverte au public pour cette messe.

A Verdun, Notre-Dame de Sept-s Douleurs

MESSE DE MINUIT

Entrée—"Minuit Chrétien" ... ... A. Adam
Messe en "ut" majeur de... ... ...
Bartholomœus
Offertoire—"Adeste Fideles" de..... Novello

MESSE DE L'AURORE

Vieux Noëls..... ....

MESSE DU JOUR

Entrée—"Ça, berger"... .... L. Wely
Répétition de la messe de minuit.

VEPRES

Psaumes en faux bourdon.

SALUT

Sanctus..... .... Gounod
Ave Maria..... ....Lambillote
Tantum Ergo..... ....
Bartholomœus

Solistes: MM. J. E. Fife, L. Trudeau, Arth. Deslauriers, Alf. Labelle, J. Robert, Jos. Gervais, O. Lamontagne, Arth. Moreau, H. Sauvé, E. St-Onge, A. Lachapelle, E. Leblanc, H. Leblanc, F. Boisvert, M. Boisvert, C. Quintal, E. Poirier, U. Fife.
Organiste: J. D. Vidal; maître de chapelle: J. Audette.

Pointe-aux-Trembles

Avant la messe de minuit—"Noël", d'Adam.
Messe en si bémol de W. A. Léonard.
A l'offertoire, pastorale de Lambillotte.
A la messe de l'aurore—Vieux Noëls.
Messe du jour: répétition de la messe de Léonard.
A vêpres: psaumes harmonisés.
Au salut: Adeste Fideles; Ave Maria de Lambillotte; Tantum ergo de Rossini.
Solistes—MM. R. Decelles, H. Dubreuil, E. Robert, O. Laporte, D. David.
Maître de chapelle—R. Decelles.
Organiste—Dame Louis Beaudry.

A Ste-Cunégonde

On célébrera dans cette église, la fête de Noël avec le plus grand éclat. Chant, musique instrumentale, décorations, rien n'a été épargné pour ajouter à l'éclat de la cérémonie.
A minuit, un chœur puissant, sous l'habile direction de M. Arthur Renaud, exécutera l'une des plus belles messes de Fauconnier. Pendant la seconde messe de minuit, on chantera "Jésus de Nazareth" de Gounod, et les Noëls populaires.
Le matin, répétition de la messe de Fauconnier. Le même programme sera exécuté à la messe de minuit au 1er de l'an.
A l'offertoire, "Hodie natus est" de Feltz.
Aux vêpres, qui seront chantées le soir à 7.30 heures, psaumes harmonisés.
Au salut, Sanctus" de la messe de Fauconnier, "Ave Maria" de Luzzi, "Tantum" de Werner.
Les solistes seront MM. L. Charbonneau, le chef J. Tremblay, A. Gervais, A. Bisaillon, J. Marcotte, A. Normandin, et deux élèves du collège, J. Bougie, et S. Rivet.
L'orgue sera tenu par le professeur Barolet.
Maître de chapelle, M. Arthur Renaud.
Officiants: —A minuit, M. le curé F. X. Eug. Ecrément, avec les abbés M. Beaudoin et D. Dufault, comme diacre et sous-diacre. Le matin, MM. les abbés M. J. Thibaudeau, J. Décarie et Dufault, comme officiant diacre et sous-diacre.
Le soir, un prédicateur étranger donnera le sermon.

Boucherville

Orphéon St-Jacques, chœur de 55 voix.
Organiste, M. J. Fyfe.
Maître de chapelle, le Rév. Frère J. Filteau, P. S. V.

MESSE DE MINUIT

Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus de la Messe brève en "ut" de Gounod.
Solistes, MM. Marius Trottier et Jos. Melançon.
Credo,—Messe Royale.
Offertoire,—Pastorale de Melvil-Riga.

MESSE DE L'AURORE

Cantiques, Gravier.
"Peuples, chantez la gloire d'Israël".
"Le monde autour du berceau de Jésus."
Anciens Noëls.

VEPRES ET SALUT

Sanctus de la messe brève de Gounod.
Soliste, J. Melançon.
"Alma Redemptoris" de Lambillotte,—Solo de basse, M. E. Carrière.
Tantum; op 58,—J.-B. Labelle. Solo M. Thomas Chauvin.

A Lachine

Cette année, le chœur de Lachine chantera à la messe de minuit, la messe solennelle de J. L. Battman.
A l'offertoire.
"Adeste fideles" de Cherubini.
A la messe de l'aurore, anciens cantiques de Noël.
A la messe du jour, même programme.
Solistes: O. Legault, V. Brunet, M. Beaudoin, Arth. Allard, H. Dragon, J. Desaumiers, Jos. Paré et Jos. Ouellette (enfant) Mlle Alice Ouellette organiste pour la circonstance.
E. H. Ouellette directeur.

A St-Placide

On nous écrit de St-Placide:
Notre chœur de chant, sous l'habile direction de M. Z. Raymond, maître de chapelle et organiste, va rendre à la messe de minuit un programme très élaboré. M. Thomas Raymond de Vankleek Hill, et de passage ici, nous prêtera son généreux concours dans le chant harmonisé, comme ténor.

MESSE DE MINUIT.

Entrée, "Minuit, Chrétiens" ....Adam
Solo et Chœur.
Messe II Ton Harmonisée.
Offertoire, "Adeste Fideles"..... ... .
Solo, duo et chœur, orgue et flute

MESSE DE L'AURORE.

Les vieux Noëls harmonisés:
1 "Bethléem, rêve toi".
2 "A bergers".
3 "Les anges dans nos campagnes."
4 "Il est né."

MESSE DE NOEL.

Répétition de la messe II Ton harmonisée.

SALUT.

"Cor Jesu."
"O Salutaris" ....Beethoven
Quatuor. Soli de soprano et de baryton.
Orgue et flute.
Ave Maria duo .... Lambillotte.
Tantum Ergo ....Lambillotte.
Laudate..... ....Harmonisé.

A Ste-Thérèse

Ste-Thérèse a encore cette année, pour Noël, un programme musical complet et varié.
Le chant et la musique seront sous la direction du distingué professeur Théodule Arbour, enseignant au Séminaire.

MESSE DE MINUIT

Entrée, orchestre, Marche Pontificale ..... T. Gagnon.
Messe harmonisée..... ....Fr. Bazin.
Epitre, orchestre, Andante... ...Mendelssohn.
Offertoire, "Christus natus est nobis"..... A. Melvil.

MESSE DU JOUR.

Même programme.

AU SALUT

Sanctus de la messe de Battman.
"Ave Verum" ....d'Albites
"Ave Maria de ....Millard
"Tantum Ergo de ....Rossi
Solistes:—Mlles M. A. Donovan, et M. Beaudry, MM. Donat Houle, Donat Rondeau, Pierre Houle, E. Desmarais.
Organiste, Mlle M. A. Dooovan, Directeur, L. de G. Dagneault.

NOTES MUNICIPALES

EXTINCTEUR MERVEILLEUX

Le maire et les membres de la commission des incendies ont assité à l'essai d'un nouvel extincteur d'incendies, hier après-midi, à 2 heures, sur le Champ-de-Mars.

LES BALAYEURS DE NUIT.

On se rappelle que les ouvriers employés la nuit au balayage des rues se sont adressés à plusieurs reprises à la commission de la voirie pour obtenir le paiement des heures de travail supplémentaires qu'ils ont dû faire pendant toute la saison d'été.
Le président de la commission leur a toujours laissé espérer que leurs justes réclamations seraient reconnues. Cependant, l'année financière s'achève, la commission va se réunir aujourd'hui pour la dernière fois peut-être, et l'échevin Martineau n'a pas songé à remplir la promesse qu'il a faite récemment encore, d'opérer un virement de crédit, dans le but de rendre justice aux balayeurs de nuit. Ces derniers comptent, toutefois, que leurs revendications ne sont pas oubliées.
On sait que toute l'équipe des balayeurs de nuit dans la partie Est a été forcée de travailler jusqu'à 18 et 20 heures par jour. Les contremaîtres ont tenu bon compte du temps employé et sont prêts à produire leurs rapports.

A STE-CUNEGONDE.

A Sainte-Cunégonde, MM. Léandre Ethier et Ludger Hamelin ont été priés de poser leur candidature aux honneurs municipaux, en opposition aux échevins Lippé et Luttrell.
Ils n'ont pas encore fait connaître leur décision.

AU CONSEIL DE ST-LOUIS

A la séance du conseil de la ville de Saint-Louis, on a adopté après la troisième délibération un règlement donnant trois représentants au quartier Centre, au lieu de deux.
On a aussi discuté un amendement au règlement relatif au posage des tuyaux d'aqueduc au coin des rues.

La Cour Dollard

La Cour Dollard de l'Ordre Indépendant des Forestiers a élu ses officiers:
M. Joseph Juteau a été nommé député de la Cour, et le Dr G. E. Lesage, médecin.
Les autres officiers sont: chef-forestier, H. Pelletier, avocat; vice-chef, Jos. Charbonneau; secrétaire-archiviste, Z. Lemieux; secrétaire-financier, J. A. Guilbault; trésorier, T. Charbonneau; orateur, J. H. Olivier, N.P.

SUPPLIQUES SUR SUPPLIQUES

Adressées au cabinet Parent durant sa courte session à Montréal

Mardi après-midi, aux bureaux de la rue St-Gabriel, les docteurs G. Archambault et G. Leduc ont eu une conférence avec le premier ministre Parent, au sujet du futur institut vaccinal de Montréal, pour lequel ils demandent une subvention de $1,500. Ils lui ont été présentés par le Dr Lalonde, député de Vaudreuil. Ils étaient accompagnés des députés Rainville, Bergevin, Cochrane, Lacombe, Doris et Champagne.
M. Parent prendra la chose en considération.

Une délégation de l'élément irlandais a demandé à M. Parent un portefeuille pour le Dr Guérin.
Ceux qui ont pris part à cette interview sont MM. James McShane, James Cochrane, député, B. J. Coghlin, l'éch. Hart, le Dr Devlin, E. B. Devlin et W. E. Doran.
L'hon. M. Parent a promis d'acquiescer à la demande aussitôt que faire se pourra.

La succession de M. Ryland, ancien "régistrateur" de Montréal-Ouest, sera discutée la semaine prochaine à Québec, à une nouvelle séance du conseil.
Elle est convoitée par MM. Lewis Hart, notaire public; Leith, England et Ritchie.

M. Euclide Houle, de Montréal, est nommé juge de paix.
M. Arthur Talbot, commis au département des Terres de la Couronne, est nommé secrétaire à la place de M. Deschamps, décédé, pour tenir les livres des écoles industrielles, des écoles de réforme et des asiles.

Dans le bureau du shérif, M. Pepin recueille la succession de MM. Howisson, et les traitements de M. Gouin et Lamothe sont augmentés de $300; celui de M. Laberge, de $200.

M. Arthur Geoffrion a soumis mardi à l'examen de l'hon. M. Turgeon un drame qu'il vient de terminer. Le ministre a promis de distribuer ce travail dans les écoles.

Avant de partir pour New-York, mardi soir, M. Parent a déclaré que son voyage se rapportait au pont de Québec.

SEANCE REMISE

Le conseil municipal ne se réunira que jeudi prochain

La séance du conseil municipal convoquée pour vendredi n'aura pas lieu.
La commission des finances va continuer de siéger aujourd'hui et demain pour étudier le budget, et une autre assemblée du conseil sera convoquée pour jeudi prochain.

Cour Compagne Bonsecours. No 219, I. O. F.

A une séance régulière de la Cour Compagne Bonsecours No 219, des Forestiers Indépendants, tenue le 1er décembre courant, sous la présidence de la chef compagne, Mme Henri Allard, l'élection des officiers a donné le résultat suivant:
Député, Mme Jos. Desforges; chef-forestière, Mme Henri Allard; vice-chef forestière, Mme Ernest Bouthiller; secrétaire, Mme L. Archambault; trésorière, Mme G. Charles Guilbault; orateur, Mme A. Laballe; 1re garde, Mme H. Macduff; 2me garde, Mme Alfred Auclair; 1re sentinelle, Mme D. Mireau; 2me sentinelle, Mme G. Guimond; syndics: Mmes Charles Dubuc, F. Lamalice; comité des finances: Mmes U. Brosseau, A. Roy; médecin de la Cour, Dr Charles Guilbault.

Mme L. ARCHAMBAULT.
Secrétaire,
297 Amherst.

Cour St-Paul, F. C.

Cette Cour, fondée il y a cinq mois par l'organisateur général de l'Ordre des Forestiers Catholiques, M. R. Leduc, a élu mardi soir les officiers suivants:
René Leduc, chef, réélu à l'unanimité; Rév. M. Lachapelle, vicaire au Sacré-Cœur, sous-chef; Rév. M. Chauvin, vicaire au Sacré-Cœur, ancien chef; secrétaire-archiviste, M. Hector Jeannotte; secrétaire-financier, Ernest Goyette; trésorier, Emery Lamoureux; examinateurs médical, M. l'abbé M. Beaulac. Délégué au prochain congrès de l'Ordre, M. Leduc, avec M. Ernest Goyette comme substitut.

Le Dr Shepherd honoré

Le Dr. F. J. Shepherd, de Montréal, est de retour de Cuba, où il avait accompagné sir William Van Horne lors du dernier voyage de celui-ci. Durant son séjour à la Havane, il a eu l'honneur d'être élu 1er vice-président du congrès médical cubain, ex-président de la section de pathologie du même congrès.

Les rhétoriciens de Ste-Marie

Les rhétoriciens du collège Ste-Marie ont résolu de se réunir tous les dix ans à leur Alma Mater.
Président d'honneur, Révérends Pères Damerval et Bellavance, prof. d'humanités.
Président: T. Mesnard, vice-président, L. R. Lavergne; sec.-trés., L. T. Jos. Versailles; sec.-adjoint, M. A. Dugas; conseillers, J. Melançon et A. Boileau.

Cour Alexandre I. O. F.

La Cour Alexandre de l'ordre des Forestiers Indépendants vient d'élire les officiers suivants:
Député, H. C. F., T. Bourdon; ex-chef-forestier, J. Therrien; médecin, C. B. Campeau, chef, J. Bisson, vice-chef, F. Bouton; secrétaire-archiviste, J. P. Dubois, secrétaire-financier, L. M. E. Montreuil; trésorier, E. Marchand; orateur, A. L. St-Onge; 1ère garde, J. Despatie; 2ème garde, J. Despatie; 2ième garde, G. Trudel; 1ère sentinelle, J. B. Brunette, 2ème sentinelle, M. Gosselin, organisateur des cours juvéniles, F. Labrèche comité des finances, W. Dspatie et G. Champagne; syndics; A. Bourdon et J. Beauchamps.

CONDOLEANCES

Université Laval

A une assemblée régulière des étudiants en droit, les résolutions suivantes ont été adoptées:
1o Proposé par Emile Despocas, appuyé par Jos. Archambault, Alfred Désy et Gustave Renaud que les Etudiants en Droit ont appris avec regret la mort de l'honorable juge Alphonse Ouimet, et qu'il soit fait part de leurs sympathies à la famille du défunt.
2o Proposé par Edouard Archambault, appuyé par Hector Dalbec, Henri Archambault et Jos. W. Jalbert, que copie des présentes résolutions soit adressée à la famille et aux journaux.

MORT DANS UNE EGLISE

M. Placide Sauvé expire pendant qu'il assiste à l'office des Vêpres, à St-Placide

Autres nouvelles de cette localité

(Spécial au "Journal")
19 déc. 1900.

La mort vient de frapper un des plus braves citoyens de la paroisse de St-Placide, dans la personne de M. Placide Sauvé, qui a succombé à une syncope du cœur, pendant qu'il assistait à l'office des Vêpres.
M. Sauvé était âgé de 41 ans, lorsque la mort est venu l'enlever à sa famille et à la ses concitoyens, chez qui il était en grande estime. Il appartenait à une des plus braves familles du comté.
M. Sauvé était un sellier très en vogue par tout le comté.
Nos sympathies à la famille.
Les funérailles de M. Sauvé, ont eu lieu aujourd'hui (19), au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Z. N. Raymond, N.P., J. W. Sauvé, H. Leroux, Pierre Latreille, S. Lalonde, H. Brisebois. Nous avons aussi remarqué dans le cortège: MM. le Dr T. G. Wilson, J. D. Leduc, avocat, Jos. Girouard, ex-M.P., Z. Raymond, N.P., Lalonde, O. L. Gadoury, L. H. Masson, etc., etc. L

—M. le curé J. O. Guimond, est à faire sa visite de paroisse et tous les citoyens sont heureux de recevoir leur dévoué pasteur.

—Deux représentants de l'Union Franco-Canadienne sont ici, travaillant à implanter parmi nous cette nouvelle association. Une conférence dans ce but a eu lieu dimanche, à la sortie de la grand'messe.

—Lundi dernier, à l'occasion de la fête de la naissance de Mlle Alphonsine Sauvé, institutrice, à l'école du village, une adresse lui a été lue par Mlle Berthe Masson et une chaise-fauteuil lui a été présentée par les élèves de l'école.

—L'Ottawa est gelé d'une rive à l'autre. Hier même, un M. Graham, de Lavigne, a traversé en voiture.

— M. Charles-Auguste Wilson, E.E.M. de l'Université Laval de Montréal, est arrivé en vacances de Noël, chez son père, le Dr T. G. Wilson.

— M. C. Alp. Sauvé, fils de Alp. Sauvé, de la Compagnie Cassidy, est en promenade chez ses grands-parents.

FREDERIC RECULE

Il croit maintenant qu'il peut tuer sa peine autrement qu'en se faisant soldat

Frédéric Leclair, l'étudiant en théologie, (protestante) qui s'était enrôlé ces jours derniers à Syracuse, N.-Y., dans l'armée américaine par désespoir d'amour, a reculé au moment de jurer fidélité au drapeau de l'Oncle Sam. Il croit maintenant qu'il y a pour lui d'autres moyens de tuer sa peine.

Futurs avocats

Henri Baby, Edmund Andrew Burke, Peter Bercovitch, Frederick T. Enright, Edward McCabe, Harry Trihey et Joseph Whelan, ont subi avec succès les derniers examens de la Faculté de Droit de l'université McGill (dernière année.)

Enfant sans tête

On parle beaucoup, dans les cercles médicaux de Montréal, de la naissance récente d'un enfant sans tête. Le petit être, mort-né, a vu le jour dans la paroisse de St-Ephrèbe.

Alliance Nationale, Cercle Olier, No 127

Les élections de ce cercle ont eu lieu le 19 décembre 1900, avec le résultat suivant:
Président, J. E. Fournier, réélu.
Vice-président, C. E. E. Authier, réélu.
Secrétaire-

Finance et Commerce: La Bourse à MONTREAL, LONDRES, NEW-YORK

MARCHE SOUTENU

La Bourse a repris ses sens hier et les affaires ont été plus tranquilles

LA HAUSSE DU PACIFIQUE

Le Pacifique est sorti des rangs et s'est élevé rapidement à 89 1/2 sur le marché local

(Des bureaux du "Journal")

Jeudi, 20 décembre.

A toute hausse à la Bourse, il faut une réaction, car, comme le veut le dicton, les prix ne peuvent pas toujours monter. On devait donc s'attendre à voir une diminution assez sensible se produire dans le volume des affaires, après l'énorme activité de ces jours passés. Le Gaz ouvrit à 209¼ ce matin, s'éleva à 209 7-8, descendit à 209, perdit une nouvelle fraction à 208 7-8 et clôtura à 209, en moins value de 3-4 sur hier. Les Twin City perdent 1-4 sur hier et s'inscrivent à 69¾, après avoir touché 70½ ce matin; les Toronto ont été modérément actifs et tout en s'écartant un peu du niveau ordinaire dans le cours de la journée, se retrouvent à 109 1-8 cet après-midi, soit 1-8 en mieux sur hier; les Tramways de Montréal sont soutenus à 275½, et la Royale à 206¾; le coton s'améliore et gagne un point dans la journée et 1½ sur hier, à 90.

Ce n'est qu'un ralentissement, de nature à donner de l'haleine à certaines valeurs qui en manquent.

La tranquillité de ce groupe a mis en vedette aujourd'hui le Pacifique Canadien. En dépit d'une certaine gêne, qui règne à Londres, il s'est développé une sérieuse demande sur le marché local, et dès le début de la séance de ce matin, les courtiers furent mis en bonne humeur par les dispositions du public et par la vive allure du stock.

Ouvrant ce matin, à 88, le Pacifique s'éleva d'un bon à 88¾, abandonna 1-2 puis 5-8 et remonta ferme à 89, dont il ne s'éloigna que d'une mince fraction au début de la séance de l'après-midi, pour revenir à 89 et monter successivement à 89 1-8 et 89½. C'est donc une plus-value de 1½ et nous croyons que c'est une des plus considérables que le Pacifique ait eues depuis longtemps.

Les Mines étaient faibles ce matin, mais elles se sont relevées cette après-midi et Payne, qui avait fléchi à 78, remonte à 80.

Les côtes suivantes ont été spécialement cotées de Londres aujourd'hui à M. L. J. Forget & Cie.

Grand Tronc, 1ère préf.: 86 5-8; 2e, 57¾; 3e, 21½.

Pacifique Canadien: 90 3-8.

Baie d'Hudson: 22½.

Anaconda: 10 1-8.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE LA MATINEE:

Pacifique Canadien: 500 à 88; 13 à 88¼; 125 à 88¼; 125 à 88 3-8; 3 à 89.

Tramways de Toronto: 250 à 108¾; 175 à 109; 3 à 108 3-8; 25 à 109; 25 à 109 1-8; 100 à 109¼; 50 à 109 1-8.

Twin City: 325 à 70; 5 à 70½; 50 à 69 7-8.

Tramways de Montréal: 100 à 275.

Tramways nouveaux: 125 à 265; 5 à 265.

Tramways de St Jean: 5 à 117¼.

Coton Dominion: 25 à 89; 25 à 90.

Gaz de Montréal: 25 à 209¼; 25 à 209½; 100 à 209¾; 350 à 209 7-8; 9 à 209½; 50 à 209½; 100 à 209.

Télégraphe de Montréal: 15 à 172½.

Virtue: 2500 à 31.

Payne: 500 à 78.

Inter. Coal Com.: 100 à 55.

Débentures du Câble: $300 à 101.

Banque de Commerce: 7 à 149; 15 à 148½; 8 à 148; 3 à 148¼.

Banque de Montréal: 5 à 255½.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Pacifique Canadien: 95 à 88¾; 75 à 88 7-8; 150 à 89; 50 à 89 1-8; 525 à 89⅛.

Royale Electrique: 25 à 206¼; 25 à 206¾.

Gaz de Montréal: 25 à 208 7-8; 150 à 209.

Tramways de Toronto: 25 à 109 1-8; 15 à 108½; 75 à 109 1-8.

Twin City: 25 à 69 7-8; 25 à 69¾.

Tramways de Montréal: 125 à 275¼.

Tramways nouveaux: 25 à 266 5-8; 25 à 266½.

Coton Dominion: 25 à 90.

Virtue: 1500 à 31.

Payne: 1000 à 80.

Banque d'Hochelaga: 25 à 130.

BOURSE DE MONTREAL.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers 1718 rue Notre Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Jeudi, le 20 Déc. 1900.

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	12.30 A.M.		2 P.M.	
Pacifique Canadien	88¼	88¾	89¼	89
Duluth Com.	6¾	7	6¾	7
Do pref.	17	18	17	18
St. Railway Montréal	277½	275	276	275
De Do nouveau	265	266	266½	266¾
Do Toronto	109¼	109	109¼	109¾
Do Halifax	100	97	100	96
De St. Jean, do do.	117½	115	117¼	113
Twin City Transit	70	69¾	69¾	69½
De do pref.				
Cie Rich. & Ont.	100	108½	109	108½
Cable Commercial xd	167	165½	167	167¼
Télégraphe, Montréal	175	170	175	170
Téléphone Bell	176	171	175	171
eux, Montréal	209½	200	209½	208¾
Royale Electrique xd	207	206½	207	206½
Halifax Heat Light				
Coton Montréal		184¼		132½
Do Dominion	92½	90	91	80½
Do Can. Cent.	85	80	88	80
De Marenanda		130		130
Do Montmorency				
MINES.				
War Eagle	105	103	105	100
Republic	64	60	62	60
Payne	79	78	82	80
Montreal London	10			
Virtue	32	30	32	31
North Star	90	89½	91	89
Dominion Coal Com	39	37	39	39
De Do pref xd				
Inter. Coal Com	100	55	100	55
De Do pref.				
Flem Coal & Coke				
BANQUES				
Banque de Montréal	260		260	
Do Ontario		124		124
Do Molsons	192	190	192	190
de Toronto				
Do B.N.A.		125		125
Do des Marchands	156½	153	156½	153
Do Marchands d'Halifax	180	175	180	175
De la N. E.	235	224½	235	224
Do des Cantons de l'E.	188		180	
Laurentide Pulp Co	120	118	120	110
Do Union				
De Ottawa	202		202	
De Nationale				
De de Québec				
Do Hochelaga	135		135	
Do Commerce	150		150	
DEBENTURES.				
Land Grant		100		100
N. W. Land	51	47	51	47
Halifax H. Light Bds	104	100	104	100
Can. Col. Cotton bds	100	98	100	98
Dominion Coal bds		110½		110½
Com. Cable, Coupon Reg		100		100
Laurentide Pulp	105	104	105	104

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande font à Montréal 4½ à 5 pour cent; à Londres, 4; New-York, 4 à 5. Banque d'Angleterre, 4.

ENTRE BANQUES	Ach.	Vend.
N.-Y. Funds	pair	1-32
Stg. 60 jours	8 1-16	8 3-16
Stg. demande	8 15-16	9
Stg. Câbles	9 1-8	9 3-16
Stg. traites de commerce, 60 jours	7 3-4	
Stg. traites de commerce, 3 jours	8 5-8	
Francs, longue éch.	5.20 5-8	
Francs, brève éch.	5.17 1-2	1-16
AU COMPTOIR		
N.-Y. Funds	1-8	1-2
Stg. 60 jours	8 3-8	8 1-2
Stg. demande	9 3-8	
Stg. Câbles	9 1-2	
Francs, brève éch.	5.16 1-4	

BOURSE DE LONDRES

Londres, 20 décembre.

A la clôture:

Consolidés au comptant, 97; idem, à terme, 97 3-16; Atchison, 42 7-8; Canadian Pacific, 90¼; St Paul, 135 3-8; Illinois Central 135½; Louisville, 88¼; U. P., préf., 85½; N. Y. S., 145½; Erie, 33¾; Penna., 74½; Reading, 13 7-8; Erie, 1ère préf. 59 5-8; Northern Pacific, préf., 90 5-8; G. T. R., 6¾; Anaconda, 10; Rand Mines, 3 8/16.

Argent lingot, soutenu, 29½d de l'once

La Monnaie, 3 à 3¼ p.c.

Le taux de l'escompte au marché libre, est 4 pour cent, pour les billets à courte échéance et à 4 à 4 1-8 pour cent pour les billets à trois mois.

Londres, 20

L'état hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants:

Réserve totale, diminution	$1,361,000
Circulation, augmentation	390,000
Espèces, diminution	971,070
Autres garanties, augmentation	1,657,000
Autres dépôts, diminution	1,015,000
Dépôts publics, diminution	708,000
Billets en réserve, diminution	1,319,000
Garanties du gouvernement, diminution	2,000,000

La proportion de la réserve de la Banque d'Angleterre à son passif est de 40.23 pour cent; elle était de 41.66 p.c. la semaine dernière. Le taux d'escompte est sans changement à 4 pour cent.

Calcutta, 20

Le taux de l'escompte de la Banque du Bengale a été avancé aujourd'hui de 6 à 7 pour cent.

Londres, 20

La Bourse sera fermée le 25 décembre, ainsi que le 26.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 20 décembre.

La Bourse a conservé aujourd'hui la physionomie qui la caractérise depuis plusieurs jours. La réaction a été plus forte à la fin de la journée, qu'elle ne l'avait été encore, sous l'avalanche de réalisations qui eurent lieu sur le Northern Pacific et d'autres valeurs, qui avaient déployé le plus de force pendant la journée.

Le Northern Pacific tomba de 85½ à 81½. Ce fut l'événement de la séance, mais il y eut plusieurs autres déplacements importants, qui ont semblé se rattacher au premier, notamment le Wisconsin Central, Père Marquette, Erié et St Paul. Des rumeurs emplissaient Wall Street et l'on ne parlait que de combinaisons se rapportant à une nouvelle ligne trans-continentale et à la consolidation de tous les chemins de fer des Territoires du Nord-Ouest.

Le groupe intéressé fit des plus-values variant de 2 à 6¾. Le Missouri Pacific a gagné 4¼, l'Illinois Central, 3¼ et le Union Pacific s'éleva à 78.

Parmi les valeurs dites particulières, le Sucre a été le plus actif, s'élevant de 3 6-8, grâce aux achats de découvert. Un grand nombre de valeurs à bon marché ont été retirées de l'oubli et se sont élevées de 1 à 4 points, apparemment dans le seul but de se mettre en règle avec le haut niveau atteint récemment par la liste générale.

Le fait de la Banque d'Angleterre d'avoir maintenu son taux d'escompte à 4 pour cent a un effet merveilleux sur le marché, comme du reste sur tous les marchés financiers du monde.

L'ouverture du marché a été irrégulière: A. S. & W. 43 1-8; Amal. Copper, 95; Atchison, préf., 86 3-8; B. & Q., 130¾; B. & O. 80¼; B. R. T. 79¼; Con. Tobacco, 39½; Federal Steel, 53 7-8; L. & N., 85 5-8; No. Pacific, 63 7-8; N. Y. C. 142; N. P., 79 1-8 à 79½; R. I., 117 1-8; Reading, 1ère préf. 69 3-8; St Paul 181 3-8; Sucre, 131 à 133 5-8; Southern, préf. 71 1-8; Southern Pacific, 43¾; Tenn. C. & I. 63 7-8; Tabac, 112; U. P., 75½; U. P., préf. 82¾.

New-York, 20

L'argent à vue soutenu, 4 à 5 p.c.; dernier prêt, 4 p.c.

Papier de Commerce, 4¾ à 5½ p.c.

Change sterling, 4.84 3-8 à demande et 4.80 1-2 à 5-8 à soixante jours.

Billets de Commerce, 4.79¾ à 4.80¾.

Argent en lingot, 63¾. Piastres mexicaines, 50.

Taux affichés, 4.81 à 1-2 et 4.85 à 1-2.

Obligations de l'Etat, irrégulières.

New-York, 20

Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Lake Erie and Western, ont déclaré un dividende de 3 pour cent sur le stock préférentiel. C'est le même montant qui a été déclaré au mois de juillet cette année.

En 1899, on avait suspendu les dividendes. Le taux annuel a été de 5 pour cent pendant plusieurs années.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouverture. 20 Déc.	Clôture. 20 Déc.	Ouverture. 19 Déc.	Clôture. 19 Déc.
Amer. Tobacco Co	112	111½	111	111½
Am. Sugar Refin. Co	131	133½	127½	129½
Do do pref				
Anaconda Mining Co	49	48	49	48½
A. Top. & St Fe	42¾	43¾	42¾	42¾
Do do pref	86¾	87¾	86¾	86¾
A. S. W	43¾	45¾	44	44¾
Baltimore & Ohio	80¾	80¾	81	81¼
Do do pref	85	85¾	85¾	84¾
Brooklyn Rpd Trans	70¾	78	77¾	78
Canadian Pacific				
Canada Southern	59	58¾	60	59
Ches. & Ohio	39¾	40¾	39¾	39¾
Chic. Burl. & Quincy	139½	140	138¾	138¾
Chicago Gas	99¾	99¾	99	99¾
Chic. & N. W			168	168
Chic. R. I. & Pac	117¾	118¾	118¾	117¾
Chic. Mil. & St Paul	131¾	133	132	131¾
Continental Tob. com	39½	39¾	39½	39¾
Do do pref			93¾	93
Consolidated Gas N. Y				191
Colorado Fuel and Iron	53¾	54	53¾	53¾
Cleveland C. C. & St. L	70¾	70¾	72	71¾
Delaware, Lack. West	189	189	189	189
Delaware & Hudson			121	120¾
Denver & Rio com	26¾	27	28¾	28
do do pref	82¾	83	82¾	81¾
Duluth S. Shore & Atl				
do do pref	68¾			
Federal Steel	78¾	63¾	54¾	53¾
Do Do pref	180¾	70	72¾	78¾
General Electric	49	150½	176	178
Glucose com	129¾	49	53	49¾
Ill Central	145	130¾	127¾	128¾
Jersey Central	43	145		145
Kansas and Tex pref	50	38¾	42	40¾
Lake Erie & West		40¾	53	40¾
do do pref	85¾			
Louisville & Nashville	112¾	85¾	85¾	85¾
Manhattan Elevated	63¾	112¾	113¾	112¾
Missouri Pacific	173¾	67¾	64¾	66¾
Metropolitan Trac		173	173¾	173¾
National Lead Co	79¾			
North Pacific Com. new	87¾	83¾	78	797
do do pref	142	89¾	87¾	87¾
N. Y. Central & Hud	23¾	141	143¾	142¾
N. Y. Lake E. & West	40	25¾	24	23¾
" " 1 pfd	57¾	42	59¾	59
" " 2pfd	29	58¾	57	58
N. Y. Ontario & West		28¾	28¾	29
Omaha, com	42¾			
Pacific Mail		42¾	41¾	42
Pressed Steel, com			61¾	61¾
Do do pref	25¾			
Publ. & Read all paid		25	25¾	25¾
Pullman	21¾		202	202
Southern Ry. com	21¾	21¾	21¾	21¾
Do do pref	43¾	73¾	73¾	73¾
Southern Pacific	63¾	48¾	48¾	48¾
Tenn. Coal & Iron	22¾	84	64	83¾
Texas Pacific	69¾	22¾	22¾	22¾
Twin City	14	69¾	70	70
U. S. Leather Co	75¾	14¾	14¾	14¾
De do pref	20	75¾	75¾	75¾
U. S. Rubber Com	81	28¾	28¾	28¾
De do pref	75¾	81¾	81¾	81¾
Union Pacific Com	82¾	77¾	78	78¾
do pref		83¾	83¾	83¾
Wabash			12¾	12¾
De do	25	25	25	25¾
Western Union Tel	84¾	84¾	85¾	85¾

GRAINS ET FARINES

MARCHE LOCAL

Le marché aux grains est tranquille et stationnaire, limité à la consommation locale.

Nous cotons l'avoine No 2 de 30 à 30½c. en magasin: 66 à 66½c. pour les pois No 2; et 51 à 51½c. pour le sarrasin.

Le marché aux farines est soutenu, mais tranquille.

Durant cette saison de 1900, la quantité de grains entrés au port, par le canal Lachine, se répartit comme suit:

Blé	8,279,701
Mais	8,354,115
Pois	273,926
Avoine	1,846,855
Orge	601,898
Seigle	542,633
Total	19,699,128

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 20 decembre

Le manque de nouvelles à la hausse de l'Argentine et la fermeté des câbles ont maintenu le blé dans son état aujourd'hui, mai, clôturant sans changement. Le mais a clôturé 1-8, 1-4 et 3-4c. en baisse respectivement, sur mai, janvier et décembre. L'avoine est une fraction en baisse et les provisions ont clôturé sans changement.

Arrivages demain: blé, 140 chars; mais, 550; avoine, 185 chars; 30,000 porcs.

Chicago, 20

Les principales valeurs ont clôturé comme suit:

Blé, déc. 69 7-8; jan. 70 1-8 à 1-4; mai, 72 7-8 à 73. Mais, No 2 déc. 40½; jan. 36¾; mai, 36 1-8. Avoine, No 2 déc. 21½; jan. 21 5-8; mai, 23 5-8. Lard, jan. 12.25; mai, 12 12½. Saindoux, déc. 7.20; jan. 6.87½; mai, 6.92½. Côtes, jan. 6.32½; mai, 6.37½.

Tuyau calme et facile.

Arrivages: Farine, 33,000; blé, 126,000; mais, 364,000; avoine, 222,000; seigle, 5,000; orge, 72,000.

Expéditions: Farine, 25,000; blé, 28,000; mais, 75,000; avoine, 106,000; seigle, 11,000; orge, 15,000.

BEURRE ET FROMAGE

Rien de changé dans la situation des marchés au fromage et au beurre. Le ton en est toujours soutenu d'une part et très ferme de l'autre. Les affaires sont actives pour le beurre et la demande très forte pour les bonnes qualités.

Les crémeries de choix se vendent de 21 à 21½c. et occasionnellement 22c. pour les petites tinettes. Le beurre en rouleaux est plus ferme de 19 à 20c.

Le détail paie de 22 à 23c.

Le marché au fromage est stationnaire de 9½ à 9¾ pour quelques ventes de fromage de novembre et toutes les autres lignes sont nominales. Liverpool est sans changement.

Il est arrivé aujourd'hui 539 colis de beurre et 732 boîtes de fromage.

Liverpool, 20

Beurre des Etats-Unis, de choix, tranquille 95s; do. bon. calme, 81s 6d.

Fromage américain, de choix, blanc facile, 51s 6d; do. coloré, facile, 52s 6d.

New-York, 20

Beurre soutenu: crémeries, 17 à 25 cts; manufacturé, 11½ à 16; imitation, 14½ à 19; de ferme, 16 à 23.

Fromage, ferme: fancy d'automne, grand, 11¼ à 11¾c. petit, 11¾ à 12c.

Oeufs, faibles, de l'Etat, 24 à 26; de l'ouest, 25c.; marque régulière, 20 à 23¾.

Chicago, 20

Beurre, calme, crémeries, 15 à 23½; de ferme, 13 à 20c.

Fromage, actif, 10¼ à 11¾c.

Oeufs, tranquilles, frais, 22.

PRODUITS DE LA FERME

Les oeufs strictement frais, font 22 à 25 cts. la douzaine.

Nous cotons les oeufs conservés de 15 à 17c.

Le miel est en demande modérée. Les premières qualités de blanc, font de 11 à 12 cents et le brun, 9 à 10 cents. Le blanc coulé 9c à 9½c. et le brun coulé, 7½ à 8c.

Les perdrix se vendent 80 cents la paire, pour la première qualité; le No 2 fait de 50 à 60 cts.

Les volailles sont à prix plus fermes: Nous cotons: dindes 9 à 10c. la livre; canards, 8 à 8½c. la livre; oies, 5 à 6c. la livre; poulets, 6½ à 7½c.

Les patates sont à prix fermes.... Elles se vendent aux commerçants 45c. la poche de 90 livres par lots de char: sur le marché de detail, on cote 53c. la poche.

MARCHE AUX BESTIAUX

Le marché local est moins fort et tranquille. Les bouchers semblent avoir fait déjà leurs approvisionnements pour les fêtes. Quelques sujets de choix ont encore rapporté 5c. le bon boeuf, 4¼ à 4½c. la livre; qualité secondaire, 3½ à 4c.; commun, 2¼ à 3¼c. Veaux, de $2.50 à $15.00. Moutons, de 2¾ à 3¼c. la livre; agneaux, de 3¾ à 4½c. la livre, suivant qualité. Porcs, de 5 à 5¼c. la livre.

Il y avait en vente aux abattoirs de l'Est aujourd'hui, environ 500 bêtes à cornes, 500 moutons et agneaux, et 40 veaux.

New-York, 20

Bêtes à cornes, arrivages, 529; marché soutenu; boeufs, 3.00 à 4.25; taureaux, 2.50 à 3.50; vaches, 1.60 à 3.00; pas d'expéditions. Veaux, arrivages, 322; le tout a été vendu; petits veaux, 3.00 à 4.00; vieux, 2.50 à 3.00. Veaux nourris, 3.25. Moutons et agneaux, arrivages, 4,810; moutons, 2.25 à 4.00; rebuts, 1.50 à 2.00; agneaux, 4.75 à 5.80; rebuts, 3.00 à 4.00; pas d'agneaux du Canada.

Porcs, arrivages, 5,907; côtés à 4.90 à 5.20 pour la qualité ordinaire.

Chicago, 20

Bêtes à cornes, arrivage, 7,000; bouillons de choix, 5.25 à 6.00; medium, 3.60 à 6.20; en lots, 2.60 à 3.75; vaches, 2.50 à 4.10; génisses, 2.60 à 4.60; rebuts, 2.50 à 4.40; veaux, 4.00 à 5.50.

Du Texas, arrivages, 400. Bouillons nourris, 4.00 à 4.85; de prairie, 3.25 à 4.00; taureaux, 2.40 à 3.25.

Porcs, arrivages, 20,000; mêlés, 4.70 à 4.95; bons, 4.75 à 4.95. Communs, pesants, 4.60 à 4.70; légers, 4.65 à 4.90.

Moutons, arrivages, 11,000; de choix, 3.70 à 4.25; mêlés, bons et sujets de choix, 3.25 à 3.75; de l'ouest, 3.65 à 4.20; moutons du Texas, 2.25 à 3.50; agneaux, 4.00 à 5.25.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché aux provisions est actif et la demande est bonne pour toutes les lignes.

Nous cotons le lard canadien, short cut au baril, $18.50, et le lard de l'ouest, $19.50 à $20.00. Le jambon de 11c à 14c la livre, le lard fumé, de 12 à 14c.; le saindoux canadien composé, $1.55 à $1.60 le seau, et le saindoux pur, $2.10 à $2.40.

Lard en carcasse, $7.50.

Il est arrivé aujourd'hui 435 lards en carcasses.

Liverpool, 20

Boeuf extra India, mess, facile, 67s 9d; prime mess, nominal, 55s.

Lard, prime mess de l'ouest, ferme, 72s.

Saindoux raffiné américain, en seau, soutenu, 39s 3d; prime en tierces, 38s 3d.

Jambons, short, 14 à 16 livres, fumé, 44s.

Lard fumé ferme Cumberland, 28 à 30 livres, ferme, 48s; côtes courtes, 18 à 22 livres, tranquille, 46s 3d; centres longs, légers, 30 à 35 livres, 47s; do, pesants, 40 à 45 livres, 46s 3d; dos, courts, 16 à 18 livres, 43s 6d; ventres, 14 à 16 livres soutenus, 54s 6d; épaules, 12 à 14 livres, 34s.

Chicago, 20

Au comptant, lard, 11.12½ à 11.25.

Saindoux, 6.95 à 7.05.

Côtes, 6.25 à 6.50.

Epaules, 5 7-8 à 6 1-8.

COTON

New-York, 20

Le coton sur place a clôturé tranquille et soutenu à 1-16 en hausse. Middling uplands, 10 1-16; do golf, 10 5-16. Ventes, 32 balles.

Les cotons futurs ont ouvert fermes: Déc. 8.68; jan. 9.03; fév., 9.37; mars, 9.34; avril, 8.98; mai, 9.24; juin, off., 9.24; juillet, 9.19; août, 8.98.

Le tout clôturé très soutenus: Déc. 9.83; jan. 9.68; fév. 9.48; mars, 9.44; avril, 9.40; mai, 9.39; juin, 9.48; juillet, 9.30; août, 9.04; sept. 8.14; oct. 8.07.

VALEURS MINIERES

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

Virtue: 500 à 31.

Knob Hill: 2000 à 50; 500 à 50.

Morrison: 3500 à 2½.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Montreal-London: 500 à 5¼.

A TORONTO

Toronto, 20

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

Cariboo-Hydraulic: 500 à 151.

Hammond Reef: 1000, 332 à 1 3-8.

White Bear: 9000 à 4¼.

Rambler-Cariboo: 5000 à 25¼.

Hammond Reef: 1000 à 1 3-8.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Van Anda: 1000 à 2¼.

White Bear: 500, 500 à 4¼.

Deer Trail: 2000 à 1 7-8.

Rambler: 1000, 2000 à 25¼.

W. D. White Bear: 5000, 5000 à 4¼.

VALEURS MINIERES.

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois, Thibaudeau, courtier en mines, Cn. 601 bâtisse New York Life

Jeudi, le 20 Déc. 1900.

VALEURS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	12.30 A. M.		3 P.M.	
Payne	78¾	78	80	75
War Eagle	103½	95	103	99
Republic	63	58	61¾	58
North Star	91	87	91	87
Virtue	31½	30	31½	30½
Montreal-London	5½	5	5½	5
Big Three	1¼		1½	1
Brandon & C. C.	5	2½	5	2½
California	4¼	3¾	4¼	3¾
Canada G. Fields	8	6½	8	6½
Cariboo Hyd	155	140		
Evening Sta.	6		6	5
Gold Hills Dev.	2½		2½	
Knob Hill	57	47½	51	47½
Monte Cristo	3		3	
Montreal G. F.	3		3½	
Noble Five	6		8	1½
Novelty	1½	1	2	
Old Ironsides	80	65	75	65
Virginia	24		24	
Rambler Car.	27½	20	30	20
Rullion	50		50	
Morrisson	4½	1½	4½	1½
Golden Star	5	1½	5	1½
Slocan Sov.	75	57	61	58
Winnipeg				
Deer Trail Cons	2½	1½	3	1½
Dupont Mg. Co	25	15	25	12½
VALEURS NON INSCRITES.				
Deca	4	1½	4	
Dominion Con	3½	3	3½	2½
Oregon	17	15½	16½	15½
Granby Smelter	90	88	90	88
Majestic	10	7	10	8
Fairview	5	3	4	
Giant	6½		3½	1
White Bear	4½	4	5	4½
Grey Eagle		40		40
Certainty	12	5	12	5

Les amendements de surface

Le professeur Saunders de la Ferme Expérimentale du Gouvernement dans un discours prononcé il y a quelques années devant la commission Agricole d'Ottawa, faisait allusion à la perte d'ammoniac encourue par ceux qui étendent le fumier d'engrais en couches sur le sol s'exprimait comme suit:

"Il est généralement reconnu qu'en exposant les fumiers aux rayons assèchants du soleil, ils perdront une bonne partie des matières fertilisantes qu'ils contiennent."

Pour se rendre parfaitement compte de la chose, des chimistes expérimentés ont pris un échantillon de fumier d'étable qu'ils ont fait sécher jusqu'à ce qu'il casse, puis ils l'ont comparé avec un autre échantillon parfaitement frais. De cette analyse comparée est ressorti ceci: Au séchage, la substance ne perd absolument que de l'eau et aucun de ses principes fertilisants. La question suivante se présente alors: Doit-on laisser le fumier s'amonceler, jusqu'au printemps ou doit-on le transporter pendant l'hiver. "La chose dépend beaucoup de la configuration de la ferme. Si la terre est plane, il est mieux d'y déposer les fumiers pendant l'hiver. Au contraire s'il y a des pentes, des déclivités, il faut plutôt attendre au printemps.

Mais, dans ce cas, il n'est pas toujours possible de distribuer les engrais, de labourer et de semer, dans un temps relativement court. Où il y a beaucoup de neige, on pourrait déposer les fumiers en monceaux d'une certaine dimension. La terre gelée à laquelle empêcherait la substance liquide de s'écouler et, le printemps, avant que dégèle le sol, on étendrait ces fumiers, de sorte que la distribution d'engrais se ferait également.

L'alimentation des vaches laitières

Voici un système d'alimentation pour les vaches laitières qui a été, avec grand succès expérimenté.

Pour chaque vache, 25 lbs de bon ensilage, 4 lbs de foin coupé, 4 lbs de pois et avoine mélangés et deux lbs de tourteaux; le tout mêlé ensemble et légèrement arrosé.

Dans une grande boîte contenant suffisamment pour un plein repas, faire le mélange le matin pour le soir et le soir pour le matin. On donne cette quantité en deux rations à cinq heures du matin et à cinq heures du soir.

Le midi, un repas de foin non coupé. L'on dira que ceci n'est pas une bien forte alimentation, mais elle a été jugée suffisante pour des vaches devant mettre bas au printemps.

Il ne faut pas, du reste chercher à faire produire en même temps du lait et de la viande. La chose n'est absolument pas pratique.

Le trèfle est meilleur que le miel, surtout quand celui-ci n'a pas été fauché très vert. Les vaches stériles et le jeune bétail doivent avoir deux rations d'ensilage, matin et soir et du foin le midi.

Occasionnellement on peut varier en donnant une ration de betteraves.

Celles-ci se donnent entières ou coupées en gros morceaux. En entrenant la propreté la plus extrême chez les animaux, on peut sûrement épargner au moins une livre de nourriture par jour.

La moulée, les pois et avoine mêlés et les tourteaux constituent une excellente nourriture pour les vaches, mais elle est plus dispendieuse que profitable.

Pour la litière, toujours employer de la paille coupée, c'est le seul moyen de tenir les bêtes propres.

Il serait à désirer que tous les cultivateurs puisse abreuver leurs vaches à l'eau courante. Autrement, il convient de leur donner au moins l'eau dans des abreuvoirs séparées, c'est-à-dire un abreuvoir pour chaque animal.

C'est une bonne précaution en ces temps où sévit la tuberculose chez les vaches surtout.

L'étable, nous l'avons dit souvent doit être construite de façon à ce que la lumière et l'air pur y entrent librement, sans nuire au bien-être et à la chaleur du local.

INDUSTRIES DOMESTIQUES

Fabrication du savon

La soude et la potasse existent en quantité plus ou moins forte dans les végétaux vivants mais elles ne peuvent pas s'y trouver à l'état caustique, car dans cette condition, elles seraient contraires à la vie même des plantes. Elles s'y trouvent combinées avec différents acides qui atténuent, ou plutôt, annulent leur propriété violente et destructive sur toute substance organique. C'est aussi sous forme de combinaisons multiples qu'on les retrouve dans les végétaux morts.

Il faudrait m'étendre trop loin pour expliquer la nature de toutes ces combinaisons. Je me contenterai de dire ce qui se passe quand on brûle du bois dans le poêle:

Toutes les combinaisons de la potasse et de la soude qui existent dans le bois vivant ou mort se simplifient par l'action du feu et sont ramenées à l'état de carbonates de soude et de potasse qui, sous forme de cendre, constitue le résidu de la combustion.

Mais l'action du feu va même plus loin; si elle est suffisamment violente et prolongée pour "griller" la cendre simple, elle peut chasser tout, ou au moins, la plus grande partie de l'acide carbonique, et libérer ainsi la potasse et la soude en les rendant caustiques en tout ou en partie, c'est ce qui arrive quand la cendre est bien "cuite".

C'est pour cette raison que l'on peut arriver à faire un bon savon avec de la lessive de cendre, et le savon se fait d'autant plus vite et d'autant mieux, que la cendre est plus forte, qu'elle a été plus cuite.

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS SE PAIENT POUR LE CHAMPAGNE...

POMMERY

1-15

Mais si bien cuite qu'elle puisse avoir été elle contient toujours une proportion plus ou moins forte de potasse et de soude carbonatées. Pour s'en convaincre il suffit de prendre une petite quantité de la lessive obtenue avec cette cendre, une cuillérée, par exemple, et d'y verser quelques gouttes de vinaigre ou d'acide sulfurique étendu d'eau. Il se produit une certaine effervescence qui indique la présence de l'acide carbonique combiné. Plus il faudra ajouter successivement de gouttes de vinaigre pour arriver au point où l'effervescence cesse, plus il y a d'acide carbonique qui empêche la soude et la potasse d'agir sur la graisse dans la fabrication du savon, et plus celle-ci sera longue, difficile et demandera de lessive pour être achevée.

Il y a un moyen bien simple qui permet d'éviter cette difficulté, cette perte de temps, cette perte de lessive.

En ajoutant un peu de chaux à votre lessive de cendre, cette chaux s'emparera de l'acide carbonique et rendra caustiques et propres à agir promptement sur la graisse, la soude et la potasse qu'elle contient.

La meilleure cendre est celle qui provient des essences de bois franc, l'érable, le hêtre, etc; mais la plus belle est celle du frêne; les Anglais donne au frêne le même n

LA MONOLINE.

LA MONOLINE est une machine à composer qui, à chaque révolution, fond une ligne complète de caractère en un seul morceau. La composition est faite par un seul ouvrier à l'aide d'un clavier ordinaire. Il ne faut qu'un seul homme pour faire fonctionner la machine, vu que la fonte, la distribution et les autres opérations se font automatiquement.

La MONOLINE, à l'exposition universelle de Chicago, en 1893, a reçu la plus haute mention, la médaille offerte à la meilleure machine fondant les lignes lui a été décernée, et son inventeur, M. W. S. Scudder, a reçu un diplôme spécial attestant le grand progrès réalisé dans l'invention et la construction des machines de cette espèce.

La MONOLINE est en usage au Canada depuis près de quatre ans, elle a donné complète satisfaction à ceux qui l'ont achetée et à ceux qui l'ont employée, comme le démontrent les témoignages, dont quelques-uns sont reproduits dans cette brochure.

Notre manufacture a la réputation d'être la mieux outillée pour la fabrication des machines à composer au Canada. Nous invitons cordialement les personnes intéressées et les mécaniciens en général à visiter notre usine, notre outillage et notre matérial spécial.

La MONOLINE offre plusieurs avantages qui la recommandent aux imprimeurs et aux éditeurs. Parmi ces avantages, nous citons :

LA SIMPLICITE—Son mécanisme est fort et solide ; chaque mouvement se fait à la vue de l'opérateur, de sorte que le risque d'un dérangement est beaucoup diminué.

LA DURABILITE—Les machines qui ont été quotidiennement en usage depuis près de quatre ans, montrent peu de signes d'usure ou de dépréciation.

L'ECONOMIE—La machine dépense la plus faible quantité possible de gaz ou de gazoline pour maintenir le métal à l'état fluide, et ne requiert qu'un dixième de cheval-vapeur pour son fonctionnement.

L'ADAPTABILITE—Dans la machine ordinaire, la justification peut, en un instant, être portée de douze à dix-huit m de 12, et l'on peut y adapter les caractères de n'importe quel point. Les matrices peuvent aussi facilement être changées de dimension sans aucun changement matériel dans la machine, qui s'adapte ainsi à une grande variété de travaux autre que la stricte composition du journal.

LA RAPIDITE—La capacité en vitesse de la machine n'est limitée que par l'habileté de l'ouvrier, car son mécanisme lui permet d'obéir au compositeur le plus agile.

LE CARACTERE.—Une grande variété de caractères nonpareil, minion, et de 8 points est maintenant prête à être livrée, et d'autres caractères sont ajoutés aussi rapidement qu'il sera nécessaire.

LES REPARATIONS.—N'importe quelle pièce de notre machine peut être facilement remplacée. Un catalogue montrant les parties du mécanisme et illustré en détail, est fourni à ceux qui se servent de la machine, pour que, si une réparation devient nécessaire, ils sachent quelle pièce commander. Les pièces ainsi fournies comportent les mêmes garanties que la machine pour ce qui concerneleur adaptabilité et leur fonctionnement.

LES GARANTIES.— Certaines garanties déterminées sont insérées dans tout contrat de vente, quant à la vitesse, la durabilité des matrices, la protection contre la fonte ou l'exécution imparfaites.

Adressez toutes communications, demandes d'informations, etc., à la compagnie.
THE Canadian Composing Co., Ltd., 587-607 rue Beaudry, Montréal, Canada.

DES RECORDS.

LE BUT des promoteurs de la MACHINE A COMPOSER MONOLINE, a été d'obtenir et de placer sur le marché la machine la plus économique du monde. Que ce but ait été atteint, nous en avons la preuve par les rapports financiers fournis par ceux qui ont employé nos machines ; mais dans l'intérêt de ceux qui se rendent compte d'une machine à composer par des "records" nous insérons ci-contre des exemples du travail accompli par certains ouvriers dans différents ateliers et avec différentes sortes de caractères.

Ces chiffres donnent la moyenne hebdomadaire régulière faite par les hommes désignés, avec la copie ordinaire comme celle que l'on fournit aux journaux quotidiens. Il n'y a pas de doute qu'avec un plus grand nombre de MONOLINES installées et regulièrement en usage, le nombre des compositeurs capables d'atteindre ces moyennes augmentera, et que l'on verra se produire des records merveilleux.

RAPPORT HEBDOMADAIRE COMPARATIF

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par T. CARTER, du "Chronicle," de Québec.

MACHINE BREVIER

JOURS	EMS
Dimanche...	39,600
Lundi	41,900
Mardi	45,200
Mercredi	44,200
Jeudi	46,200
Vendredi	44,400
Total	261,500
Moyenne par heure	5,450

Egal à 10,900 n.

ED. JACKSON, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par E. Browning, du "Sentinel Review," Woodstock, Ont.

MACHINE MINION

JOURS	EMS
Lundi	42,500
Mardi	42,500
Mercredi	44,000
Jeudi	43,000
Vendredi	42,500
Samedi	30,000
Total	244,500
Moyenne par heure	6,300

Equivalant à 10,600 n.

J. A. McLEAN, Prote

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par A. Sauvé, du "Journal", Montréal, Qué.

MACHINE NONPAREIL

JOURS	EMS
Dimanche...	47,310
Lundi	51,090
Mardi	43,950
Mercredi	43,680
Jeudi	45,360
Vendredi	47,310
Total	278,700
Moyenne par heure	5,800

Equivalant à 11,600 n.

J. A. CARON, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par John McKigan, du "Sentinel Review", Woodstock, Ont.

MACHINE MINION

JOURS	EMS
Lundi	42,000
Mardi	41,500
Mercredi	45,100
Jeudi	41,300
Vendredi	43,800
Samedi	35,800
Total week, 46 hours	249,500
Moyenne par heure	5,400

Equivalant à 10,800 n.

J. A. McLEAN, Prote.

"LA PATRIE."

Montréal, 30 octobre 1899.

The Canadian Composing Co., Ltd.
587-589 rue Beaudry,
En Ville.

Messieurs,

Nous avons en activité huit Monolines, et vu l'augmentation considérable du chiffre de nos affaires, nous en avons commandé deux autres.

Il y a plus de trois ans que nous faisons usage de la Monoline, nous avons commencé en mars 1897 par trois machines, puis trois autres, et finalement deux autres, soit huit machines dont nous nous servons journellement.

Elles nous ont donné entière satisfaction et nous les trouvons aussi économiques et aussi efficaces que n'importe quelle autre. Elles sont simples de construction et se dérangent rarement ; quelques-unes sont constamment en usage pendant toute l'année, sans une heure d'interruption dans leur travail.

Nous sommes parfaitement satisfaits de la Monoline.

Votre dévoué,

L. J. TARTE,
Président
La Cie de Publication de la "Patrie," (Limitée.)

"THE BRITISH WHIG"

Kingston, Ont., avril, 1900.

Messieurs,

Depuis l'introduction des machines Monoline dans le bureau du "Whig", il y a dix-huit mois, le personnel a eu amplement l'opportunité d'en étudier le fonctionnement et les résultats économiques. En proportion de ce qu'elles coûtent, elles ont effectué dans la composition une beaucoup plus grande économie que nous en attendions. Pour ce qui concerne son fonctionnement, la Monoline est simple, ne se dérange pas facilement, nécessite un faible pouvoir moteur, et n'occupe pas plus d'espace qu'un casier ordinaire de typographe. Je possède actuellement sept machines, dont une pour les titres et une autre pour le caractère nonpareil, et je suis en état de publier un journal quotidien de huit pages, d'aussi bonne apparence que n'importe quel journal en Canada. La copie de la dernière heure est rapidement composée et le travail de l'atelier est plus facilement expédié qu'auparavant.

Votre dévoué,

Canadian Composing Co.,
Montréal, Que.

E. J. B. PENSE.

THE SENTINEL REVIEW

Woodstock, Ont., 24 février 1900

Cher monsieur Scudder,

A propos des quatre Monolines installées il y a un peu plus d'un an, je vous dirai qu'elles ont donné pleine et entière satisfaction. Nous sommes parfaitement satisfaits de la qualité de leur travail, et elles ont été constamment en usage sans le moindre accident. L'économie qu'elles réalisent est remarquable en comparaison de la composition à la main, bien que celle-ci soit aussi bon marché ici que dans n'importe quelle ville du pays.

Durant le mois passé, le total de la composition dans notre atelier, comprenant les gages des opérateurs, le gaz et autres dépenses, se chiffrait par $183.33. Le même travail, par la composition à la main, serait monté à $303.37 ; donc nous économisons $120.14 pour le mois, ou 66 pour cent. Si l'intérêt du prix des machines est déduit, la réduction est de $96.17 au 38 pour cent.

La somme de composition est de 140,000 à 220,000 ems par semaine de 50 heures, la meilleure journée d'ouvrage étant de 42,000 ems en 8 1-2 heures. Notre opinion est que la Monoline est la machine indispensable pour les ateliers comme le nôtre, et aussi pour la majorité des imprimeries dans le monde entier.

Je la recommande en parfaite connaissance de cause aux autres propriétaires de journaux.

Très sincèrement à vous.

ANDREW PATULLO.

W. S. Scudder, Esq.,
Montréal, Qué.

CHRONICLE PRINTING CO.

Québec, 20 mars 1900,

The Canadian Composing Co.
Montréal, P. Q.

Chers Messieurs,

Les trois Monolines installées depuis un an nous donnent entière satisfaction. Le plus habile opérateur compose plus de 40,000 ems par nuit de sept heures et demie. Nous en avons deux autres qui composent de 25,000 à 28,000 par nuit. Comme notre journal, pour paraître le matin, se prépare pendant la nuit, nous payons dix cents le mille ce qui, combiné aux autres dépenses met le coût de la composition juste la moitié de la composition à la main. Je considère que la Monoline est la machine de l'avenir.

Votre très dévoué,

HORACE WADES.

"THE DAILY TELEGRAPH".

Québec, 28 mars 1900.

"The Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal

Chers Messieurs,

Nous faisons usage des machines Monoline dans notre établissement depuis plus d'un an.

Je les ai choisies, après avoir apprécié ses avantages sur toutes les autres machines. Jamais, depuis leur installation, nous n'avons souffert d'un retard dans l'exécution de nos travaux, et nos machines sont aujourd'hui en meilleur état de nous rendre service qu'aux premiers jours de leur installation. Peu de temps après leur fonctionnement dans nos ateliers, nos compositeurs étaient capables de donner une somme avantageuse d'ouvrage, et aujourd'hui, ils composent au delà de 200,000 ems par semaine, sans effort apparent. En effet, les machines ont fait beaucoup plus que nous n'attendions d'elles, et nous ont donné pleine et entière satisfaction sous tous les rapports. Nous ne croyons pas pouvoir dire rien de plus favorable au sujet de la machine Monoline.

Votre très respectueux,

FRANK CARREL,
Prop. "Daily Telegraph".
" Saturday Budget ".

THE CENTRAL PRESS AGENCY, LIMITED.

Toronto, 31 mars 1900

Canada Composing Co., Ltd.,
Montreal, Que.,

Messieurs,

En ce qui concerne les Monolines qui ont été introduites dans notre atelier il y a quatre mois, nous devons vous dire qu'elles nous donnent entière satisfaction, et qu'elles s'adaptent mieux à la préparation des plaques que n'importe quelle autre machine que nous ayions essayée.

Notre commerce (celui de faire des plaques stéréotypées) exige une livraison journalière, constante et régulière, de caractères clairs, nets, bien coupés, conditions que vos machines remplissent.

Votre dévoué,

THE CENTRAL PRESS AGENCY,
Limited.
T. DIVER,
Manager.

"SHERBROOKE GAZETTE"

Sherbrooke, P. Q., le 14 avril 1900.

Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, Can.

Messieurs,

J'emploie depuis deux ans deux machines Monolines, et j'ai instruit mes employés à s'en servir utilement.

Depuis leur installation dans mon atelier, je me suis fié complètement à leur efficacité pour la composition de "The Gazette", aussi bien qu'à la composition d'un journal hebdomadaire français, "La Petite Presse" et elles n'ont jamais failli à la tâche de 4,000 ems à l'heure, faisant même beaucoup mieux dans les cas pressés.

Mon opinion personnelle, après deux ans d'expérience, est qu'aucun journal, soit quotidien ou hebdomadaire, n'est complet sans une machine à composer, et de toutes celles que j'ai étudiées, je préfère la Monoline, parce qu'elle est simple et moins susceptible de se déranger qu'aucune autre, et son ouvrage est des plus parfait dans le coulage des lignes.

Votre très dévoué,
GEO. H. BRADFORD
Publisher "Sherbrooke Gazette."

THE RECORDER PRINTING CO., LIMITED.
Brockville, le 21 avril 1900.

The Canadian Composing Co.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, P. Q.

Messieurs,

Il me paraît que votre Monoline va surpasser toutes les autres machines à composer. C'est particulièrement une machine idéale pour les ateliers comme le nôtre, vu qu'elle est si facile à opérer qu'un apprenti peut s'en rendre maitre en quelques semaines, et si simple qu'on a besoin d'aucun machiniste pour la tenir en ordre. J'ai placé deux typographes à la case sur les machines placées dans l'atelier du "Recorder" et, bien qu'ils n'eussent jamais vu la Monoline auparavant, en très peu de jours, il se trouvaient en état d'accomplir une somme de travail qui réjouissait le cœur de l'éditeur et consternait les rédacteurs.

Je considère ces machines comme une des plus heureuses inventions du siècle pour économiser le travail.

Votre etc.,

Dictée par G. P. C.
The Recorder Printing Co., Limited

"WELLAND TRIBUNE PRINTING HOUSE"

Welland, le 17 janvier 1900.

Canadian Composing Company,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, P. Q.

Cher Messieurs,

Votre machine, depuis plus de six mois qu'elle est installée, nous a rendu de très grands services. Un de mes compositeurs, après trois jours d'apprentissage, opérait avec succès et n'a fait que progresser dans l'art de s'en servir. Je n'ai pas fait changer les matrices depuis, et j'ai reçu beaucoup de félicitations sur l'apparence du journal, qui a l'aspect d'un journal imprimé sur du caractère neuf. En effet, sous tous rapports, la machine a donné des preuves de son excellence au delà de nos garanties. L'opérateur après six mois d'exercice (souvent interrompu par l'apprentissage d'un élève), composait de 150,000 à 180,000 ems par semaine.

Votre dévoué,

J. J. SIDNEY,

THE SABISTON LITHO. & PUB. CO.

Montréal, 26 avril 1900

The Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Cité.

Messieurs,

Nous n'avons déterminé l'adoption de la Monoline pour notre travail qu'après en avoir fait un long essai afin de nous assurer de la sûreté, de la qualité de son travail, etc.

Notre seule machine qui fonctionne depuis à peu près huit mois entre les mains d'un opérateur compétent, produit une moyenne journalière de 35,000 ems de matière Brevier, claire, nette et bien adaptée au petit commerce d'un journal quotidien imprimé directement d'après les barres. Nous avons imprimé au-delà de 50,000 exemplaires directement d'après les barres, et le dernier exemplaire avait tout aussi bonne apparence que le premier.

Nous sommes entièrement satisfaits de notre machine et du travail qu'elle fait.

Bien à vous,

The Sabiston Litho. & Pub. Co.
par
S. SABISTON.

"THE TRUE WITNESS" PRINTING AND PUBLISHING CO.,

Montréal, le 20 avril 1900.

The Canadian Composing Co. Ltd.,
587 rue Beaudry,
En ville.

Messieurs,

En ce qui concerne la machine à composer Monoline que vous avez installée dans notre atelier, il y a un peu plus d'un an et demi, nous vous dirons qu'elle a donné entière satisfaction, et a amélioré notre journal sous le rapport typographique au point de le mettre sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre publication au Canada.

Notre opérateur compose chaque semaine, régulièrement, et sans aucun trouble, au-dessus de 200,000 ems de caractère, et la machine a été pour nous une source d'économie considérable.

Votre dévoué,

"The True Witness" Printing & Pub. Co.
MICHAEL BURK.
Président.

"THE TRIBUNE."

Toronto Junction, le 28 mars 1900,

M. W. S. Scudder,
Gérant.
The Canada Composing Co.,
Montréal.

Cher Monsieur Scudder,

Le résultat obtenu par l'usage de la Monoline dans mon atelier est très satisfaisant. Immédiatement après son installation, en octobre dernier, deux de mes compositeurs la mirent en œuvre, bien qu'aucun d'eux n'ait jamais touché à aucune machine à composer. La Monoline a été constamment en usage depuis. Les compositeurs opèrent à tour de rôle. Chacun d'eux est maintenant capable de composer 3,000 ems par heure. Je ne doute nullement que dans trois mois d'ici, un de nos opérateurs pourra composer 200,000 ems dans une semaine de 54 heures.

A l'exception d'une série de petits accidents qui ont suivi l'installation, la machine a été plus que satisfaisante. Le fils du soussigné, âgé de 15 ans, un écolier du High School a appris lui-même, dans ses moments de loisir, à manier la machine. Aucun accident ne lui est survenu, et il a pu, après quinze jours d'apprentissage, composer 2,000 ems à l'heure sans le moindre effort apparent.

La Monoline économise de l'argent, du temps et du caractère, tout en permettant de donner au journal l'apparence d'un journal imprimé sur un caractère neuf à chaque édition, et aussi nous donnant l'avantage de composer plusieurs colonnes de matières le jour où nous allons sous presse, chose qui a son mérite dans un atelier où le nombre d'employés est très limité. Elle est indispensable dans mon atelier.

Devant la possibilité d'acheter une Monoline, un éditeur ne peut plus faire la composition de son journal à la main pas plus qu'un fermier peut entreprendre de couper son foin avec une faux,

Sincèrement à vous,
A. B. RICE,

A TRAVERS les BOIS FRANCS

Le service de protection contre le feu—Retour des Philippines—Pauvre vagabond—Aspirant au barreau—Piano antique.

(Spécial au "Journal")

Sherbrooke, 18

Si nous en jugeons par le rapport du département du feu au 15 décembre courant, le service a été très efficace durant la dernière année. Sur soixante et onze alarmes pour des incendies s'attaquant à des propriétés d'une valeur de $300,000, les pertes se sont chiffrées seulement par $2,341. Ce sont les plus légères pertes éprouvées dans notre cité durant les dix dernières années.

Les primes d'assurance payées chaque année dans notre ville se montent à $80,000. Les compagnies d'assurance ont retiré, l'an dernier, un revenu de 79 p.c., tandis qu'elles ne nous ont payé que 21 pour cent pour couvrir les pertes.

Depuis dix ans les pertes par incendie dans notre ville se sont élevées à $15,000 environ par année. Ce résultat est si encourageant que nos hommes d'affaires se proposent de s'adresser aux compagnies d'assurance pour obtenir une forte réduction dans le taux des primes d'assurance.

—Un pauvre vagabond du nom de Baird a été laissé, samedi, par une personne inconnue dans la cour de l'hôpital protestant. Il se traîna jusqu'à la porte de cette institution où sur l'avis de l'un des directeurs il fut admis.

Baird fit le trajet entre Lévis et Windsor en suivant la voie du Grand Tronc, couchant dans les granges la plupart du temps. Il fut ramassé dans les environs de ce dernier endroit les deux pieds gelés. Il est probable qu'on sera obligé de lui amputer les deux membres.

—M. Arthur Martel, fils de M. Edouard Martel de cette ville, enrôlé dans l'armée américaine aux Philippines, est arrivé dans sa famille, la semaine dernière, ayant obtenu un congé pour cause de maladie.

—Le club de Euchre s'est réuni dimanche, à la résidence de M. C. A. Sylvestre, gérant de la banque d'Hochelaga. La veillée s'écoula de la manière la plus agréable. Les gagnants des prix au jeu furent Mme Z. P. Cormier, Mlle T. Doherty, MM J. E. Généreux et A. E. Lemaire.

—M. S. F. Morey, inspecteur de la Banque des Cantons de l'Est, se rétablit lentement des fièvres typhoïdes. Il se prépare à partir pour aller passer l'hiver sous un climat moins rigoureux que le nôtre.

—M. Geo. M. Childs, l'un des citoyens les mieux connus de Coaticook, est décédé dimanche matin, à l'âge de 73 ans.

—La ville de Richmond s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un bill privé à l'effet d'amender sa charte d'incorporation.

—M. Wales, propriétaire de la fromagerie de Knowlton, a reçu du gouvernement une gratification de $150 pour l'établissement d'une chambre de maturation dans sa fromagerie.

—M. E. H. Régin, notaire, présentera à la prochaine session de la législature de la province de Québec un bill privé pour autoriser le barreau à l'admettre à l'exercice de la profession d'avocat après avoir passé l'examen requis par le barreau.

—Les examens semestriels au séminaire, s'ouvriront le lendemain de Noel.

—La compagnie de chaux, de Lime Ridge livre chaque année au marché 10,000 barils de chaux.

—Mme Alexandre Nelson, de Richmond est décédée subitement vendredi dernier, à l'âge de 60 ans.

—Joseph Vallière trouvé les deux pieds gelés dans les bois des environs du Lac Mégantic, a été transporté à l'hôpital protestant de cette ville jeudi dernier. L'amputation des deux membres fut jugée nécessaire.

—Il y a suffisamment de neige dans les bois pour les opérations des chantiers. Si le temps froid continue il se fera une quantité énorme de bois de toutes sortes dans le cour de l'hiver. Les bûcherons sont en grande demande et de bons gages sont offerts.

—Les nombreux amis de M. Joseph Bédard, de Richmond, se propose de lui offrir un banquet comme marque d'estime et de reconnaissance pour les nombreux services rendus au comté de Richmond pendant le temps qu'il fut le représentant de ce comté, à la législature provinciale.

—M. F. X. Fréchette, marchand et maire de St Julien de Wolfestown, possède un piano qui mérite d'attirer l'attention des antiquaires. Il fut fabriqué à Londres sous le haut patronage de la famille royale et c'est probablement l'un des plus anciens pianos qui ait été faits en Angleterre. Cet instrument rend encore des sons harmonieux, mais il offre surtout de la valeur comme relique du passé.

—Le conseil a accordé hier soir, une augmentation de salaire de $200 à M. T. Tremblay, surintendant de l'aqueduc, dont le salaire se trouve porté par ce fait à $1,200 par année. Notre ami est tout joyeux ce matin de la réception de si jolies étrennes qui le rendent fort heureux.

AU PAYS TRIFLUVIEN

(Spécial au "Journal")

Trois-Rivières, 19.

—Dans les dernières notes que j'ai adressé au "Journal" les typographes m'ont fait parler de notre manufacture de lattes lorsqu'il s'agissait de haches et un petit journal de notre ville qui se sert souvent des ciseaux, a copié le "Journal" sans se donner la peine de corriger cette coquille.

—Avec la neige qui est tombé la semaine dernière les chemins à la campagne sont devenus bien beaux. Aussi le commerce et les affaires, en général, s'en ressentent beaucoup. Nous avions samedi un marché considérable et les prix ont été assez élevés, les patates surtout se vendent 45 cents. Le bois se vend à des prix rémunérateurs pour nos cultivateurs. Les approvisionnements considérables de bois de chauffage que l'on avait l'habitude d'acheter aux scieries, n'ont pu être faits cette année. Une grande quantité de bois que l'on vendait autrefois comme bois de chauffage, est aujourd'hui vendu et importé comme bois de pulpe par les marchands de bois. De plus un bon nombre de nos manufactures consomment ce bois que l'on appelle ici "bois de moulin", au lieu de brûler le charbon tel qu'on faisait autrefois ; ainsi Gélinas et frère, Bellefeuille et frère, Tebbutt Bros, Girard et Godin, J. N. Godin ne brûlent que de bois de moulin.

—Tout Trois-Rivières parle de ce temps-ci de la magnifique vitrine que l'entrepreneur de pompes funèbres a installé à son magasin de la rue Notre-Dame. Cette vitrine ne déparerait pas la façade des grands magasins de nos grandes villes.

Les couronnes de fleurs artificielles, les habits pour défunts, le cercueil et les instruments pour embaumement, exposés, sont magnifiques. Cette petite exposition est aussi belle que triste.

—On parle beaucoup des élections municipales, mais la rumeur qui court la rue change souvent de candidat, le choix définitif ne paraît pas encore être fait.

—MM. Tebbutt Bros ont beaucoup de commandes ; à l'heure qu'il est ils ont de l'ouvrage assuré pour jusqu'au mois de mars, ils paient actuellement huit cents piastres de gages par semaine.

—M. Napoléon Lajoie qui vient de mourir, laisse, paraît-il, une fortune estimé à 35 mille piastres. C'est là le résultat d'une vie laborieuse et honnête ; la maison Lajoie et Frère dont la mort a glané les deux chefs, a été et est encore une de nos principales maisons de commerce. MM. Désaulniers, A. Fugère et F. Lajoie continuent les affaires sous la même raison sociale.

La manufacture de biscuits de J. N. Godin travaille tous les soirs jusqu'à minuit depuis près de deux semaines, afin de remplir les nombreuses commandes reçues pour le commerce des fêtes. Les biscuits et les bonbons manufacturés par cette maison sont en grande demande dans le commerce.

—Le procès institué par la corporation contre certains bouchers, a été plaidé la semaine dernière ; jugement sera rendu la semaine prochaine. Tous les bouchers qui ont loué des étaux dans le marché, se sont engagés de faire abattre leurs animaux à l'abattoir de la ville, mais certains bouchers résidant à la campagne ont négligé de se conformer à cette partie de leur contrat ; de là ce procès en résiliation de bail que la corporation leur a intenté.

AU PALAIS DE JUSTICE

Peter Lyall & Sons prennent une action en recouvrement de $100.000

La Ville gagne hier deux causes intéressantes

La Cour d'Appel rendra plusieurs jugements samedi

HON. JUGE ARCHIBALD

M. Saxe & Sons vs Jesse Joseph.

Jugement ordonnant de faire examiner un certain magasin, cause en suspend en cette action, par les experts Ed. Carter & Cie. Lachelle, qui devront établir le montant de dommages.

HON. JUGE MATHIEU

The Telfer Rutman Co. vs C.A. Humphrey et al., jugement sur billet, par défaut, pour $125.

JUGEMENT SUR OBLIGATION

The Trust Loan Co, of Canada vs Dame Philomene Cantin et al., es-qual.

Jugement par défaut pour $845,62, sur obligation.

TEMOINS ET NON EXPERTS

David Rumford vs La Cité et Simon Lesage et al., experts, taxe, et La Cite, requerante.

Le demandeur est propriétaire d'un terrain sur la rue St-Antoine, et il a poursuivi la Cite de Montreal pour recouvrer d'elle des dommages lui resultant de ce que la Cité n'avait pas exproprié le dit terrain comme elle était autorisée à le faire, et comme elle devait le faire en vertu des lois citées dans la declaration.

La Cité a contesté cette demande. Pour prouver sa demande, le demandeur a fait faire par les architectes Simon Lesage, Joseph Perreault et James Nelson, et par John A. Rafter, une évaluation des dommages qu'il alléguait avoir subis, et un rapport qui a été produit au dossier.

La cause a été portée en Cour Suprême, et par son jugement du 12 juin dernier la Cour Suprême a maintenu la demande du demandeur pour $2765,19 qu'elle a condamné la Cité à lui payer avec les dépens. Les dépens ont été taxés par le protonotaire de cette cour, et dans le memoire de frais ainsi taxé, on accorde pour l'expert John A. Rafter $134,72, pour les experts Simon Lesage et Joseph Perreault, $125, et pour l'expert Nelson, $126.

La Cité fait motion pour révision de cette taxation, et demande que ces trois montants soient retranchés du mémoire de frais. Elle dit que le protonotaire n'avait aucune autorisation, soit en vertu de la loi, soit en vertu du tarif, de taxer les dits Rafter, Lesage et Perreault, et Nelson, en d'autre qualité que celle de témoin; que ces témoins ont été taxés comme tels; Perreault à $26,50, Lesage a $21,75, Nelson a $8,00 et Rafter à $6.80.

Jugé:—Que ces frais de rapport d'experts ne doivent pas entrer en taxe; ils font peut-être partie des dommages éprouvés par le demandeur, qui aurait pu les réclamer dans sa déclaration, comme d'ailleurs, il l'a fait pour les experts Perreault et Lesage. Quand à ces derniers, la Cour Suprême, ayant accordé le montant susdit, a, il faut le supposer, pris en considération cette demande. Dans tous les cas, par l'article 554 C.P.C., les dépens sont taxés par le protonotaire conformément au tarif établi. Rien dans le tarif ne nous paraît justifier la taxe accordée aux personnes susdites.

La motion de la défenderesse est maintenue, et la taxe du dit mémoires de frais, est revisée, et les susdits items sont retranchés, avec dépens contre le demandeur.

LA CITE GAGNE SON POINT

Hon. Juge PAGNUELO

William Chapman vs La Cité.

Le demandeur prétend que, faute des soins requis, alors que son enfant Lily était à l'hôpital civique, celle-ci aurait contracté un rhumatisme dont elle souffrira longtemps, tout son système en ayant été affecté. Tenant la Cité responsable de cette prétendue négligence, Chapman réclame $3,000 de dommages.

La Cour, cependant, renvoie l'action, vu l'insuffisance de la preuve au soutien d'allégués aussi graves.

RECLAMATION DE $100,000

Peter Lyall & Sons vs La Cie de Stillwell Bierce & Smith-Vaile, de Dayton.

La compagnie défenderesse, chargée de travaux à Chambly, ayant fait un sous-contrat avec les demandeurs, ces derniers réclament $100,000, prétendant qu'en vertu de leur contrat cette somme leur est due.

Cour d'Appel

JUGEMENTS LE 22

1. Beauchemin et Cadieux.
2. Kavanagh et Norwick Union Ins. Co.
3. Ecclésiastiques S.S.S. et Masson.
4. Cité de Ste-Cunégonde et la Cité de Montréal.
5. Ville de Westmount et Cité Sainte-Cunégonde.
6. Cité Ste-Cunégonde et La Cité Saint-Henri.
7. Ferns et Racicot.
8. Bruneau et Banque Jacques-Cartier.
9. Letang et Sylvestre.
10. Gagnon et Geoffrion.
11. Boyer et Perras.
12. Sauriol et Clermont.

COUR DE FAILLITE

Eusèbe Roy, entrepreneur de Montréal, a déposé son bilan à la demande de M. F. L. Béique et al. Actif : plusieurs immeubles situés à Outremont et à Montréal. Passif : environ $75,000.00.

Principaux créanciers :

G. B. Burland, hypothèque	$11,000
P. A. Beaudin, hypothèque	7,500
Seigneur Papineau, hypothèque	7,500
Jas. C. McArthur, hypothèque	7,000
E. D. Schultze, hypothèque	7,000
Révd. Frère Charest, obligation	1,760
M. McEnroe, hypothèque	7,200
P. A. Beaudoin, hypothèque	5,200
Succession Gonée, hypothèque	5,600
Wm. Charest, hypothèque	3,882
L. Villeneuve et Cie, obligation	2,500
L. Villeneuve, hypothèque	1,500
Damien Lalonde, hypothèque	1,400
J. E. Charbonneau, billet	1,318

UNE CURE POUR LES FIEVRES INTERMITTENTES—Les Pilules Végétales de Parmelee sont composées pour être employées dans n'importe quel climat ; et on verra qu'elles conservent leurs propriétés sous toutes les latitudes. Dans les fièvres intermittentes, elles agissent sur les sécrétions et neutralisent le poison qui s'est introduit dans le sang. Elles corrigent les impuretés qui sont entrées dans le système avec l'eau ou la nourriture et si on s'en sert comme prophylactique, on évitera les fièvres. 1-6

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25c., si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

L'EVALUATION A OTTAWA

(Spécial au "Journal.")

Ottawa, 20

—L'estimateur civique, M. Pratt, a complété son rapport pour 1901. L'évaluation foncière est de $22,919,905, l'évaluation sur le revenu est de $509,550 et l'évaluation des biens personnels est de $1,637,950. L'évaluation pour les fins d'écoles catholiques est de $6,262,925 et de $ 18,777,000 pour les fins d'écoles publiques.

Fourrures à Crédit!

De bonnes et belles fourrures à crédit aux personnes qui paient régulièrement leurs dettes. Nous vendons à crédit à meilleur marché que vous achetez ailleurs pour de l'argent comptant. Chs. Desjardins et Cie, les grands marchands de fourrures. 5—1

La maison de Sir Charles est à vendre

(Spécial au "Journal.")

Ottawa, 20

—La belle demeure de sir Charles Tupper, dans la rue Cooper, est offerte en vente. Cela indique que le vieux baronet a quitté définitivement la capitale.

EN COLOMBIE

Washinton, 18.

Le département d'Etat a reçu une dépêche du charge d'affaires des Etats-Unis, Beaupré, à Bagota, disant qu'une grande bataille a eu lieu à la Pointe Girardet, rivière de la Madeleine, Colombie, qu'elle a duré deux jours, et que le gouvernement a remporté une victoire décisive. On rapporte qu'il y a eu six cents hommes de tués et plusieurs centaines de blessés. On a aussi rapporté que les troupes du gouvernement avaient remporté d'autres victoires de la plus grande importance.

Le gouvernement célèbre ses victoires et se considère beaucoup plus fort à cause du succès de ses armes.

TROP ENERVE POUR DORMIR

Beaucoup d'Hommes et de Femmes Pâles et Faibles se sentent devenir plus faibles de jour en jour et approcher du Collapsus Nerveux et de la Proctration Nerveuse. Leur Seule Espérance est dans l'Usage du

"Dr CHASE'S NERVE FOOD"

C'est seulement dans le sommeil et le repos que la nature peut réparer les pertes journalières du corps et faire provision de l'énergie nécessaire pour les devoirs du jour suivant.

Si les nerfs sont faibles et épuisés et que vous passiez la nuit blanche attendant le matin avec impatience, vous savez que vous vous leverez le matin fatigué et épuisé et un jour plus près du collapsus nerveux, de la prostration nerveuse ou de la paralysie. L'insomnie, l'irritabilité, le mal de tête, la névralgie, la perte d'énergie et d'ambition, l'affaiblissement de l'énergie intellectuelle, et les sentiments de lassitude et de découragement, sont parmi les indications d'un système nerveux épuisé.

La première pensée est de prendre quelque opiacé pour encourager le sommeil, grave erreur, vraiment, contre laquelle plusieurs ruines nerveuses et physiques pourraient vous mettre en garde. Il n'y a pas de repos, pas de restauration durant le sommeil, ou plutôt l'évanouissement produit par les opiacés, et l'effet amortissant sur les nerfs ne fait qu'accélérer la paralysie ou la prostration.

Le restaurant le plus naturel et le plus complet qu'on puisse se procurer est connu comme le "Dr Chase's Nerve Food" (pilules). Il va droit à la source de la maladie, et, en produisant de nouveaux corpuscules rouges dans le sang et en rallumant la vitalité dans les cellules nerveuses épuisées, infuse graduellement et parfaitement une nouvelle vie et une nouvelle vigueur dans le système affaibli et épuisé.

Il n'y a pas de supposition, pas d'expérience à faire, pas de foi requise lorsque vous faites usage du "Dr Chase's Nerve Food" (pilules).

Il est composé d'éléments de la nature qui servent à former un nouveau tissu nerveux, et ne peut pas plus faillir que les lois de la nature.

Le "Dr Chase's Nerve Food" (pilules) ne fait pas de miracles. Quoique beaucoup de guérisons dues à son emploi soient vraiment miraculeuses, c'était après que le traitement eut été suivi régulièrement et constamment durant des semaines ou des mois suivant les exigences du cas. Vous pouvez être absolument certain d'un système nerveux, restauré et revivifié si vous faites usage du "Dr Chase's Nerve Food" (pilules) suivant les directions. L'augmentation phénoménale des ventes de ce grand restaurant est la meilleure preuve de sa très grande valeur. 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.00, chez tous les vendeurs, ou Edmanson, Bates & Company, Toronto. Les imitateurs n'osent pas reproduire le portrait et la signature du Dr Chase qui sont sur chaque boîte du véritable remède. 234-1

A VENDRE

A VENDRE — A bon marché, engin Baxter de 8 forces avec tous les accessoires en parfait ordre. Ainsi que deux machines à tailler le carton, l'une a 30 pouces et l'autre 12 pouces. S'adresser à 117 Plessis, Montréal. 5-3

A VENDRE — 50 harnais et sleighs de toutes sortes à être vendus sans réserve, vendredi le 21, samedi, le 22, lundi, le 24. (Vente argent comptant), chez Latimer & Cie, 144 rue McGill. 8-4

SOUMISSIONS DEMANDÉES

ON DEMANDE des poteaux de cèdre. Nous recevrons des soumissions pour environ 800 poteaux de cèdre, sains, de 45 à 55 pieds de longueur, 8 pouces au petit bout, à être livrés en avril prochain ou avant. S'adresser à The Lachine Rapids Hydraulic & Land Company,

Hatez-vous de donner votre commande pour notre édition de NOEL.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Bureau météorologique, Toronto, 20, 8 p.m. La perturbation qui se développait dans la Louisiane hier soir est passée à la côte de la Caroline et n'affectera pas le temps dans Ontario. Il continue à faire très doux dans tout le nord-ouest et ailleurs, excepté dans la vallée d'Ottawa et la province de Québec où il fait un peu plus froid ce soir.

Températures minima et maxima :

Victoria, 48-50 ; Kamloops, 42-48 ; Calgary, 30-50 ; Qu'Appelle, 24-32 ; Winnipeg, 6-34 ; Port Arthur, 20-32 ; Toronto, 34-41 ; Ottawa, 24-32 ; Montréal, 26-34 ; Québec, 20-32 ; Halifax, 30-40.

Probabilités :

Lacs inférieurs et Baie Georgienne — Beau ; peu de changement dans la température.

Vallée d'Ottawa et Haut St. Laurent — Beau, quelques degrés de gelée seulement.

Bas St. Laurent et Golfe — Beau et un peu plus froid.

Provinces maritimes — Vents modérés à frais, d'ouest à nord ; beau ; température stationnaire ou un peu plus basse.

Le Supérieur et Manitoba — Beau et doux.

MONTRÉAL, 21 DÉCEMBRE 1900

La Journée d'Hier

— Ratification par le Sénat des Etats-Unis du traité Hay-Paunafote amendé.

— Mort de Karl Becker, peintre d'histoire allemand.

— Les ministres étrangers à Pékin signent une note conjointe qui devra être remise aux plénipotentiaires chinois.

— Arrestation du commandant Cuignet.

LA CATASTROPHE DE VANKLEEK HILL

Elle donne lieu à plusieurs poursuites en dommages-intérêts

Par le ministère de maître G. B. Claxton, de la raison légale McCormick et Claxton, MM. Doig, Cromb et Horne, trois des maçons qui furent gravement blessés lors del'écroulement d'un mur de l'église protestante en construction à Vankeek Hill, ont pris des poursuites en dommages-intérêts contre les entrepreneurs de l'église, MM. Sutherland et McCaskill.

Ces causes seront plaidées à Ste-Scholastique.

Les trois blessés viennent de quitter l'hôpital Victoria, où ils étaient depuis la catastrophe.

ROBERT SAYERS S'EMPOISONNE

Il expire hier soir à l'Hopital Général après 24 heures d'inconscience

Mercredi soir, la police du poste No 9, à la Pointe St-Charles, arrêta pour ivresse un mouleur nommée Robert Sayers, âgé de 25 ans et demeurant au No 310 de la rue Charlevoix.

Hier matin l'individu fut trouvé sans connaissance dans sa cellule. On le fit immédiatement transporter à l'hôpital Général, où il a expiré hier soir vers 9 heures sans avoir repris connaissance.

D'après les renseignements qu'un représentant du "Journal" a pû se procurer, il s'agit ici d'un cas d'empoisonnement.

Il paraît que Sayers aurait pris une trop forte dose d'alcool méthylique.

C'est ce que prouve l'enquête du coroner qui aura lieu aujourd'hui.

" Rendez à César..."

M. L. O. David nous prie de dire que l'auteur du livre "l'Ame Américaine" a le droit de porter le nom de Nevers, puisque c'est le nom de ses ancêtres, le nom que sa famille a le droit de porter, et que celui de Boisvert est un sobriquet.

A le rencontre de son fils

M. Duncan McCormick, C.R., est parti hier pour Halifax, où il doit rencontrer son fils, qui s'en revient d'Afrique à bord du "Lake Champlain".

Le four crématoire du cimetière Mont-Royal

A l'assemblée annuelle de la corporation du cimetière Mont-Royal, hier après-midi, les syndics de la corporation ont annoncé que le four crématoire en voie de construction ne sera pas ouvert avant le printemps.

Le canal Lachine

Il est entré au port de Montréal, par le canal de Lachine, 10,699,122 minots de grains durant la saison dernière.

Ce chiffre se décompose comme suit :

Blé	8,279,701
Maïs	8,354,115
Pois	273,926
Avoine	1,846,855
Orge	601,898
Seigle	342,633

Les vacances à l'Université

Pour les étudiants en médecine et en théologie, les vacances commencent aujourd'hui à l'Université Laval.

Demain auront lieu les examens de la Faculté de Droit, dont les vacances commenceront lundi.

La réouverture de tous les cours aura lieu le 7 janvier.

Dans un état désespéré

Le nommé George Daily, qui a fait une chute mercredi après-midi dans une maison en construction, à l'angle des rues St-Antoine et St-David, et qui s'est fracturé la colonne vertébrale, est dans un état désespéré à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins de l'hôpital s'attendent à sa mort d'un moment à l'autre.

Tués par un train

Barrie, Ont., 20

Thomas Lennox, fermier, 60 ans, sa fille et sa bru, Mme James Lennox, ont été tués par un train aujourd'hui.

Aucune table de Noël n'est complète sans l'apéritif et fortifiant de renommée universelle, l'Angostura Bitters du Dr Siegert. Le seul véritable est importé de Trinitad. Défiez-vous des imitations fabriquées au pays. 1-6

CETTE PRISONNIERE MYSTERIEUSE

Elle glisse entre les mains de la police pendant qu'on veille sur elle

Le "Journal" a été le premier de tous les journaux à annoncer l'arrestation d'une dame de Valleyfield, accusée d'avoir fraudé des commerçants de Montréal d'un montant d'environ $1500. Mercredi soir, le capitaine Lefebvre, sous-shérif du district de Beauharnois, arrivait à Montréal, et avec l'aide du détective Lamouche, arrêtait la personne en question, qui se nomme Léa Massé et qui, jusqu'à ces derniers temps, était modiste à Valleyfield. Mlle Massé s'était réfugiée dans une pension de la rue Mentana.

La modiste fut conduite au poste de police No 4, rue Ontario, et quantité de marchandises qu'elle avait achetées de plusieurs marchands de Montréal furent retrouvée.

Au poste de police, elle se dit malade et le Dr Bouchard fut appelée. Le Dr Bouchard, avec le consentement de M. Lefebvre, la fit conduire à l'hôtel Vancouver. Or, durant la nuit, profitant du sommeil du capt. Lefebvre, son gardien, elle prit la poudre d'escampette. Inutile de décrire le désappointement du policier à son réveil.

Le détective Lamouche et le capitaine Lefebvre sont à la poursuite de l'évadée.

Mlle Massé tenait naguère un magasin de modes à Valleyfield. Un jour il lui prit fantaisie de fermer son établissement et d'en emporter le stock à Montréal ; c'est ce qui a amené les difficultés dans lesquelles elle se trouve actuellement.

On raconte, au sujet de son évasion, une petite histoire qui ne manque certes pas d'intérêt. S'étant assurée que le capitaine Lefebvre dormait comme une buche dans le fauteuil d'où il était censé la surveiller, elle adresse un message téléphonique à son avocat, à Valleyfield, par l'entremise du garçon de l'hôtel, qu'elle prie de présenter le compte au brave capitaine quand il s'éveillerait. Puis elle dit au revoir à l'obligent jeune homme et disparut. Elle court encore.

LES BALAYEURS des RUES

M. Ouimet demande le paiement de leur travail supplémentaire

Hier, à l'assemblée hebdomadaire, de la commission de la voirie, l'échevin Gallery a demandé l'érection d'un kiosque pour les cochers de la station de la place Chaboillez. M. Barlow a reçu instruction de leur en donner un.

Le modèle des insignes qu'on a décidé de donner aux employés de l'administration des chemins est soumis et adopté.

L'échevin Lapointe demande que les sentiers qui traversent le Champ-de-Mars en tous sens, soient déblayés après chaque bordée de neige, à l'aide des charrues dont on se sert dans les rues. Des ordres dans ce sens sont donnés à l'ingénieur municipal.

L'échevin Ouimet ramène de nouveau sur le tapis la question du travail supplémentaire fait par les balayeurs de nuit. M. Barlow est chargé de faire un rapport sur ce sujet pour la prochaine assemblée qui aura lieu lundi.

MORTE EN PRISON

Notre humaine justice n'a pas eu pitié de ses cheveux blancs

Une vieille femme âgée de 82 ans, du nom de Mary Donnelly, est morte hier, à la prison. Elle avait été condamnée en cour du Recorder, le 17 juillet dernier ; à l'expiration de sa sentence, elle dut rester en prison à cause de sa faiblesse. Le coroner McMahon, après enquête, a rendu un verdict de "morte de débilité générale".

MORT DE M. LAREAU

Il semblait revenir à la santé quand la mort l'a frappé

L'échevin Hector W. Lareau est mort hier matin, à sa demeure, 1060, rue Ontario, après 15 jours de maladie.

M. Lareau était le président de l'Association des Bouchers depuis trois ans. En 1898 et en février 1900, ses concitoyens du quartier Ste-Marie, l'élirent à l'unanimité. Il était le principal associé de la "Union Dressed Meat Company".

M. Lareau était aussi dignitaire des sociétés de bienfaisance suivantes: Forestiers Catholiques, C.M.B.A., Forestiers indépendants, Société des Artisans.

A l'hôtel de ville, il a successivement fait partie des commissions des marchés, de la police et des parcs et traverses. C'était un homme dont on aimait la franchise et la loyauté. Il laisse une épouse éplorée et six enfants.

M. Lareau était âgé de 42 ans, et la vigueur peu commune de sa constitution était loin de laisser croire qu'il s'en irait si tôt. Le drapeau flottait hier à mi-mat sur la tour centrale de notre palais municipal, à l'occasion de ce triste événement.

Les funérailles auront lieu dimanche prochain, à l'église du Sacré-Cœur.

Une assemblée spéciale de l'Association des Bouchers a été convoquée pour ce soir, au Monument National, à l'occasion de la mort du président.

L'Association des Bouchers est convoquée pour ce soir à 8 heures, au Monument National, à l'occasion de la mort de son président.

Un journal sportique, le "Bulletin", rappelle dans son dernier numéro que feu M. Lareau avait toujours été un admirateur passionné des jeux athlériques, et en particulier du base-ball, qu'il avait lui-même pratiqué dans sa jeunesse.

PAR SON SUCCESSEUR ET SES SUBORDONNES

M. Hays est fêté de nouveau jeudi soir à l'hotel Windsor

Les employés du Grand-Tronc et du Central Vermont ont fêté à leur tour par un grand banquet au Windsor les derniers jours que passait au milieu d'eux l'ancien gérant du réseau, M. Charles Melville Hays.

Le banquet a eu lieu mercredi soir dans le salon des dames, sous la présidence de M. G. B. Reeves, second vice-président du Grand-Tronc et successeur de M. Hays à la gérance.

Après avoir fait honneur au menu, on a bu les santés d'usage. C'est en termes choisis et particulièrement heureux que M. Reeves a proposé la santé de M. Hays, et la réponse de celui-ci n'a pas été moins heureuse.

Le gouverneur Smith, président du Central Vermont, s'est excusé par lettre de ne pouvoir assister au banquet, ayant reçu l'invitation au moment où il partait pour un voyage en Italie.

Les messieurs présents étaient : A. E. Beckett, G. T. Bell, J. Bryce, A. Butze, J. J. Cunningham, H. G. Elliott, G. H. Hanna, J. Hobson, Dr Hutchison, W. E. Davis, Prof. McLeod, W. McWood, F. W. Morse, D. O. Pease, C. Percy, Henry Phillips, H. J. Power, John Pullen, A. E. Read, Geo. B. Reeves, A. R. Rosevear, C. C. Jones, B. S. Logan, J. W. Loud, F. H. McGuigan, W. H. Rosevear, Frank Scott, M. C. Sturtevant, W. Wainwright, H. W. Walker, F. J. Watson, Montréal ; John Bell, Belleville ; David Brown, F. A. Howe, G. W. Vaux, Chicago ; Chs. Clarke, W. Cotter, W. P. Fitzsimons, E. W. Meddaugh, J. H. Muir, H. A. Woods, Détroit ; S. W. Cummings, E. H. Fitzhugh, F. E. Dalrymple, H. N. Reynolds, R. H. Ingram, C. E. Soule, Cf M. Wilds, St. Albans; J. J. Forritor, St-Thomas ; C. A. Hight, Portland ; M. C. Dickson, P. E. Egan, J. E. Quick, A. White, Toronto ; C. E. Dewey, Stratford ; W. R. Tiffin, Allandale.

Les convives ont fait une agréable diversion à la routine ordinaire des banquets, en présentant à M. Hays un superbe album-souvenir. Les feuillets de cet album sont de 11 pouces sur 14, d'un carton de qualité supérieure, écrits en gothique anglais et dorés sur tranche. Le premier porte la dédicace, et les suivants, les portraits de sir Chs. Rivers-Wilson, président du Grand-Tronc, Joseph Price, 1er vice-président, et M. G. B. Reeves, second vice-président et successeur de M. Hays. Sur le dernier feuillet se trouve un magnifique portrait de la maison occupée par M. Hays pendant son séjour à Montréal. Le reste de l'album est rempli des vues et scènes les plus pittoresques et les plus charmantes qui se rencontrent le long du Grand-Tronc et du Central Vermont.

L'art déployé dans ces photographies fait grand honneur à leur auteur, M. J. Wesley Swan, l'artiste bien connu.

M. Hays a remercié ses amis en termes si touchants qu'ils se rappelleront toujours ses paroles.

MAINLENANT ON AUGMENTE

Les salaires dans certains services municipaux

La comission des incendies a décidé hier, sur proposition de l'échevin Lavallée, de demander au Conseil que le traitement de l'inspecteur des chaudières, M. Champagne, soit porté de $1500 à $2000. Chacun reconnait que M. Champagne est un travailleur acharné et qu'il ne ménage jamais ses peines quand il s'agit de l'accomplissement de son devoir.

Les contremaîtres des échelles à extension dans le district du centre de la ville, O. Blain, A. Johnson, O. Dufresne, Louis Charron et M. McCollough, demandent que leur salaire soit porté de $650 à $700 par année. Ils exposent que les contremaîtres des postes Nos 14 et 15, dans le quartier St-Gabriel, qui ont beaucoup moins à faire, reçoivent $700. Il serait juste, ajoutent-ils, que tous fussent placés sur le même pied.

La commission décide de faire un effort pour rendre justice à ces contremaîtres.

LE BUDGET CIVIQUE A L'ETUDE

La Voirie reçoit $277,500, soit $12,000 de moins qu'en 1900

La Commission des incendies aura $175,650, soit plus que cette année

Le traitement de l'inspecteur des chaudières est porté de $1,500 à $2,000

La commission des finances a siégé hier, conjointement avec les présidents des autres commissions permanentes, pour étudier le budget de l'an prochain.

L'échevin Ames fait remarquer que plusieurs comptables n'ont pas assez de travail pour s'occuper la moitié du temps. Il pense qu'on devrait en réduire le nombre et les faire travailler une demi-journée dans un bureau et une demi-journée dans un autre.

Plusieurs échevins combattent cette idée, parce que, s'il est vrai qu'elle pourrait être praticable dans certains services peu considérables, elle ne le serait pas dans les grandes administrations.

Trois comptables sont réengagés pour l'année et placés sous la direction de M. Dufresne. Un autre est réengagé pour jusqu'au 1er de mai.

L'échevin Martineau essaie d'obtenir $1.50 par jour pour les balayeurs des rues. Ce salaire est accordé aux balayeurs de nuit, mais refusé aux balayeurs de jour, qui continueront à recevoir $1.25 comme l'an dernier.

Le montant total accordé à la commission de la voirie est d'environ $277,552, soit une réduction d'environ $12,000 sur les crédits de l'an dernier. Il reste quelques items à fixer définitivement.

La commission des incendies obtient $175,650, c'est-à-dire quelques centaines de piastres de plus que l'an dernier.

Les échevins Hart et Lavallée réclament en outre un crédit pour achat de tuyaux à incendie et on leur accorde $5000 pour cette fin.

Le nombre des lampes à gaz est réduit de 50, et on ajoute 20 lampes électriques, dont deux seront placés sur le parc Logan.

Le traitement de M. Champagne, inspecteur des chaudières, est porté à $2000, y compris l'entretien de son cheval.

L'étude du budget sera reprise à dix heures, ce matin.

La faillite Morgan

Le restaurateur John J. Morgan, introuvable, est sommé par la voie des journaux d'assister à une assemblée de ses créanciers, qui aura lieu le 28 du courant au Palais de Justice.

M. N. J. Dawes a été nommé gardien provisoire.

Admis à caution

Les cinq gardes du pénitencier renvoyés devant les assises pour avoir assailli l'ex-préfet du pénitencier, M. Ouimet, ont été admis à caution.

Vos Fourrures, Mesdames

S'il vous faut de la fourrure élégante, confortable et riche, la grande maison Chs. Desjardins vous la fournira, suivant votre goût et votre bourse. Rien n'égale son assortiment, rien ne se vend ailleurs à si bon marché. 25—1

C'EST L'ŒUVRE D'UN CANADIEN

Le superbe baldaquin de la Cathédrale a été fait à Montréal par M. J. Arthur Vincent

On a commencé hier après-midi l'installation du magnifique baldaquin en bronze repoussé qui surmontera le maître-autel de la Cathédrale.

C'est une œuvre artistique très remarquable et qui fait hautement honneur au talent de M. J. Arthur Vincent, de la rue Lagauchetière ; en effet, elle sort des ateliers de notre compatriote.

C'est la seule du genre qui existe au Canada.

Il faut voir ces superbes colonnes de bronze, qu'on dirait tordues sous la masse énorme du couronnement ; ce feuillage admirablement travaillé ; le fini de l'ouvrage, l'harmonie et l'élégance de l'ensemble, pour se faire une faible idée des efforts et de la patience qu'a dû déployer M. Vincent, pour conduire son entreprise à bonne fin.

M. Vincent, pour doter Montréal de cette œuvre d'art, a dû travailler pendant cinq ans, après avoir passé deux ans en Europe.

Il a passé huit mois à Rome à étudier le fameux baldaquin de Saint-Pierre, qui fait l'admiration du monde. Il n'a omis aucun détail, et celui dont on a commencé l'installation hier est l'exacte reproduction, de celui de Saint-Pierre, moins la hauteur et la largeur.

Le baldaquin de St-Pierre de Rome est le double, en largeur et en hauteur, de celui de la Cathédrale de Montréal, qui n'a que cinquante pieds de hauteur.

Le coût du baldaquin sera d'environ $30,000.

Les ornements de la partie supérieure et tout le couronnement proprement dit pèsent 11,000 livres.

Le mouvement— car c'est en un véritable— renferme 35,000 pièces de différentes grandeur, dont chacune à passé onze fois entre les mains de l'artiste.

M. Vincent s'est procuré au Canada tout le cuivre dont il a eu besoin. Il a dû faire son travail sans l'aide de personne, vu qu'il n'y a pas à Montréal d'ouvriers d'expérience dans ce genre d'ouvrage.

M. Vincent est un patriote et un artiste modeste.

"Quel malheur, dit-il, de ne pas avoir à Montréal d'ateliers de sculpture ou de statuaire où la jeune génération pourrait puiser les idées du beau de l'art.

"J'ai rencontré, ici, à Montréal, des jeunes gens doués d'un talent extraordinaire pour la sculpture et qui ne demanderaient qu'à s'instruire. Mais que voulez-vous, aussi longtemps que ceux de nos artistes qui ont d'importantes commandes à exécuter s'en iront travailler en Europe, nous ne devons pas nous attendre à voir se développer le goût de nos jeunes compatriotes."

L'installation de baldaquin ne sera pas terminée avant lundi, veuie de Noël ; les figures qui ornent le couronnement seront posées après Noël.

LA SUCCESSION DE M. LAREAU

Elle est convoitée par MM. Gauvin, J. E. Bérubé et le Dr Picotte

On parle déjà, dans le quartier Sainte-Marie, des candidatures à la succession de feu l'échevin Lareau.

Le Dr J. M. Picotte, domicilié au coin des rues Sainte-Catherine et Visitation ; M. J. A. E. Gauvin, pharmacien, établi à l'angle des rues Sainte-Catherine et Maisonneuve ; M. J. E. Bérubé, pharmacien, coin des rues Ontario et Plessis, tels sont les noms qui paraissent le plus en évidence jusqu'à présent.

C. M. B. A., Branche No 143

Voici le résultat des dernières élections de la C.M.B.A., branche No 143 :

Président, Jos. M. Beauchamp ; 1er vice-président, J. A. Mignault ; 2me vice-président, J. W. Lussier ; secrétaire-archiviste, L. A. Gendron ; secrétaire-archiviste-adjoint, J. M. A. Riopelle ; secrétaire-financier, J. V. Vaudreuil ; trésorier, Hercule Lamy ; syndics, L. P. Houle, G. Surmulet, F. X. Dufresne, H. Laframboise, J. O. Brunet ; commissaire-ordonnateur, L. E. Berthelot ; sentinelle, V. E. L. Pinsonnault ; directeur spirituel, M. le curé Charles Larocque ; chancelier, L. A. Primeau.

ARRESTATION D'UN INCENDIAIRE

Un nommé Thomas Higgins, de St-Jérome, veut mettre le feu à une maison pour se venger d'un ennemi

Un individu du nom de Thomas Higgins, âgé de 25 ans, venant de St-Jérôme, a été arrêté hier soir par les constables Bourguignon et Robert pour avoir tenté de mettre le feu au magasin de tabacs de M. Paquin, No 250 rue Craig.

Il paraît que le nommé Higgins se serait pris de querelle avec une personne qui demeure à cet endroit, et qu'il aurait essayé de mettre le feu au magasin pour se venger. Hier soir, étant entré dans la maison, il y a renversé tout un bidon rempli de pétrole, auquel il se disposait à mettre le feu quand la police du poste central l'a arrêté.

L'accusé comparaîtra ce matin en cour de police.

Funérailles du Frère Talbot

Les funérailles de feu le Frère Talbot, O. M. I., ont eu lieu hier matin à l'église des Oblats, rue Visitation.

Toute la communauté et un grand nombre de fidèles assistaient au service funèbre qui a été chanté par le Rév. Père Provincial des Oblats, assisté des Révérends Pères Lewis et Valiquette, comme diacre et sous-diacre.

Les restes mortels ont été inhumés au cimetière des Oblats à Lachine.

NOS BRAVES POMPIERS

Le feu leur lai-se peu de loisirs par le temps qui court

Hier matin, vers 7 h. 15, les pompiers ont été appelés à la demeure de M. Hugh Paton, gérant de la compagnie Shedden, au No 911 rue Sherbrooke, pour y éteindre un incendie allumé par un fil électrique défectueux.

Malgré la prompte arrivée des pompiers, les dommages s'élèvent à environ $4,000.

A 3 heures, hier après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la demeure de M. W. Tatley, 325 rue Prince-Arthur. Dommages, environ $300.

Les pompiers du poste No 7, rue Notre-Dame-Est, ont été appelés hier soir vers 9 h. 30, par message téléphonique, au No 1179 de la même rue, pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans les écuries de M. E. Dansereau, marchand de bois et de grains. Les pompiers Rodier, Giroux, Colette et Brosseau se sont distingués en traversant les flammes et en sauvant, au risque de leur vie, trois chevaux de prix. Les pertes s'élèvent à environ $500.

A LA MEMOIRE DU JUGE OUIMET

Le Barreau du district de Richelieu adopte de nombreuses résolutions

Les funérailles du défunt auront lieu demain matin à Notre-Dame

Hier matin, à Sorel, sur motion de Mtre J. B. Brosseau, C. R., l'honorable juge Langelier a ajourné la séance de la Cour Supérieure par respect pour la mémoire de feu l'honorable juge J. A. Ouimet, qui a présidé la cour de ce district depuis le 12 avril 1886.

A une réunion du Barreau du district de Richelieu, qui a eu lieu hier matin sous la présidence de M. J. B. Brosseau, C. R., les résolutions suivantes ont été adoptées.

RESOLU :—Que le Barreau de Richelieu a appris avec un profond regret le décès prématuré de l'honorable J. Alphonse Ouimet, Docteur en Droit, juge de ce district depuis le 12 avril 1886 ;

Que pendant les quinze années que le regretté défunt a administré la justice dans ce district, les membres du Barreau n'ont eu qu'à se louer des qualités de cœur et d'esprit et de la courtoisie constante du savant magistrat ;

Que, en témoignage de son respect pour sa mémoire, ce Barreau assiste en corps à ses funérailles et porte le deuil pendant un mois;

Que ce Barreau offre ses respectueuses sympathies à la famille du regretté magistrat dans ce moment d'épreuve suprême ;

Que, en souvenir du regretté magistrat, les présentes résolutions soient inscrites au rôle du jour et au registre de la cour Supérieure de ce district.

Les funérailles de feu l'honorable J. A. Ouimet, auront lieu à Notre-Dame de Montréal, à 9.30 heures, demain matin.

LA PABST CO. A SES AMIS

Elle les reçoit hier après-midi à son établissement de la rue St-Paul

A l'occasion de la fête de Noël, la Pabst Brewing Co., par l'entremise de son gérant local, M. Hans A. Koenig, a donné hier après-midi une réception à ses clients dans son établissement de la rue St-Paul.

Les principales maisons de commerce de boissons, ainsi que les principaux hôtels de la ville, étaient représenté s à la fête.

Après que les invités eurent fait honneur à un excellent lunch à la fourchette arrosé d'excellente bière Pabst, M. Koenig les a remerciés d'être venus en si grand nombre.

Nouvellement arrivé à Montréal, il a voulu, dans une réunion intime, rencontrer tous les amis de la Compagnie.

Il souhaite à tous et à chacun la plus cordiale bienvenue et invite tout le monde à prendre encore un verre de Pabst.

Cette invitation, souvent répétée dans le cours de l'après-midi, a toujours été acceptée avec enthousiasme.

M. D. G. Lapierre, président du groupe No. 245 de l'Association Internationale des Commis de Bar, a fait au nom de ses confrères l'éloge de la bière Pabst, que le public semble goûter de jour en jour davantage.

La réception d'hier après-midi fait grand honneur à la Compagnie.

Durant la fête M. Koenig a reçu un télégramme de Milwaukee apportant les meilleurs souhaits de la Compagnie à ses clients et amis montréalais à l'occasion de Noël.

En mission de paix

M. James Wood, vice-président de l'Union Internationale des cigariers, est arrivé hier à Montréal dans le but de rétablir l'harmonie entre les patrons et les ouvriers de certaine fabrique de cigares de cette ville. Si les patrons refusent l'arbitrage, la grève sera déclarée incessamment.

Le Manoir Richelieu

M. H. M. Paterson, gérant de l'hôtel Tadoussac, remplace à la gérance du Manoir Richelieu, à la Malbaie, M. Albert Miller. Ces deux établissements sont la propriété de la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

On croit que le coût du nouveau vapeur de la Compagnie sera de $600,000.

Personnel

Le docteur Réginald de L. et Madame Harwood, de Pincher Creek, Territoires du Nord-Ouest, sont les hôtes de Madame Harwood, rue Ste-Famille, pour les fêtes.

Sont au Richelieu :—Jack Thompson, Valleyfield ; Jos. Bourgeois, Doucet Landing ; Octave Massé, Québec ; C. Gauthier, The Brook ; Mme Gauthier, do ; Wm. McPeak, Québec ; Phil. Dusseault, St-Dominique ; N. J. G. Godin, Trois-Rivières ; J. Damien, City ; Art. Beauvais, Braeside, Ont. ; Mme Beauvais, do ; J. A. Brissette, Lacolle ; L. W. Normandin, St-Jean, N. B. ; Mme Normandin, do ; Oscar Duval, St-Hyacinthe ; Mme Duval, do ; Jos. Chagnon, Laprairie ; Dr Brisson, do.

Sont à l'hôtel Riendeau :—App. Gingras, Québec ; Dr J. A. Langis, Petit Rocher, N. B. ; Jos. Bourgeois, Doucet's Landing ; Louis Archambault, Grondines ; J. F. Chartier, St-Casimir ; Mlle de Villers, Lotbinière ; E. C. Paradis, Coaticook ; Philippe Roch, St-Norbert ; J. Geo. Peltier, St-Epiphanie ; G. Bombardier, Marieville ; Jos. Grenier, Montana ; J. D. Pepin, N. P., St-David ; E. Blanc, Lyon ; Chas. Simms, Vernon, B.C. ; P. W. Marier, Ste-Anne la Pérade ; M. Hay, Montréal ; P. Langlois, Québec ; N. S. Delisle, M.P., Portneuf ; G. Bourbeau, L'Ange-Gardien ; J. D. Leclair, St-Hyacinthe ; J. A. Roy, St-Cyrille de Wendover ; Arthur Hotte, do ; Geo. Brossard, Laprairie.

Vos Fourrures, Monsieur !

Si vous avez besoin d'un paletot fourré ou garni de fourrures de choix, venez visiter notre vaste assortiment, le plus complet au Canada. S'il vous faut un joli casque, le choix sera facile. Quant aux prix, la grande maison de fourrures Chs. Desjardins et Cie, n'a pas de rivale pour son bon marché, comme pour la grande qualité de ses fourrures. 5—1

IL POURSUIT SON ACCUSATEUR

M. O. Cartier, de Louiseville, réclame maintenant $10,000 de dommages-intérêts à M. Lespérance

M. O. Cartier, de Louiseville, qui a récemment été acquitté en cour d'assises de l'accusation d'avoir illégalement détenu des marchandises appartenant à Lindel, Lespérance & Cie., a depuis pris une action en dommages au montant de $10,000 contre M. Lespérance, qui avait été le principal accusateur.

M. Cartier est représenté par maître L. A. Bernard. M. Lespérance a retenu les services de maître H. C. St-Pierre. La cause s'instruira après les vacances.

NOTES DE LA POLICE

En revenant de chez un client, durant la nuit de mercredi, M. J. R. Roy, commis-voyageur à l'emploi de la New-York Brass Co., domicilié à l'angle des rues Napoléon et Saint-Dominique, a été brutalement assailli, par trois individus qui l'ont défiguré et volé. Heureusement, il n'avait sur lui à ce moment qu'une petite somme d'argent.

M. Roy est resté plusieurs minutes gisant dans la rue, privé de connaissance.

Vingt médailles ont été commandées par la commission de police, qui seront distribuées aux constables les plus méritants.

Relativement au vol commis ces jours derniers au magasin de M. Beauchamp, tailleur, rue Ste-Catherine, la police n'a encore fait aucune arrestation.

On se rappelle que les voleurs ont emporté des fourrures valant $500.

Il paraît que, huit jours avant le vol, M. Beauchamp avait résilié son contrat avec la Burglary Guarantee Co.

UN DANGER CONSTANT

Présenté par la formation de la glace au bord des toits

Une petite fille âgée de six ans, nommée Rosanna Plante, a été gravement blessée mercredi, dans la rue Maisonneuve. L'enfant était à jouer avec des compagnes, lorsqu'un énorme glaçon, se détachant d'un toit, lui tomba sur la tête et lui fractura le crâne.

Il paraît que la fillette est condamnée par le médecin et que sa mort n'est plus qu'une question de temps.

Un record dans la construction maritime

Glasgow, 20.

Pendant l'année 1900, 326 navires jaugeant ensemble 494,000 tonnes ont été construits dans les chantiers de la Clyde. Ce résultat dépasse tous les précédents.

Une série de parlements locaux, propose lord Strathcona

M. Ford télégraphie de Londres, le 19 :

Comme recteur de l'Université d'Aberdeen, lord Strathcona a soumis la question d'un gouvernement représentatif pour l'Empire, avec une série de gouvernements locaux opour l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la principauté de Galles. A ces conditions, William O'Brien et John Redmond seront prêts à devenir impérialistes. Lord Strathcona a fait une offre généreuse pour augmenter la dotation de l'université.

BROWN'S Bronchial Troches.
DE BOSTON.
Soulage les Rhumes et les Toux.
"Ne contiennent ni opium, ni autre principe délétère".—DR A. A. HAYES, Chimiste, Boston.
Vendu en boîtes seulement. Faites attention aux contrefaçons. 76

Maladies de la Peau, du Sang,
DU CUIR CHEVELU ET VOIES URINAIRES
Dr H. J. BRODEUR
SPÉCIALISTE DE PARIS.
Acné, Eczéma, Dartres, Chûtes des cheveux, Psoriasis. Maladies du Rein, Vessie et Prostate, Varicocèle et tous résultats d'erreurs de jeunesse.
139 RUE BL URY.
10 a. m. à 12 a.m., 1.30 p.m à 4.30 p.m., 7 p.m., 8.30 p.m.
Dimanches 1 p.m. à 3 p.m. Téléphone Bell Main 2434.

40 ans esd'experience
A. ROUSSEAU, Constructeur de Docks, Expert Géomètre et Ingénieur.
Evaluateur de dommages causés par le feu.
Bureau: Chambre 98 Balise Impériale. Résidence: 42 rue Seaver, Hochelaga. 1jj

AMUSEMENTS.

HER MAJESTY'S—Toute cette Semaine.
Matinées : Mercredi et samedi à 2.15 P. M. Soirs ouverture des portes à 7.30. Levée du rideau à 8.15.
Retour de l'actrice favorite de Montréal, Mlle LOTTA LINDHICUM, premier rôle féminin, avec la John A. Grose's Stock Company, dans "FROU-FROU."
PRIX :—Matinées 10c, 25c. Soirées, 10c, 20c, 30c, 50c.—Semaine de Noël commençant lundi le 24 décembre "The Silver King." 1-1

THEATRE DE LA RENAISSANCE
1036 rue Sainte-Catherine.
Tous les jours cette semaine : La Voleuse d'Enfant.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
Semaine du 17 Décembre :
La Joueuse d'Orgue Tous les soirs à 8.15. Matinées lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, 2.15 hrs. Les prix : Matinées, 10c, 20c dimanche excepté : soirs, 10c, 20c, 25c, 30c.
Semaine prochaine : Les Fiancés d'Albano. 300-5

Entrepot autorisé No 1. Tél. Bel Ma
CHOISEUL MATTE,
COURTIER EN DOUANES,
Cie d'Entrepot Canadien
101, des Commissaires. Agence Générale
105-1a MONTREAL

Tél. des 2 chants Rue Notre-Dame 714
COLLETS, CRAVATES, CHEMISES, L. P. LEBEL
Merceries !
BRETELLES, GANTS, ETC., ETC. 1633 Rue Notre-Dame, Près la Côte St. Lambert
157-1 an

ALMANACH DE GRATIS 1901 GRATIS

Ceux qui désirent un almanach "Burdock Blood Bitters" pour l'année 1901 pourront se le procurer gratis chez leur pharmacien ou marchand général en allant ou en l'envoyant chercher à leurs places d'affaires, ou il sera envoyé par la malle, gratis, sur réception d'un timbre de deux centins pour frais de poste.

Adressez : THE T. MILBURN CO. Limited, TORONTO.

...TARIF...
Naissance :
Mariage :.....
Décès :.....
Service Anniversaire :
25 Cts Chaque Insertion.

NAISSANCES

DENAULT — M. J. M. Amédée Denault, publiciste, et Mme Denault ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de l'heureuse naissance de leur fils, Joseph-Amédée-René-Bernard, en date du 18 courant. L'enfant a été tenu sur les fonts baptismaux par son oncle maternel, le Dr Amédée-Anaclet Bernard, de St Henri, près Montréal, et Mlle Rose-Marie Bernard, fille du précédent.

DECES

DE CARUFEL — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 8 mois et 26 jours, Marietta Annonciade Lucette, enfant bien-aimée de J. A. S. de Carufel, comptable du "Journal".

La sépulture aura lieu vendredi le 21 à 9 heures a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 75 rue Sanguinet pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2f

BELAIR — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 40 ans et 11 mois, Adolphe Bélair, employé de la maison Henderson et Cie, marchand de fourrures.

Les funérailles auront lieu vendredi à Ste Rose, le 21 courant, après l'arrivée du train d'Ottawa qui laisse la gare Viger à 8½ heures a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET — L'honorable Joseph Alphonse Ouimet est décédé en cette ville le 19 courant à l'âge de 55 ans.

Les funérailles auront lieu samedi matin à Notre-Dame à 9½ heures. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt No 573 rue Sherbrooke, à 9½ heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2f

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique de Montréal, Milton McDonald, Administrateur. Domicile, 75 rue St Jacques, Montréal.

....POUR LA VENTE DE NOEL....

Nous avons fait des achats considérables dans le département des bas. Notre assortiment est des plus varié, et les prix sont tout au moins de 25 pour cent moins cher qu'en d'autres temps.

Profitez donc des avantages que nous offrons dans chaque Département avant Noël.

BAS DE LAINE NOIRS, grandeurs 8½, 9 et 9½ à côtes, épais et confortables à 25 cts.

BAS EPAIS POUR LA NEIGE. Ces bas sont faits exprès pour mettre par dessus les chaussures avec le talon ouvert. Ces bas sont très chaux, très longs et des plus confortables à 50 cts.

BAS EN LAINE FINGERING NOIRS, grandeurs, 8½ 9 et 9½, seulement 40 cts.

BAS NOIRS POUR FILLETTES ET GARCONS. Nous avons aussi en stock toutes les grandeur